

Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie
Crédoc

Collection
des rapports

CREDOC
"Bibliothèque"
142, rue du Chevalier
75013 PARIS
Tél: (1) 40 77 85 06

Avril 1989

N° 59



LES MOINS DE VINGT ANS
SANS QUALIFICATION

Conditions de vie et attitudes
vis-à-vis des dispositifs d'insertion



Crédoc - Collection des rapports.
N° 59. Avril 1989.

CREDOC•Bibliothèque



Denise BAUER et Patrick DUBECHOT

R 142

LES MOINS DE VINGT ANS
SANS QUALIFICATION

Conditions de vie et attitudes
vis-à-vis des dispositifs d'insertion

Ce rapport a été réalisé par l'équipe "Evaluation des politiques sociales du CREDOC, sous la responsabilité de Bernard SIMONIN. Ont participé à l'enquête et à la rédaction : Denise BAUER, Reine CLEMENT, Patrick DUBECHOT, Nathalie FRIGUL, Georges FILHOL, Bernard GARCELON et Claudie HAY. Le secrétariat a été assuré par Christiane DUBOIS.

Etude réalisée pour
le Ministère de l'Education Nationale
à la demande de
la Direction de l'Evaluation
et de la Prospective

Nous remercions vivement toutes les personnes qui nous ont aidés à mener à bien notre enquête : responsables des Rectorats et des D.R.F.P., chefs d'établissement, formateurs de stages 16-18 ans. Nous tenons à remercier tout particulièrement les animateurs de CIPPA et les responsables des Missions Locales, des PAIO et des CIO qui ont consacré beaucoup de leurs temps à organiser avec nous les entretiens. Enfin, nous exprimons notre reconnaissance à l'ensemble des jeunes interrogés, qui ont toujours fait preuve d'une grande disponibilité lors des entretiens.

S O M M A I R E

INTRODUCTION GENERALE.....	1
Chapitre I - SITUATIONS FAMILIALE PROFESSIONNELLE ET GEOGRAPHIQUE DES JEUNES NON QUALIFIES	5
I. Espace de vie	10
II. Environnement familial des jeunes vivant encore dans leur famille	18
III. Une insertion professionnelle difficile pour les jeunes non qualifiés	38
A Les jeunes ne vivant plus chez leurs parents	38
B Les jeunes vivant dans leur famille	40
Conclusion	48
Récapitulatif	50
Chapitre II- CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS	59
I. L'enquête auprès de deux échantillons de 200 jeunes	65
II. L'environnement familial	72
III. Le vécu familial	79
A Les rapports à l'argent.....	79
B Les souvenirs	85
C Autres signes de leur rapport à la famille	87
IV. Les activités	90
A Centres d'intérêt et activités	90
B Leur rapport à la lecture	95
V. Passé scolaire	99
A Parcours scolaire	99
B Difficultés scolaires	103
VI. Aspirations	111
A Insertion professionnelle	111
B Perspectives d'avenir et rêves de vie	115
VII. L'influence de l'origine ethnique, du sexe, du niveau scolaire et de la situation du jeune	123

Chapitre III- ATTITUDES VIS-A VIS DES DISPOSITIFS D'AIDE A L'INSERTION	137
I. Les jeunes en CIPPA	140
A La période entre la sortie de l'école et l'entrée en CIPPA	140
B Les motifs de l'entrée en CIPPA	145
C Leurs perspectives à la sortie du CIPPA	148
II. Les jeunes hors-CIPPA	151
A Les organismes d'aide à l'insertion	151
B Les dispositifs d'aide à l'insertion	154
C Les préférences des jeunes hors-CIPPA	157

NOMENCLATURE DES NIVEAUX DE FORMATION

- Niveau VI : Sorties du premier cycle du second degré (6ème, 5ème, 4ème) et des formations pré-professionnelles en un an (CEP, CPPN, et CPA).
- Niveau V bis : Sorties de 3ème et des classes du second cycle court avant l'année terminale.
- Niveau V : Sorties de l'année terminale des cycles courts professionnels (préparant au CAP et au BEP) et abandons de la scolarité du second cycle long avant la classe terminale.
- Niveau IV : Sorties des classes terminales du second cycle long et abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III.
- Niveau III : Sorties avec un diplôme de niveau bac + 2 ans (DUT, BTS, instituteurs, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).
- Niveau II + I : Sorties avec un diplôme de second ou troisième cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

TABLE DES SIGLES UTILISES

A.N.P.E.	Agence Nationale pour l'Emploi.
B.E.P.	Brevet d'Enseignement Professionnel.
C.A.P.	Certificat d'Aptitude Professionnelle.
C.F.A.	Centre de Formation d'Apprentis.
C.I.O.	Centre d'information et d'Orientation (Education nationale).
CIPPA	Cycle d'Insertion Professionnelle Par Alternance.
C.P.A.	Classe Préparatoire à l'Apprentissage.
C.P.P.N.	Classe Pré-Professionnelle de Niveau.
D.E.P.	Direction de l'Evaluation et de la Prospective du Ministère de l'Education Nle.
D.L.C.	Direction des Lycées et des Collèges du Ministère de l'Education Nationale.
D.R.F.P.	Délégation Régionale à la Formation Professionnelle.
L.P.	Lycée Professionnel.
M.L.	Mission Locale (chargée de suivre et d'aider les jeunes sortis de l'école et en cours d'insertion professionnelle).
P.A.I.O.	Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation (même rôle que la Mission Locale dans les zones où il n'y en a pas).
S.E.S.	Section d'Education.Spécialisé.
S.I.V.P.	Stage d'Initiation à la Vie Professionnelle.
S.P.E.	Stage de Préparation à l'Emploi pour les 16-25 ans non-qualifiés.
T.U.C.	Travaux d'Utilité Collective.

INTRODUCTION GENERALE

L'échec scolaire apparaît aujourd'hui comme un spectre inquiétant. Le malaise est grandissant depuis deux décennies et l'échec des élèves "en difficulté" (on ne dit plus les "mauvais élèves") a de proche en proche touché des cercles de plus en plus vastes : les parents, les enseignants et maintenant les travailleurs sociaux ou autres professions intermédiaires. L'échec scolaire est ainsi progressivement devenu, dans un contexte économique difficile, un véritable problème rejaillissant sur l'école tout entière.

Les critères qui caractérisent l'échec scolaire recouvrent fréquemment deux aspects. L'un se réfère à des niveaux de connaissance et de savoir-faire à acquérir ou à atteindre, l'autre concerne les jeunes eux-mêmes, la manière dont ils réagissent à l'institution scolaire. Mais l'école doit aussi tenir compte des déterminants sociaux tels que la structure du milieu familial ou la catégorie socio-professionnelle des parents.

Dans ce domaine, les livres de BOURDIEU et PASSERON ont depuis vingt-cinq ans profondément marqué les interprétations et si on peut constater que le modèle qu'ils proposent, celui d'une reproduction des inégalités sociales dans et par le système scolaire, est toujours source de controverses parmi les théoriciens de l'école et de son "malaise", il y a au moins accord de fait sur le problème qui constitue le centre des préoccupations : l'inégalité sociale devant la scolarisation.

La constatation de base est simple : plus l'origine sociale est élevée, plus le niveau d'études est élevé et, compte tenu de la liaison entre formation et emploi, plus la position sociale atteinte est également élevée. A l'autre extrémité de l'échelle sociale, les enfants issus des catégories les plus modestes n'ont aucun diplôme, se retrouvent dans des positions sociales situées vers le bas de l'échelle.

Le nombre de jeunes occupant un emploi neuf mois après leur sortie du système scolaire est passé de 540.000 en 1973 à 290.000 en 1985. Pour les moins diplômés, les risques de

déclassement sont importants. Ainsi, 40 % environ des garçons titulaires d'un CAP ou d'un BEP deviennent ouvriers non qualifiés à la sortie de l'école¹

Environ 800.000 jeunes quittent le système scolaire chaque année. Or, même si le nombre des sorties aux niveaux les plus bas a nettement diminué, cela concerne essentiellement les jeunes de niveau Vbis. Par contre, au niveau VI, la décroissance est plus lente, moins régulière et semble avoir atteint un seuil depuis quelques années provoquant ainsi la création d'un noyau dur de l'échec scolaire.: en 1985, 36.500 sorties² ont eu lieu au niveau VI (apprentissage inclus) et 60.500 au niveau Vbis³

Cette étude a deux objectifs. Le Ministère de l'Education nationale a souhaité disposer d'informations nouvelles sur les jeunes sortis récemment de l'école sans aucune qualification. C'est-à-dire mieux appréhender leurs conditions de vie et leur environnement familial, leur rapport à l'école et aux dispositifs d'insertion. C'est un premier objectif.

Le second était de dégager une éventuelle spécificité du dispositif CIPPA par rapport à l'ensemble de la population des jeunes non qualifiés, et d'évaluer son adéquation avec les besoins spécifiques des jeunes se trouvant en rupture de scolarité.

Le Ministère de l'Education nationale a en effet créé en février 1985 dans le cadre de l'opération "60.000 jeunes" les Cycles d'Insertion Professionnelle Par Alternance (CIPPA).

Les bilans publiés par la DEP font état d'un flux annuel d'environ 5.000 élèves qui entrent dans ce dispositif pour une durée variant de deux à neuf mois. Il s'agit dans leur majorité de moins de 18 ans venant directement du système éducatif, avec une scolarité marquée très tôt par l'échec d'où un arrêt fréquent des études au niveau VI de formation (sections d'éducation spécialisée, CPPN et CPA en général) ou, plus rarement, un abandon précoce en lycée professionnel ou à l'issue de la classe de 3ème (niveau Vbis de formation).

Le nombre d'entrées dans les CIPPA peut paraître faible par rapport au total des élèves sortant du système scolaire sans qualification professionnelle et on peut être tenté de leur assigner un rôle marginal face à l'ensemble des mesures en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes en

¹FORMATION-EMPLOI : "De l'école à l'emploi" n° 18 - Avril-Juin 1987. La Documentation Française.

²Les sorties de SES ne sont pas comptabilisées dans ces données

³Note d'Information n° 88.24 de la Direction de l'Evaluation et de la Prospective (DEP) du Ministère de l'Education nationale.

difficulté. Toutefois, l'impact de ce dispositif est loin d'être négligeable dans certains cas si l'on considère que :

- les CIPPA accueillent chaque année 10 à 15 % des jeunes les plus défavorisés sur le plan scolaire (sortants des SES, des CPPN ou des CPA) et permettent de trouver une solution d'insertion professionnelle ou éducative pour une bonne partie d'entre eux ;

- le dispositif est implanté de façon très inégale selon les régions. Quelques Académies du Sud et de l'Est de la France ou à dominante rurale n'ont pratiquement aucun cycle. Au contraire, la proportion des jeunes rentrant dans un CIPPA par rapport à l'ensemble des sortants du système éducatif est significative dans plusieurs Académies du Nord (Amiens, Rouen, Créteil et Reims par exemple).

Pour atteindre les deux objectifs fixés, le CREDOC a proposé en premier lieu une exploitation du fichier de mars 1988 de l'enquête sur l'emploi de l'INSEE. En effet, l'importance de l'échantillon et le caractère systématique des renseignements obtenus rendent possibles des études détaillées sur des sous-populations aux effectifs relativement réduits comme les jeunes non qualifiés et leur famille.

L'analyse de ce fichier est présentée dans la première partie de ce rapport. Les informations recueillies permettent une première appréciation objective de l'importance des situations de précarité ou même de pauvreté rencontrées par les jeunes non qualifiés et leur famille.

Dans la seconde partie seront analysés les résultats de l'enquête menée par le CREDOC auprès de deux échantillons comprenant chacun 200 jeunes environ, âgés de 16 à 18 ans sans qualification. Le premier a regroupé uniquement des élèves de CIPPA et le second était constitué de jeunes chômeurs ou de stagiaires d'un autre dispositif d'insertion.

Le nombre des 16 - 18 ans que nous avons interrogés est trop réduit pour qu'on ait l'assurance que les résultats obtenus à chacune des questions soient tout-à-fait représentatifs de la moyenne nationale. Mais l'objectif de l'enquête de terrain n'était pas là : on cherchait plutôt à estimer l'intensité des dépendances entre le passé scolaire et familial du jeune, sa situation actuelle, ses projets, ses rêves.

Enfin, dans la dernière partie nous tenterons de repérer les attitudes de ces jeunes non qualifiés vis-à-vis des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle, et de dégager une éventuelle spécificité des élèves du dispositif CIPPA.

Chapitre I

SITUATIONS FAMILIALE PROFESSIONNELLE ET GEOGRAPHIQUE DES JEUNES NON QUALIFIES

**Une analyse des résultats de l'enquête sur l'emploi
de l'I.N.S.E.E.**

Introduction.

Ce chapitre se veut essentiellement descriptif. Nous chercherons à présenter succinctement toute une série de données statistiques sur un échantillon représentatif de jeunes de moins de 20 ans ayant abandonné leurs études dès le collège ou avant la fin d'un cycle de formation professionnelle devant les conduire au CAP ou au BEP. Le public étudié recouvre très exactement celui qui, dans la nomenclature usuelle des niveaux de formation, est classé aux niveaux VI ou Vbis, y compris les sortants à 16 ans de l'enseignement spécialisé.

Le choix d'exploiter le fichier de mars 1988 de l'enquête sur l'emploi nous garantit une représentativité au niveau national et une grande qualité des informations sur chacun des membres du ménage auquel appartient le jeune non qualifié, qu'il n'aurait pas été possible d'obtenir, par exemple, par une enquête postale auprès d'un échantillon de jeunes. Il permet également de comparer cette population à d'autres groupes (jeunes de niveau V de formation en particulier). Mais il limite strictement les informations aux champs couverts par l'enquête sur l'emploi. D'où l'intérêt de compléter cette exploitation par une enquête plus qualitative dont les résultats seront présentés dans les chapitres suivants.

Nous avons décidé de retenir la tranche d'âge 16-19 ans. Cela nous permet de travailler sur un échantillon de presque 1.000 jeunes non qualifiés vivant dans leur très grande majorité chez leurs parents.

La taille de l'échantillon assure un cadrage satisfaisant qui n'aurait pu être obtenu si nous nous étions seulement intéressés aux jeunes sortant du système scolaire. Si l'élargissement aux 16-19 ans a très peu d'influence sur les résultats relatifs à l'espace de vie du jeune et à son environnement familial, cela rend par contre plus difficile une étude rigoureuse de son insertion professionnelle. En effet, il ne nous est pas possible de distinguer entre un jeune qui a quitté l'école depuis moins d'un an et un autre, sorti depuis deux ou trois ans, donc plus avancé normalement dans son cursus d'insertion professionnelle. Il en résulte une population assez hétérogène pour laquelle la présentation de résultats moyens perd un peu de son intérêt. Ce dernier thème ne constituant pas le sujet principal de ce rapport, nous préférons renvoyer sur ce point aux études très complètes du CEREQ et de l'INSEE.

Seront examinés successivement dans ce chapitre :

- l'espace de vie des jeunes non qualifiés. Leur origine géographique, la taille de l'unité urbaine dans laquelle ils vivent, les caractéristiques de leur logement et leur mobilité récente,

- l'environnement familial des jeunes vivant encore chez leurs parents. La structure du ménage, l'âge et la nationalité des parents, leur niveau de formation, leur situation vis-à-vis de l'emploi, le type d'activité exercée et, enfin, la situation professionnelle des frères et soeurs restés au domicile familial,

- la position actuelle des jeunes non qualifiés. La fréquence des situations de stage et la faiblesse des rémunérations qu'elles induisent ; la durée du chômage et le type d'emploi recherché.

En conclusion, nous tenterons de récapituler les principales différences constatées entre les trois populations suivantes:

- les ménages où vivent les jeunes de 16-19 ans non qualifiés , c'est à dire sortis du système éducatif aux niveaux VI ou V bis de formation et non inscrits en apprentissage.

- les ménages où vivent les jeunes de même âge et de niveau V de formation, non inscrits en apprentissage

- l'ensemble des ménages comprenant au moins un jeune de 16-19 ans

Tableau n° 1

Présentation de nos populations

Population observée	Population gale des jeunes (tous niveaux)	Population des JNQ * (niveaux VI et V bis)	Population des jeunes de niveau V
Nombre de ménages	10343	883	1417
Effectif total de la population des ménages	36851	3303	5220
Effectif des jeunes âgés de 16-19 ans et du niveau scolaire retenu dont:	13438	964	1477
- filles	6611	476	633
- garçons	6827	488	844

* JNQ : jeunes non qualifiés

L'ENQUETE SUR L'EMPLOI DE L'INSEE

C'est une enquête par sondage aléatoire qui est menée au mois de mars de chaque année par la Division "Emploi" de l'INSEE.

Le taux de sondage important (1/300ème), l'utilisation d'un réseau d'enquêteurs et l'expérience de l'INSEE dans le traitement de cette enquête garantissent des résultats fiables et détaillés pour tout ce qui concerne la situation des individus par rapport à l'emploi, la description de leur activité professionnelle, leur formation et leur origine sociale et géographique. Pour notre sujet, son intérêt particulier était la description détaillée de la situation de l'ensemble des membres d'un même ménage (habitant sous le même toit) lorsqu'ils ont 15 ans ou plus. Il était donc possible de connaître non seulement la situation du jeune non qualifié, mais aussi celle de ses parents et de ses frères et soeurs vivant encore dans leur famille. Toutefois, et comme la plupart des enquêtes de ce type, l'enquête sur l'emploi couvre mal ou pas du tout les personnes très marginalisées (sans domicile fixe) ou vivant en habitat collectif (jeunes en foyers, DASS par exemple) et les refus de réponse sont peut-être plus importants chez les familles ayant les problèmes les plus aigus. On peut donc penser que les résultats présentés ici, sous-estiment un peu l'importance des situations les plus difficiles. Les comparaisons entre l'environnement familial des jeunes non qualifiés et celui des autres jeunes restent tout-à-fait valables mais les écarts déjà importants qui sont relevés tout au long de ce chapitre sont peut-être encore un peu plus grands dans la réalité.

I - ESPACE DE VIE.

De l'espace régional à celui plus privé du logement, en passant par le type de commune où ils résident et leur mobilité, il s'agit ici d'aborder toutes les variables décrivant l'espace de vie des jeunes non qualifiés.

Des déséquilibres régionaux.

Pour chacune de nos trois populations, nous disposons de la répartition selon les régions. Au nombre de 21, ces régions peuvent être reclassées en 8 groupes selon leur localisation : Est, Ouest, Nord, Centre, Centre-Est, Sud-Ouest, Sud-Est et Ile-de-France (tableau n° 1). C'est à partir de ces groupes régionaux, que nous observons la répartition géographique spécifique de la population des jeunes non qualifiés : ils se trouvent sur-représentés dans les régions au pourtour de l'Ile-de-France : Champagne, Ardennes, Bourgogne, Picardie, Haute et Basse Normandie, ainsi que dans la région Nord-Pas-de-Calais.

A l'inverse, dans le groupe régional : Pays de Loire, Bretagne, Poitou-Charentes réunis, ils sont moins présents. Ces déséquilibres ne sont pas surprenants a priori, ils sont aussi sensibles dans les études réalisées par le Ministère de l'Education nationale, notamment en termes de taux d'accès au niveau IV¹, ainsi que dans les résultats du Recensement de l'I.N.S.E.E. en 1982 sur le niveau de diplôme des jeunes actifs.

Une légère sur-représentation des jeunes non qualifiés dans les communes de taille moyenne.

Les jeunes non qualifiés sont présents dans toutes les catégories de communes et leur distribution par taille d'unité urbaine n'est pas très différente de celle des jeunes en général (tableau n° 2) Toutefois, on constate qu'ils résident un peu plus souvent qu'en moyenne dans les centres urbains ayant entre 2.000 et 100.000 habitants et moins dans les communes rurales ou les grandes villes. Ce fait contredit un certain nombre d'idées reçues qui tendent à associer l'échec scolaire à la marginalisation des jeunes de banlieue ou, au contraire, au manque d'équipements scolaires dans les zones rurales.

¹"Le déroulement des scolarités : Exemple de quelques disparités régionales" Paul ESQUIEU "Education et Formation" n° spécial - avril-juin 1988.

Tableau n° 2
Répartition par groupe régional (en %)

GROUPE REGIONAL	Population générale des jeunes	Population des JNQ	Population des jeunes de niveau V
Ile de France	16,6	16,0	15,2
Champagne-Ardennes- Bourgogne Picardie-Centre Haute et Basse Normandie	19,1	24,7	19,8
Nord-Pas de Calais	8,1	11,6	7,8
Lorraine-Alsace Franche-Comté	10,2	9,9	11,7
Pays de Loire-Bretagne Poitou-Charentes	14,4	9,5	15,4
Aquitaine, Limousin Midi-Pyrénées	9,9	8,9	9,9
Rhône-Alpes, Auvergne	11,4	9,8	11,0
Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'azur Corse	10,3	9,6	9,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 3
Répartition par type de commune de résidence (en %)

TYPE DE COMMUNE	Population générale des jeunes	Population des JNQ	Population des jeunes de niveau V
Commune rurale appartenant à un canton totalement rural	10,2	9,9	10,9
Commune rurale appartenant à un canton en partie rural	15,8	13,0	17,6
Unité urbaine de moins de 20000 habitants	17,2	19,4	17,8
Unité urbaine de 20000 à 100000 habitants	13,4	15,9	14,2
Unité urbaine de 100000 habitants ou + (sauf aggl. parisienne)	29,6	28,6	27,3
Agglomération parisienne sauf Paris	11,0	10,5	9,9
Paris	2,8	2,8	2,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Les fortes disparités régionales constatées précédemment expliquent pour partie cet écart dans la mesure où les villes de taille moyenne sont fortement représentées dans les régions entourant l'Île-de-France. Toutefois, quel que soit le groupe régional considéré, les villes moyennes contiennent toujours proportionnellement plus de jeunes non qualifiés que les autres types de communes (cf. l'encadré à la page suivante pour la présentation d'autres hypothèses explicatives).

Cette forte proportion de jeunes non qualifiés dans les villes de 2.000 à 100.000 habitants ne se traduit pas par une sous-représentation des jeunes de niveau V dans ces mêmes communes mais par un déficit des jeunes poursuivant des études longues.

L'examen de la distribution de la population des jeunes de niveau V révèle par contre une nette sur-représentation de ce niveau de formation dans les communes rurales alors qu'il est moins fréquent dans les villes de plus de 100 000 habitants. En milieu rural, le modèle de la formation courte laissant peu de jeunes sans qualification mais s'arrêtant au CAP ou au BEP est encore très présent.

Après ce cadrage géographique, les indicateurs descriptifs du logement permettent d'appréhender d'autres aspects de l'environnement du jeunes.

Des parents plus souvent locataires.

Dans la population d'ensemble, une nette majorité des parents sont propriétaires de leur logement ou accédants à la propriété et moins de 35 % sont locataires.

Dans la population des jeunes non qualifiés, ces proportions s'inversent :

- 53 % des parents sont locataires à titre onéreux,
- 37 % sont propriétaires ou accédants à la propriété,
- 10 % sont dans une autre situation (logement gratuit...).

Quant aux jeunes non qualifiés déjà partis du domicile familial, ils sont presque toujours locataires et ce, quel que soit leur degré d'insertion professionnelle, ce qui n'a rien de surprenant.

**LA FREQUENCE DE L'ECHEC SCOLAIRE
DANS LES VILLES DE MOINS DE 100.000 HABITANTS**

L'échec scolaire est un peu plus fréquent dans les villes de moins de 100.000 habitants qu'en zone rurale ou dans les grandes agglomérations. Ce résultat peut paraître surprenant si l'on se réfère à l'offre de formation. L'insuffisance des équipements scolaires en zone rurale faute d'un nombre suffisant d'enfants et le climat difficile dans les collèges ou les lycées professionnels de certaines banlieues de grandes villes sont susceptibles d'accroître les risques d'échec alors qu'au contraire, le tissu scolaire peut paraître plus favorable à la poursuite des études jusqu'au niveau V ou au-delà dans les villes moyennes.

En fait, ce phénomène s'explique assez bien si l'on se réfère aux caractéristiques de l'environnement familial des jeunes de 16-19 ans. C'est en effet dans les unités urbaines de moins de 100.000 habitants que la présence des situations familiales liées à l'échec scolaire est la plus forte :

- proportion de familles ouvrières élevée (41,7 % des pères contre 36,5 % en moyenne),
- taux de chômage et d'inactivité des parents assez importants,
- familles étrangères ou monoparentales plus nombreuses qu'en moyenne.

Le manque d'espace n'apparaît réellement que pour les grandes familles et dans la région parisienne, même si les logements des jeunes non qualifiés sont un peu moins grands qu'en moyenne.

Pour établir une norme de peuplement, l'INSEE associe au nombre de pièces d'un logement, l'effectif des personnes dans le ménage. En reprenant cette norme, on constate que, d'une manière générale, les situations de surpeuplement apparaissent rarement, aussi bien dans le cas d'un jeune non qualifié encore dans sa famille que pour un jeune en couple ou vivant seul. Si, pour chaque taille de ménage le nombre moyen de pièces est toujours un peu inférieur chez les jeunes non qualifiés à ce dont disposent les autres jeunes, on reste en général au-dessus de la norme définie par l'INSEE.

Tableau n° 4

Nombre de pièces moyen, à nombre de personnes donné dans le ménage
- dans la population des jeunes, en général, et, dans la population des
jeunes non qualifiés- comparé au nombre de pièces normatif moyen du
recensement de 1982 (INSEE)

NOMBRE DE PERSONNES DANS LE MENAGE	Nombre de pièces moyen calculé à partir de l'enquête-emploi de mars 88		Nombre de pièces normatif moyen selon le Recensement général de l'INSEE (82)*
	Population générale des jeunes	Population des JNQ	
1	1,4	1,9 (ns)	2,0
2	3,0	2,7	2,2
3	4,1	3,6	3,1
4	4,5	3,9	3,6
5	4,9	4,7	4,3
6 et plus	5,1	4,7	5,4
ENSEMBLE	4,5	4,1	2,8

(ns) signifie que la petitesse de l'effectif de calcul rend ce chiffre non significatif

* la définition de ce nombre est donné dans un encadré page suivante

LE NOMBRE DE PIÈCES NORMATIF MOYEN

Cet indicateur est calculé par l'INSEE de la façon suivante:

* on attribue à chaque ménage, sur la base de sa structure:

- une pièce de séjour
- une pièce pour chaque personne de référence de la famille
- une pièce pour chaque personne hors-famille non célibataire
- une pièce pour chaque célibataire de 19 ans ou plus
- un certain nombre de pièces pour les enfants célibataires de moins de 19 ans, à raison d'une pièce pour deux enfants à condition qu'ils soient de même sexe (sauf s'ils ont tous les deux moins de 7 ans).
- une pièce pour l'ensemble des domestiques et des salariés logés

* ensuite pour chaque taille de ménage, en fonction de sa structure, l'INSEE calcule le nombre de pièces normatif moyen correspondant.

Source: "Logements Immeubles" p. 45 n° 107 Collection M de l'INSEE

Toutefois, les situations de surpeuplement sont nettement plus fréquentes dans deux cas :

- pour les familles comportant six membres ou plus, ce qui n'est pas rare dans notre population des jeunes non qualifiés (28 % vivent dans des familles de cette taille contre 18 % de l'ensemble des jeunes),

- A Paris et en région parisienne où la contrainte spatiale est la plus forte.

C'est, bien sûr, pour les familles nombreuses de la région parisienne que les difficultés de logement sont les plus visibles : les ménages des jeunes non qualifiés comportant six personnes disposent en moyenne de moins de quatre pièces et les ménages de sept ou huit personnes ont rarement cinq pièces ou plus.

En conclusion, il apparaît donc que, même si les conditions d'habitation des jeunes non qualifiés sont légèrement plus défavorables qu'en moyenne, les situations de surpeuplement ne sont pas majoritaires. Pour la plupart, l'accès à des logements de taille convenable ne semble pas poser un grave problème. En ce sens, les politiques de logement social combinées aux aides financières au logement ont eu sans nul doute des effets positifs. Restent le "point noir" de la région parisienne et les difficultés pour les familles très nombreuses à trouver un logement de taille suffisante.

Une mobilité apparemment faible, à l'exception des jeunes ayant quitté leur famille.

La mobilité peut être synonyme d'instabilité, comme elle peut refléter une plus grande adaptabilité à l'environnement. Sur ce point, l'enquête sur l'emploi ne nous fournit des indications que pour les déménagements sur la dernière année impliquant un changement de commune. Il n'est donc pas possible de vérifier le lien éventuel entre le mode d'occupation du logement (plutôt locatif) et la fréquence des changements de lieu d'habitation, qui peuvent se produire au sein de leur commune de résidence. Dans ce cadre et en ce qui concerne les jeunes non qualifiés restés dans leur famille, rien ne nous permet d'affirmer qu'ils changent de lieu d'habitation plus fréquemment qu'en général comparativement à l'ensemble des jeunes du même âge.

Cette assez grande stabilité de résidence ressort aussi des résultats de l'enquête réalisée par le CREDOC auprès de 400 jeunes. A la question posée au sujet d'éventuels déménagements qui se seraient produits dans leur vie, près de la moitié répondent n'avoir jamais changé de lieu d'habitation. Quand un déménagement se produit, il s'effectue une fois sur deux dans la même ville. Par contre, lorsqu'ils sont amenés à changer de domicile plusieurs fois, les distances s'allongent, on s'éloigne de la zone géographique initiale.

C'est pour les jeunes vivant seuls ou en couple aujourd'hui, que le fait d'avoir quitté le domicile familial, a engendré un changement de commune de résidence, et même (mais moins souvent) de département ou de région : 35 % d'entre eux ont quitté leur commune de résidence initiale, 7 % ont changé de région ou de pays.

II - L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL DES JEUNES VIVANT ENCORE DANS LEUR FAMILLE

Une grande majorité des jeunes non qualifiés de 16-19 ans (85,5 %) vivent encore dans leur famille. Toutefois, les filles partent du domicile familial plus tôt que les garçons : parmi les JNQ, 20 % d'entre elles quand elles ont entre 18 ou 19 ans vivent avec un conjoint.

Les départs précoces sont encore moins fréquents dans notre population d'ensemble. Près de 95 % des jeunes vivent toujours dans leur famille.

Tableau n° 5

Part des jeunes vivant encore dans leur famille selon l'âge

(en %)

AGE	Population générale des jeunes		Population des JNQ		Population des jeunes de niveau V	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
16-17 ans	99,5	98,6	97,7	87,2	98,5	91,7
18-19 ans	93,9	81,8	94,9	68,1	96,0	75,6
Total par sexe	97,3	91,9	95,9	75,0	96,2	76,8
TOTAL	94,6		85,5		87,9	

Nous présenterons ici les caractéristiques de leur environnement familial.

Des structures familiales bien particulières.

Les familles auxquelles appartiennent les jeunes non qualifiés (tableau n° 6) se différencient nettement du modèle familial dominant (un couple avec un nombre assez réduit d'enfants). 22,5 % des jeunes non qualifiés vivent dans des familles monoparentales, soit un taux très supérieur à ceux enregistrés pour l'ensemble des 16-19 ans (13,3 %) et pour les jeunes de niveau V (15,6 %).

Dans la très grande majorité des cas, c'est la mère qui assume seule les responsabilités familiales.

Tableau n° 6

Type de ménages auxquels appartiennent les jeunes de 16-19 ans,
vivant dans leur famille, dans nos trois populations

TYPE DE MENAGE	Population des jeunes	Population des JNQ	Population des jeunes de niveau V
Familles où les deux parents sont présents dont:	85,5	76,5	83,3
-couple sans enfant *	0,9	1,2	1,2
-couple avec un enfant	17,4	15,8	22,1
-couple avec deux enfants	32,4	18,8	27,0
-couple avec 3 enfants ou +	34,8	40,7	33,0
Familles monoparentales dont:	13,3	21,5	15,6
-mère présente	11,3	18,2	13,5
-père présent	2,0	3,3	2,1
Ménages sans famille principale	1,1	2,0	1,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0

* les jeunes présents dans ces ménages sont des petits-enfants, des neveux..

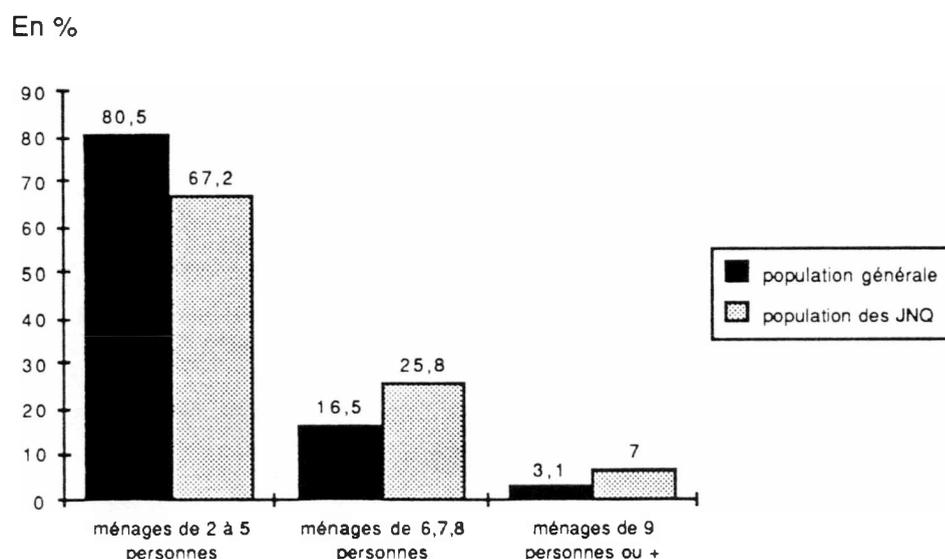
Les trois quarts des J.N.Q. appartiennent à une famille où les deux conjoints sont présents¹; il s'agit alors fréquemment de familles nombreuses : pour 53,2 % ce sont des ménages comportant au moins trois enfants de moins de 25 ans, pour près de 10 % au moins six enfants.

Enfin, il reste 2 % de jeunes appartenant à des ménages composés de plusieurs personnes sans famille principale.

Au total, les jeunes non qualifiés vivent donc dans des ménages d'assez grande taille. Dans 32,8 % des cas, six personnes au moins cohabitent et les situations où il y a neuf personnes et plus dans le ménage sont beaucoup plus fréquentes qu'en moyenne (7 % contre 3,1 %).

Diagramme 1

Taille des ménages auxquels appartiennent les jeunes de 16-19 ans vivant dans leur famille, dans la population générale et la population des jeunes non qualifiés.



A ces différences en termes de structure familiale s'en ajoutent d'autres ayant trait à la nationalité et à l'âge des chefs de ménage.

¹Il s'agit le plus souvent de leur père et de leur mère, mais notre enquête auprès de 400 jeunes met en évidence de nombreuses situations où le conjoint est un beau-père (cf. chapitre suivant).

Des parents plus âgés et plus fréquemment de nationalité étrangère

Les parents des jeunes non qualifiés appartiennent plus fréquemment à des classes d'âge élevées.

Nous avons dû distinguer les situations où le chef de ménage est de sexe féminin (c'est à dire quand il s'agit d'une mère de famille monoparentale) et où il est de sexe masculin. Puis nous avons observé l'âge des conjointes des hommes chefs de ménage (Diagramme 2).

Les mères actuellement seules sont pour 38,7 % d'entre elles âgées de plus de 50 ans et 12,5 % ont plus de 60 ans; ces proportions sont respectivement de 30,5 et de 8,0 dans la population générale.

Les chefs de ménage de sexe masculin de la même façon, sont plus représentés dans des classes d'âge élevées au sein de la population des jeunes non qualifiés. Ainsi, ils sont presque deux fois plus nombreux à être âgés d'au moins 60 ans (11,7 % contre 6,5 %).

Enfin, leurs conjointes sont aussi moins jeunes que l'ensemble des mères des 16-19 ans.

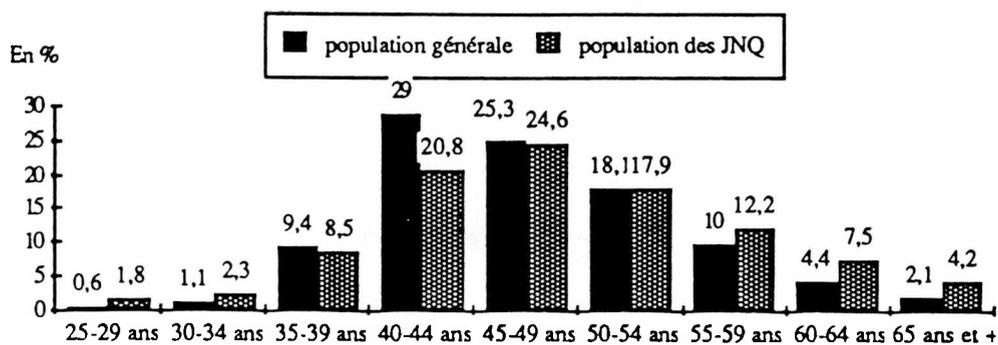
Cet âge relativement élevé des parents se retrouve clairement dans l'activité : les chefs des ménages auxquels appartiennent les JNQ sont plus souvent retraités que dans la population générale.

La nationalité constitue un autre critère de différenciation de l'environnement familial des jeunes non qualifiés. Pour 18 % d'entre eux, quand ils vivent avec leur père, ce dernier est de nationalité étrangère ; ils sont deux fois moins souvent dans ce cas dans la population générale des 16-19 ans.

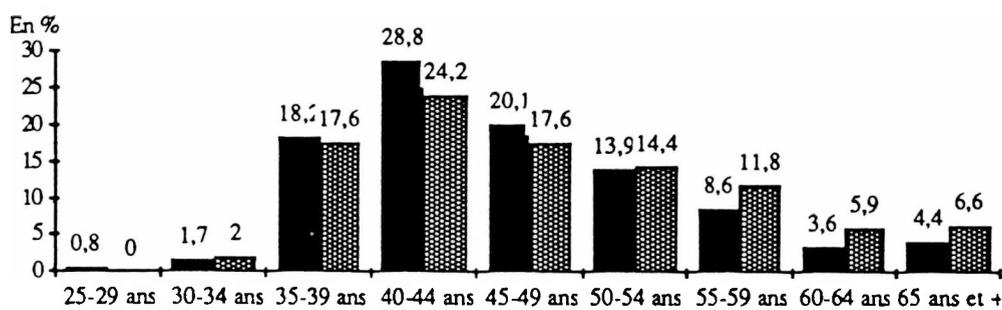
Diagramme 2

Age des chefs de ménage de sexe masculin, de sexe féminin
et des conjointes de chefs de ménage dans nos deux populations

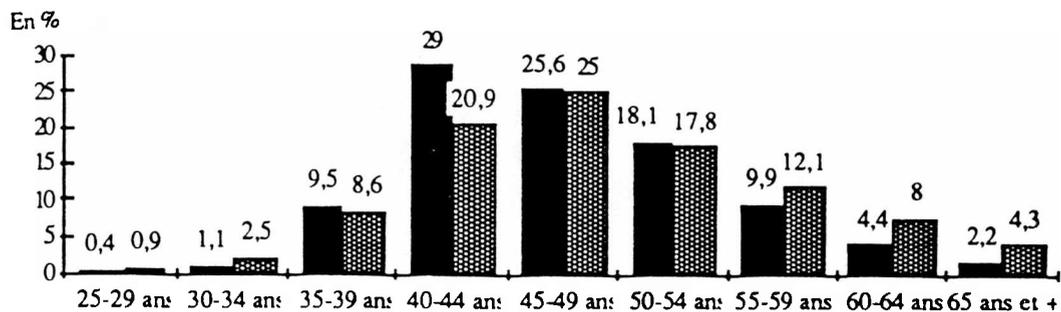
Chefs de ménage de sexe masculin



Chefs de ménage de sexe féminin



Conjointes de chefs de ménage



Il est plus rare que la mère, lorsqu'elle dirige seule le ménage, soit de nationalité étrangère. Toutefois, 8,5 % des jeunes non qualifiés sont dans cette situation, contre 5,1 % des jeunes de leur génération.

En conclusion, l'environnement familial des jeunes non qualifiés présente des caractéristiques démographiques qui l'éloignent de la "famille française type". Les structures familiales sont plus fréquemment de taille importante, complexes ou "incomplètes", les parents plus âgés et de nationalité étrangère.

C'est par la situation des parents vis-à-vis de l'activité, que nous pouvons appréhender la vision de la vie active qui est transmise à leurs enfants dans le cadre familial. Pour cela, seront examinées en premier lieu les variables descriptives du passé scolaire et du niveau de formation de leurs parents. Ensuite, leur activité puis les professions qu'ils exercent seront observées.

L'échec scolaire des jeunes non qualifiés, reflet de celui de leurs parents.

Le caractère reproductif de l'échec scolaire des enfants apparaît clairement (Diagrammes 3 et 4).

Leurs parents ont un niveau de formation assez faible. Une majorité d'entre eux ont fini leur scolarité primaire sans obtenir de diplômes ou parfois n'ont jamais fait d'études : 54 % des hommes et 57,4 % des femmes. C'est nettement plus que dans la population des parents des jeunes de niveau V, et que dans la population générale des parents des 16-19 ans (deux fois moins nombreux dans ce dernier cas).

Pour ceux qui ont réussi à continuer leurs études au delà du primaire, il leur a été difficile d'aller jusqu'à la fin d'études leur donnant une qualification professionnelle à la différence des parents des jeunes de niveau V qui ont assez fréquemment le niveau CAP ou BEP.

Diagramme 3

Représentation du niveau de formation des pères dans nos trois populations

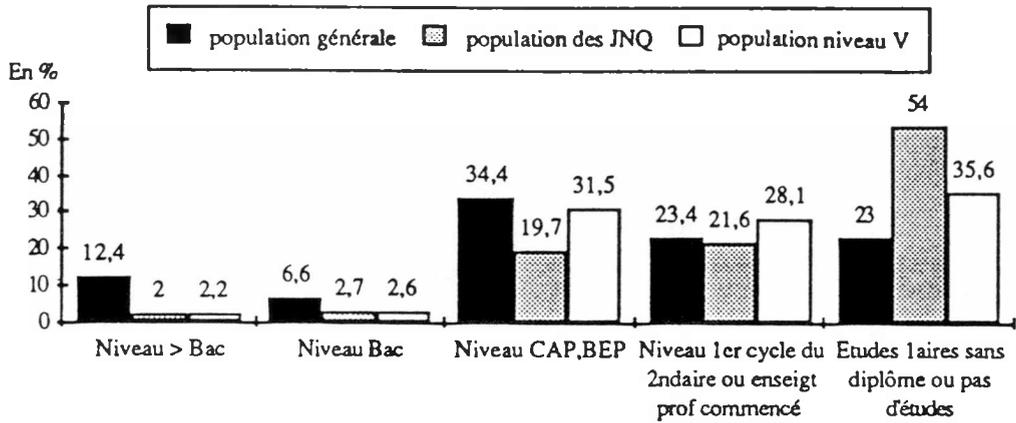
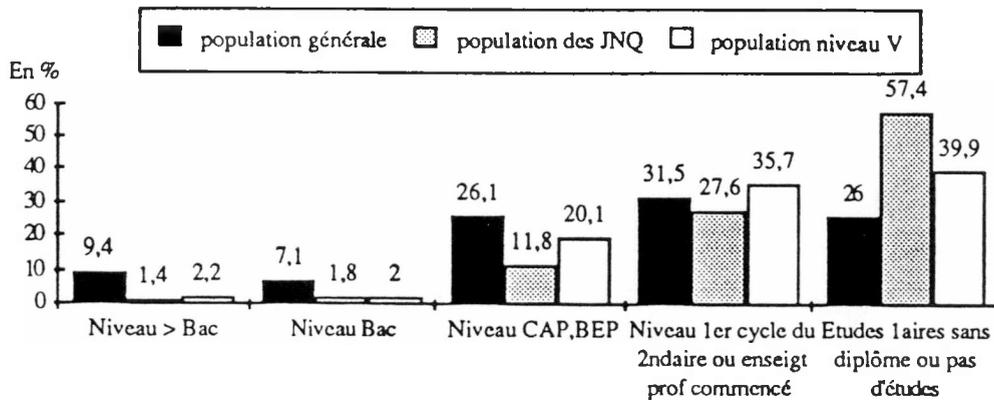


Diagramme4

Représentation du niveau de formation des mères dans nos trois populations



Enfin, le baccalauréat ou les études supérieures concernent très peu d'entre eux.

L'âge de fin d'études confirme ces constatations : Ils ont rarement poursuivi leurs études au delà de l'âge de 14 ans, et environ 25 % d'entre eux se sont arrêtés avant même d'atteindre cet âge (Diagrammes 5 et 6).

Si les parents des jeunes de niveau V ont quitté l'école dans la même proportion à 14 ans, ils ont été tout de même plus nombreux à continuer leur scolarité à des âges supérieurs : 33,6 % des hommes et 36,5 % des femmes contre 27,2 % des hommes et 28 % des femmes chez les parents des jeunes non qualifiés.

En conclusion, la scolarité des parents des jeunes non qualifiés s'est interrompue dans la grande majorité des cas, sans qu'ils aient obtenu la moindre qualification. Les parents des jeunes de niveau V ont eu la même difficulté à atteindre des niveaux de formation supérieurs, mais ils ont été plus nombreux à aller jusqu'au CAP.

Moins souvent actifs, leurs parents sont aussi plus atteints par le chômage

L'activité professionnelle constitue l'un des indicateurs de l'intégration sociale d'un adulte. D'autre part, elle nous permet d'approcher la situation économique des ménages auxquels appartiennent les jeunes non qualifiés.

Diagramme 5

Représentation de l'âge de fin d'études des pères de nos trois populations

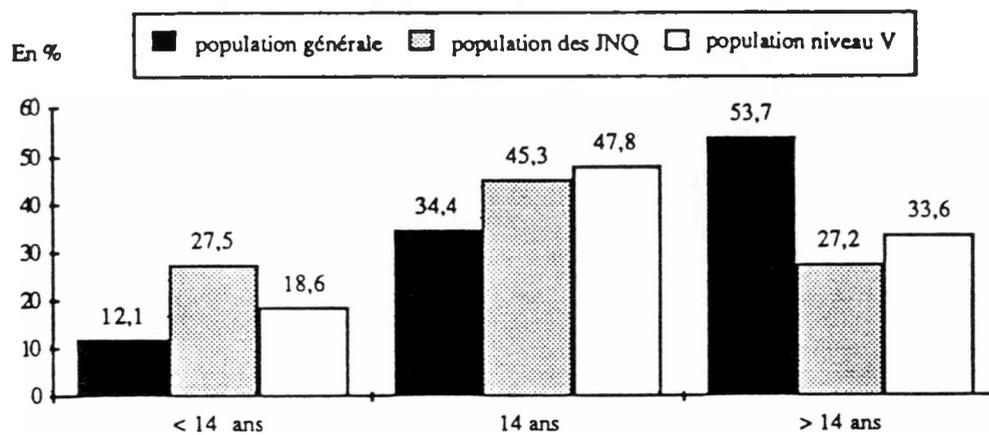
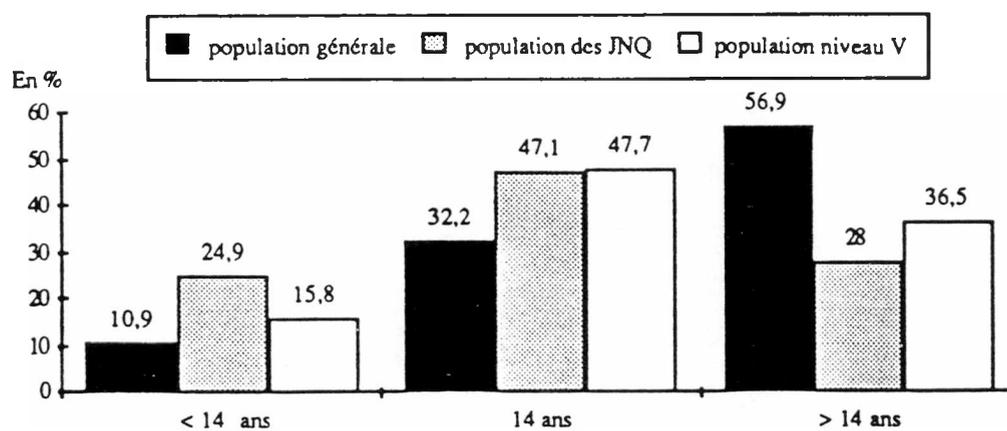


Diagramme 6

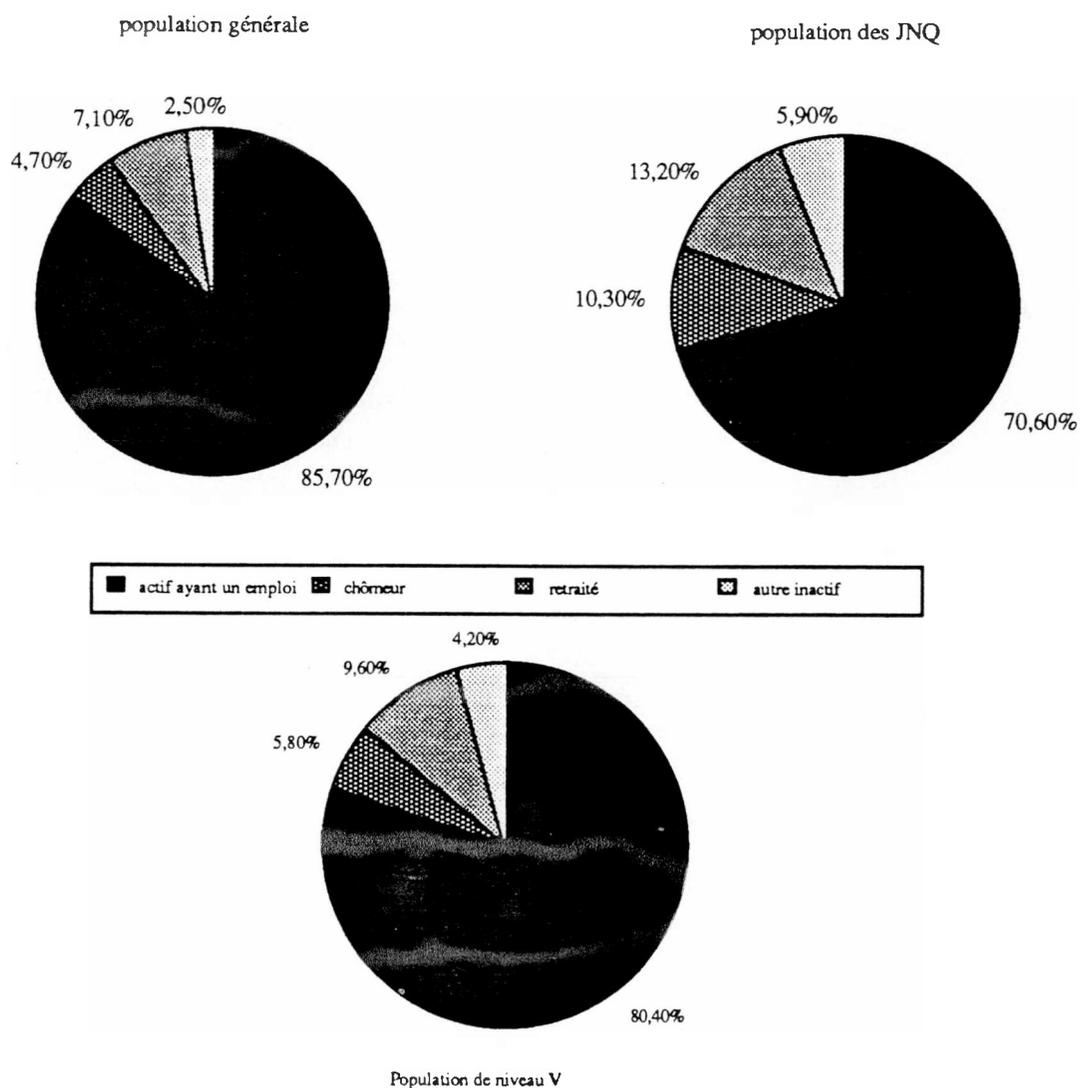
Représentation de l'âge de fin d'études des mères de nos trois populations



Le marché du travail est plus fréquemment inaccessible ou défavorable à leurs parents. En premier lieu, la proportion d'inactifs est nettement plus forte que dans la population générale des parents des 16-19 ans (cf Diagrammes 7, 8 et 9). Ainsi, leurs pères sont presque deux fois plus nombreux (19,1 % contre 9,6 %) à ne pas être au travail ou à ne pas en chercher un.

Diagramme 7

Activité des hommes chefs de ménage dans nos trois populations



Le critère de l'activité professionnelle est encore plus sélectif chez les femmes.

Nous avons distingué ici les mères de famille monoparentale de celles vivant avec leur conjoint :

- le tiers des mères de famille de jeunes non qualifiés vivant seules sont inactives, elles ne sont que 21,8 % dans ce cas, dans la population générale des mères de famille monoparentale.

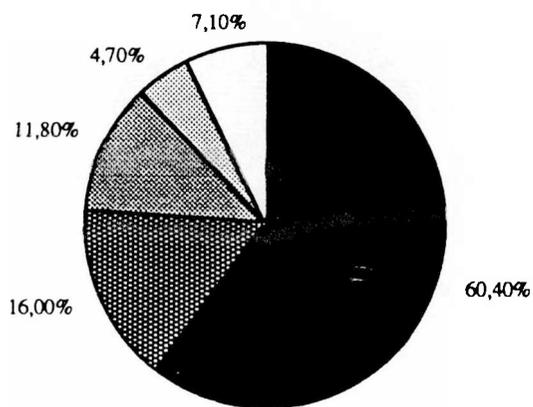
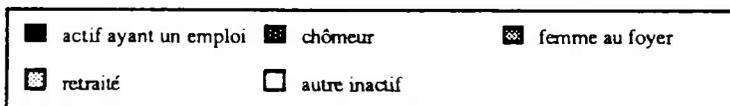
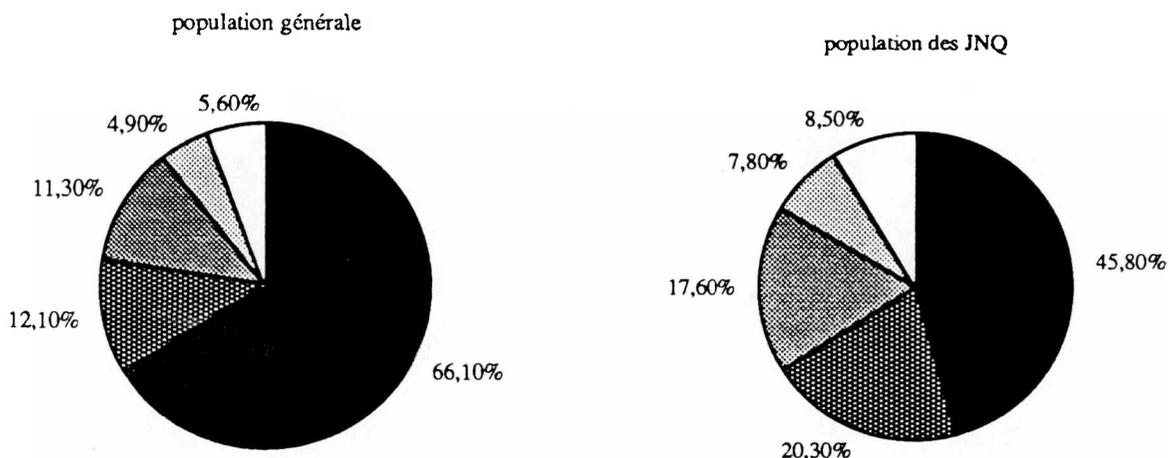
- 60,2 % des épouses des chefs de ménage dans la population des jeunes non qualifiés déclarent ne pas exercer d'activité (pour la plupart, elles sont alors femmes au foyer), alors qu'à l'inverse la majorité des mères des 16-20 ans exercent une profession. Quel que soit leur statut familial, les mères des jeunes non qualifiés sont toujours moins actives du point de vue professionnel que l'ensemble des mères de jeunes du même âge.

En second lieu, lorsqu'ils sont actifs leurs parents sont plus fréquemment au chômage : c'est le cas de 12,7 % des pères actifs dans la population des jeunes non qualifiés contre 5,2 % des pères actifs dans la population générale. De la même façon, les mères de jeunes non qualifiés sont deux fois plus fréquemment au chômage, quand elles sont actives, que l'ensemble des mères.

Il apparaît donc un certain nombre de situations où les parents des JNQ ne tirent aucun revenu direct d'une activité professionnelle (cf Diagramme 10) : 24,8 % des couples de parents sont dans ce cas. Cette situation ne concerne que 9,9 % des parents de l'ensemble des 16-19 ans. A l'inverse, le cas où les deux membres du couple exercent une profession est nettement plus fréquent pour ces derniers (cela représente 49,7 % d'entre eux) que dans les familles auxquelles appartiennent les jeunes non qualifiés (29,4 % des cas).

Diagramme 8

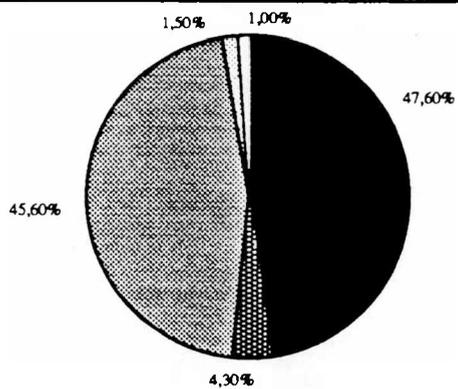
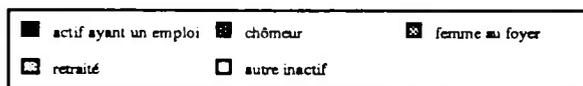
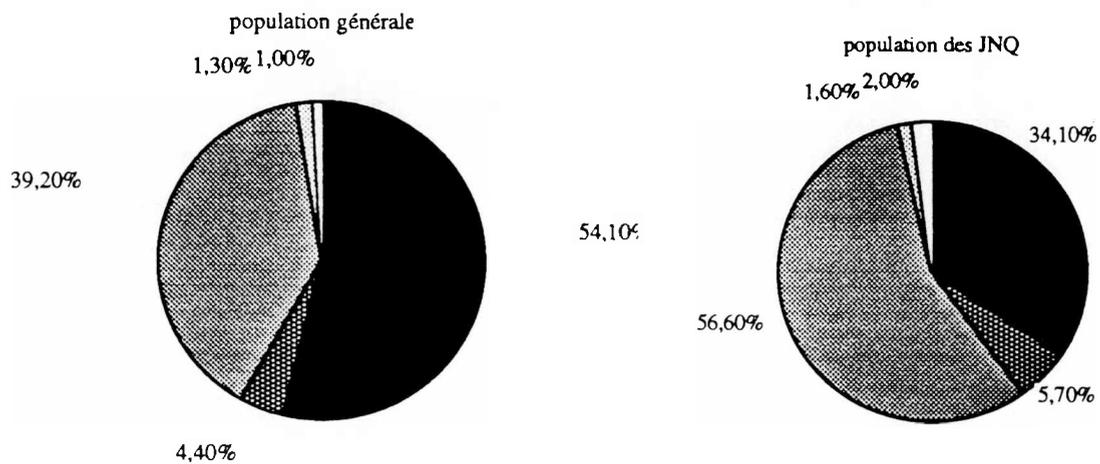
Activité des femmes chefs de ménage dans nos trois populations



Population niveau V

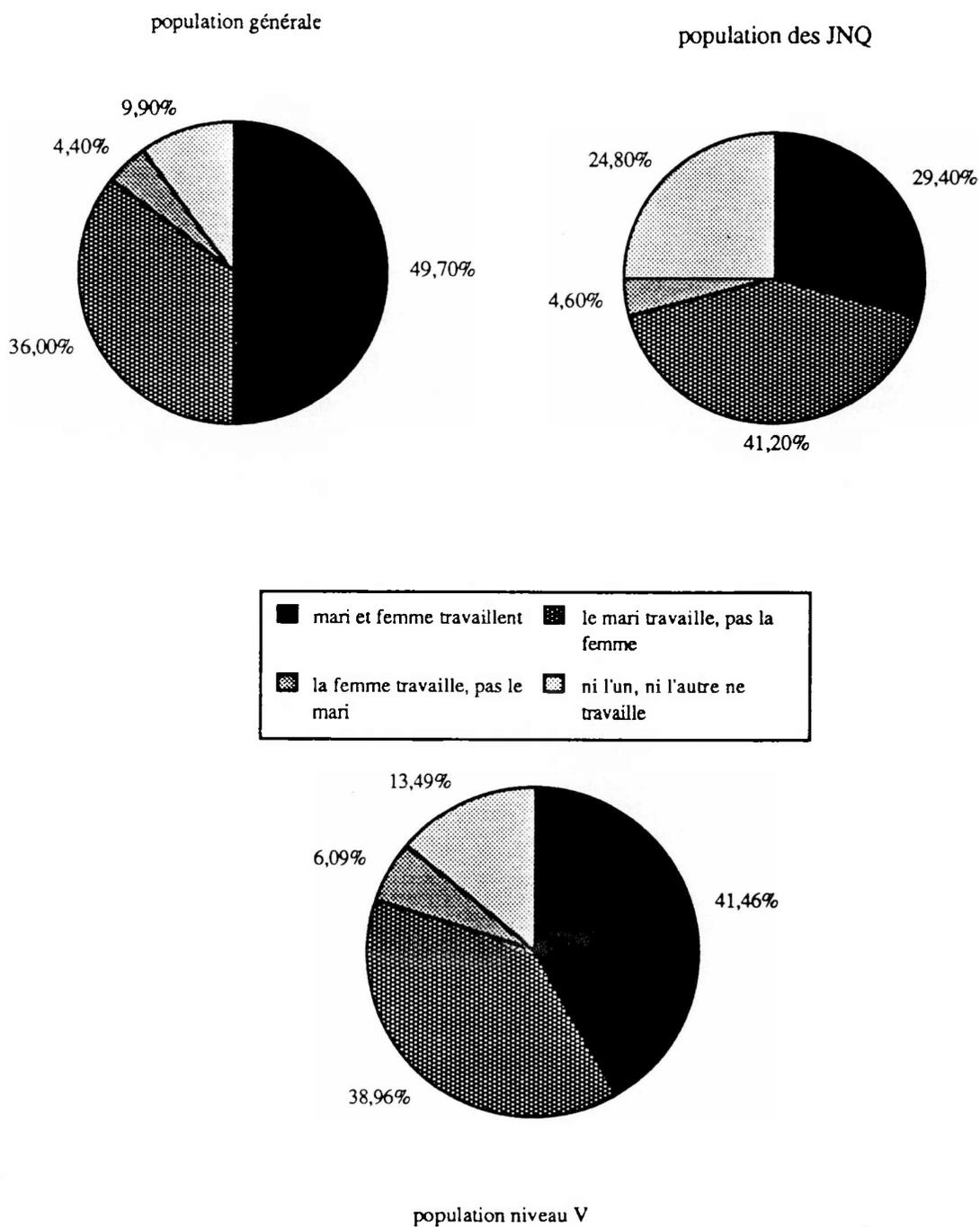
Diagramme 9

Activité des conjointes de chefs de ménage dans nos trois populations



population niveau V

Diagramme 10
Activité croisée des hommes chefs de ménage
et de leur conjointe dans nos trois populations



Leurs parents actifs, moins bien placés professionnellement, sont toutefois bien ancrés à leur poste de travail.

Outre leurs difficultés à s'insérer sur le marché du travail, les parents actifs de jeunes non qualifiés occupent des positions professionnelles qui ne sont pas très élevées dans l'échelle sociale.

Le type de profession exercée étant assez différencié selon le sexe, nous observons séparément hommes et femmes.

Les pères de jeunes non qualifiés sont pour une nette majorité (62,7 %) ouvriers (cf. diagramme 11) ; ils sont quasiment inexistant dans la catégorie socio-professionnelle la plus élevée "cadres supérieurs et professions libérales" et assez rarement parmi les professions intermédiaires. Les pères des jeunes de niveau V présentent le même genre de profil professionnel global ; mais outre le fait qu'ils sont tout de même un peu plus présents dans les catégories du haut de l'échelle, les ouvriers parmi eux sont plus fréquemment qualifiés que dans la population des pères de jeunes non qualifiés (71 % de qualifiés parmi les ouvriers contre 60,3 %).

Cette moindre qualification des pères ouvriers de jeunes non qualifiés est assez compréhensible au regard de leur niveau de formation (cf plus haut dans ce chapitre). Elle existe aussi sans doute pour les employés, mais il est difficile de l'appréhender à travers la nomenclature des CSP de l'INSEE, que nous avons utilisée.

Lorsqu'ils sont salariés, nous pouvons observer le revenu mensuel net tiré de leur travail¹. (cf. Diagrammes 13 et 14). Ils disposent d'un salaire moyen effectivement largement inférieur à celui de l'ensemble des chefs de famille des 16-19ans. Les salaires au moins égaux à 8000 Francs leur sont bien entendu peu accessibles (18,8 % d'entre eux touchent une telle somme) ; mais en cela ils se différencient peu des pères des jeunes de niveau V qui sont 22,6 % à percevoir ce salaire.

¹ C'est un salaire déclaré. D'après l'INSEE, ces déclarations sont légèrement sous-estimées; mais cela n'introduit pas de biais dans les différences constatées entre nos populations.

Diagramme 11
Répartition selon la catégorie socio-professionnelle
des chefs de ménage de sexe masculin dans les trois populations

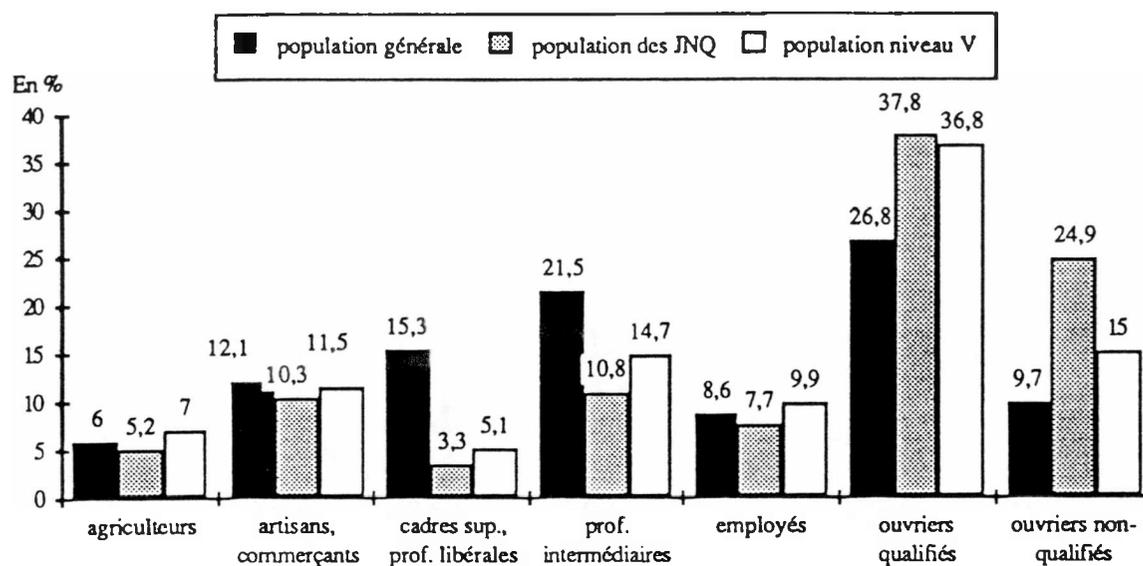


Diagramme 12
Répartition selon la catégorie socio-professionnelle
des mères actives dans les trois populations

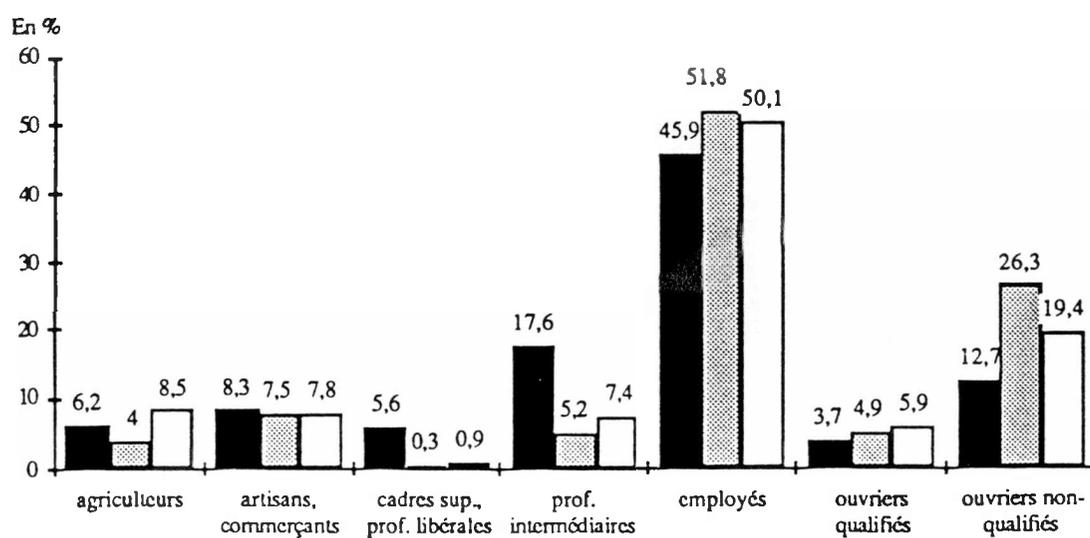


Diagramme 13

Salaire mensuel moyen des hommes chefs de ménage actifs
et salariés dans nos trois populations

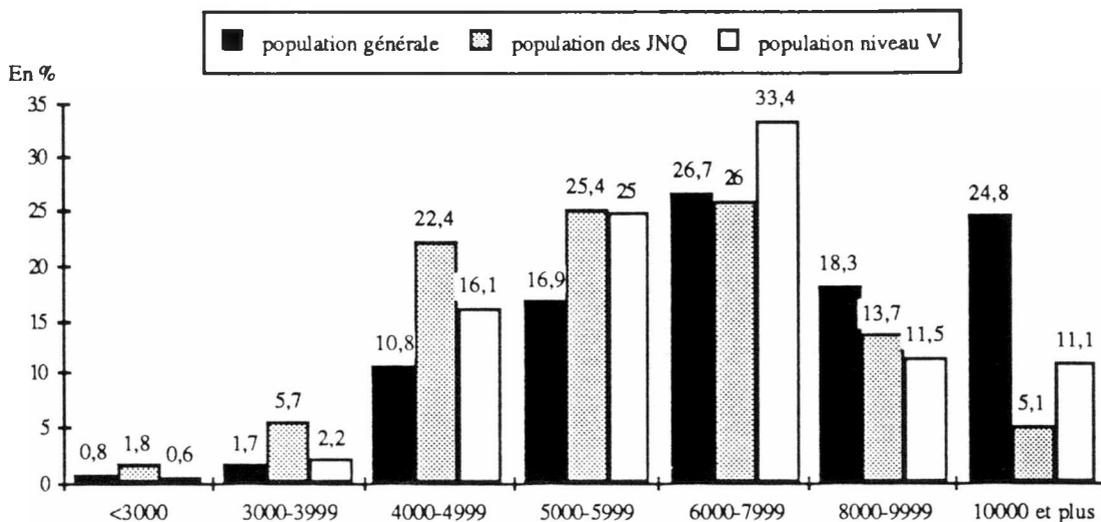
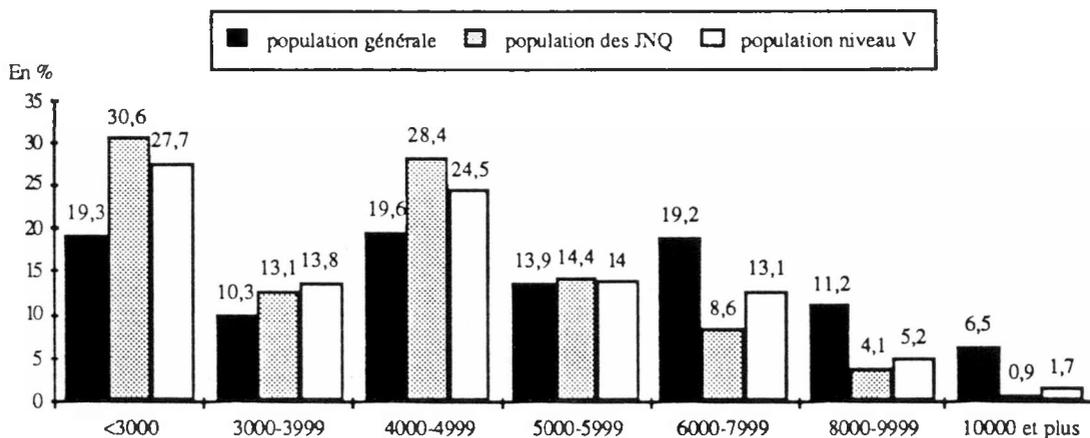


Diagramme 14

Salaire mensuel moyen des mères actives et salariées
dans nos trois populations



Par contre, ces deux populations se différencient clairement au niveau des bas salaires : en dessous de 5000 Francs mensuels on trouve 29,9 % des pères de jeunes non qualifiés et 18,9 % des pères de jeunes de niveau V. Leur handicap financier les situe alors

dans les couches les plus défavorisées de la population, d'autant plus que souvent leur femme ne travaille pas, et qu'il y a beaucoup de personnes à charge.

Enfin, pour ceux ayant des horaires de travail régulier, leur temps de travail hebdomadaire apparaît peu différent en moyenne de celui caractérisant la population générale des pères. Toutefois, ils ont un peu plus souvent des horaires oscillant autour des 39 heures légales : 80 % d'entre eux travaillent entre 35 et 44 h. par semaine, contre 67,3 % dans la population générale, où les horaires hebdomadaires vont plus fréquemment au-delà de 45 h..

En conclusion, les hommes chefs des ménages auxquels appartiennent les jeunes non qualifiés occupent des situations peu élevées dans la hiérarchie socio-professionnelle, leurs salaires sont généralement faibles ou moyens et leurs horaires s'éloignent rarement de la norme.

Les mères quand elles sont actives (nous avons vu plus haut qu'elles l'étaient moins fréquemment que la moyenne) présentent un profil professionnel équivalent à celui de leur mari (Diagramme 12). Elles sont aussi nettement sous-représentées parmi les cadres supérieurs, les professions libérales et celles intermédiaires. Deux fois plus souvent qu'en général (31,2 % contre 16,4%), elles exercent leur activité comme ouvrières, alors sans qualification pour une très large majorité. Elles sont tout autant "employées" que l'ensemble des autres mères, mais à des postes que l'on considère plutôt moins qualifiés: ainsi 40,8 % des mères de jeunes non qualifiés "employées" appartiennent à la catégorie des personnels des services directs aux particuliers, contre 25,7 % de l'ensemble des mères (il n'est pas possible de distinguer selon la qualification à l'intérieur des autres catégories d'employées).

Leurs salaires sont généralement peu élevés. Elles ne sont que 28% à disposer d'au moins 5000 Francs par mois, alors que près d'une mère sur deux obtient cette somme ou plus, en général. A l'opposé de l'échelle 30,6 % touchent moins de 3000 F mensuels ; ce qui ne peut constituer qu'un salaire d'appoint nettement insuffisant pour leur garantir une indépendance financière. Leurs horaires de travail sont pourtant assez comparables à ceux caractérisant l'ensemble des mères ; la différence de qualification reste par conséquent la principale explication de la faiblesse de leurs revenus.

A l'ensemble des caractéristiques professionnelles défavorables des parents des jeunes non qualifiés, on peut opposer leur relative stabilité à leur poste de travail, quand ils disposent d'un emploi. Ils sont tout aussi peu concernés, que l'ensemble des parents des 16-

19 ans, par les contrats d'intérim et ceux à durée déterminée (soit moins de 3 % des contrats). Enfin leur ancienneté, dans les entreprises où ils travaillent, est peu différente de celle des parents de la population générale : pour plus de 60 % d'entre eux, ils appartiennent depuis au moins dix ans à l'établissement les accueillant actuellement, contre environ 70 % de l'ensemble des parents.

Les frères et soeurs des jeunes non qualifiés restés à la maison vivent aussi des situations professionnelles difficiles.

L'enquête sur l'emploi nous permet seulement de connaître les caractéristiques des frères et soeurs encore présents au domicile familial. Les résultats obtenus ne sont donc pas représentatifs d'une situation moyenne. Il est en effet probable que les jeunes ayant le moins de difficultés d'insertion professionnelle partent plus rapidement de chez leurs parents une fois qu'ils sont sortis du système scolaire. On cherchera simplement à repérer ici la fréquence des situations où un JNQ vit avec un frère ou une soeur du même âge ou un peu plus âgé, qui a lui-même des difficultés à trouver un emploi.

Il y a en moyenne dans les ménages auxquels appartiennent les jeunes non qualifiés un autre enfant de plus de 16 ans. C'est aussi ce que l'on trouve pour les jeunes de niveau V. Dans les deux cas, la proportion des frères et soeurs encore scolarisés est d'environ 45 %. Mais, pour les actifs, le taux de chômage est plus élevé parmi les frères et soeurs des jeunes non qualifiés (39 % contre 26 %).

Les difficultés d'insertion des jeunes non qualifiés se combinent donc à celles de leurs frères et soeurs et aux problèmes d'emploi de leurs parents pour aboutir assez fréquemment à des situations de chômage multiples : 52,5 % des ménages comprennent au moins un chômeur et 16,5 % en abritent au moins deux. Ces taux sont beaucoup moins importants dans la population d'ensemble (respectivement 18,3 % et 3,3 %) et un peu plus faibles pour les ménages auxquels appartiennent les jeunes de niveau V (respectivement 38,8 % et 9,2 %).

Les frères et soeurs des jeunes non qualifiés ont connu eux aussi l'échec scolaire. Parmi ceux qui ont terminé leurs études, 5,2 % seulement sont allés jusqu'au baccalauréat et 30,2 % ont obtenu un diplôme de niveau V. A l'inverse, 36,9 % se sont arrêtés au niveau VI de formation.

La vision de la vie active transmise par l'environnement familial n'est donc pas très optimiste. Les difficultés que semblent rencontrer sur le marché du travail les membres de leur famille ne fournissent sans doute pas une image très valorisante de leur futur professionnel aux jeunes non qualifiés déjà handicapés par leur faible niveau de qualification à la sortie de l'école.

Nous allons aborder maintenant leur présent professionnel.

III - UNE INSERTION PROFESSIONNELLE DIFFICILE POUR LES JEUNES NON QUALIFIES.

On sait par les enquêtes de la DEP, du CEREQ et de l'INSEE que l'insertion professionnelle est d'autant plus difficile que le niveau de fin d'études est bas. Nos résultats confirment largement ce fait.

Nous avons séparé ici les jeunes en deux catégories : d'une part, ceux ayant quitté le domicile familial ; d'autre part , l'ensemble des autres jeunes non-qualifiés.

A titre de comparaison, c'est la population des jeunes de niveau V qui sera essentiellement utilisée ici ; en effet pour ces derniers, le temps écoulé entre la sortie de l'école et leur situation actuelle est assez proche de celui des jeunes non qualifiés.

A - LES JEUNES NE VIVANT PLUS CHEZ LEURS PARENTS

La part des jeunes non-qualifiés partis du domicile familial est relativement faible (14 % de notre population des 16-19 ans). Compte tenu du taux de sondage de l'enquête , cette situation ne concerne que 139 jeunes dans notre population d'étude. Il n'est donc pas question de donner des résultats précis mais il est quand même possible de décrire les grandes caractéristiques de ce groupe .

Les jeunes filles y sont très largement majoritaires (86 %) et la plupart vivent en couple.

Tableau n° 7

Situation familiale selon le sexe
des jeunes non-qualifiés ne vivant plus chez leurs parents
(en nombre de jeunes dans l'échantillon)

Situation Familiale	Filles	Garçons	Total
Vivant en couple	86	8	94
dont:			
- sans enfants	51	6	
- avec au moins un enfant	35	2	
Vivant seul	22	5	27
dont :			
- sans enfants	11	5	
- avec au moins un enfant	11	0	
Vivant avec d'autres jeunes	11	7	18
TOTAL	119	20	139

Dans un premier temps, sera présentée la situation des jeunes filles vivant en couple , puis nous examinerons la situation des autres .

Les jeunes filles parties rejoindre un conjoint

La vie en couple ne semble pas avoir entraîné pour elles des situations de pauvreté plus fréquentes que pour les jeunes vivant encore chez leurs parents.

Elles sont âgées en moyenne d'un peu plus de 19 ans, 15 % sont d'origine étrangère. Leur vie avec un conjoint est associée à la présence d'au moins un enfant pour 40 % d'entre elles et une fois sur trois dans ce cas elles ont au moins deux enfants. Leurs conjoints, toujours plus âgés, ont entre 22 et 28 ans , avec un âge moyen de 25 ans .

Elles ont quitté l'école très tôt, rarement après 17 ans et pour une large majorité sans même avoir obtenu le Certificat d'Etudes Primaires ; une sur trois a été jusqu'en troisième.

40 % d'entre elles sont femmes au foyer ; les autres ont un travail (pour 28%) ou sont au chômage (les 32 % restants) . Celles disposant d'un travail sont ouvrières non-

qualifiées ou employées ; en temps que stagiaire rémunérée, une fois sur trois .Elles exercent leur profession pour une part équivalente dans le cadre d'un mi-temps ou d'un temps complet de 39 heures. Leurs salaires dépassent rarement 4.500 Francs .

Le chômage ne donne presque jamais lieu à une allocation, bien qu'elles soient pour la plupart inscrites à l'ANPE. Elles aimeraient d'abord trouver un travail d'employées de commerce ou de personnel de service.

Leurs conjoints travaillent pour 80 % d'entre eux, ils sont très généralement ouvriers ; bien que peu qualifiés , ils gagnent en moyenne 5.000 Francs par mois et ils sont peu nombreux à avoir un salaire inférieur au SMIC.

Les autres "indépendants"

Au nombre de 53, il est difficile de tirer des conclusions statistiques fiables sur un échantillon de si faible taille et concernant des jeunes dans des situations assez diverses. Ils ont aussi 19 ans en moyenne. Ils ont arrêté leurs études vers 16 ans, sans aucun diplôme. Il n'est pas possible d'identifier les raisons de leur départ du domicile familial à travers les informations dont nous disposons à leur sujet. La seule explication résiderait dans une volonté sans doute plus forte d'émancipation. D'une manière générale, ils présentent le même profil que l'ensemble des autres jeunes non-qualifiés vivant dans leur famille, aussi la suite de ce chapitre les concerne également.

B - LES JEUNES VIVANT DANS LEUR FAMILLE

Moins de la moitié des jeunes non qualifiés travaillent actuellement et très souvent alors, dans le cadre d'un stage rémunéré.

Il apparaît qu'une très faible proportion des jeunes non qualifiés sont effectivement bien insérés au niveau professionnel ; ceci, en partie parce qu'un nombre non négligeable déclarent être inactifs (19,5 %).

Il s'agit soit de garçons au service militaire, soit de jeunes filles se déclarant "femme au foyer" ou classées par l'INSEE dans la catégorie des autres inactifs. Le retrait précoce du marché du travail n'est donc pas rare alors qu'il ne se rencontre presque pas chez les jeunes filles de niveau V.

41,6 % des J.N.Q. seulement sont "actif ayant un emploi". Ils sont presque autant à être au chômage : 38,9 %. Parmi les jeunes de niveau V qui sont actifs, le rapport entre ceux qui exercent une profession et ceux qui se déclarent au chômage est nettement plus favorable aux premiers (57,1 % contre 29,6 %).

Dans plus de 40 % des cas, les jeunes non qualifiés disposant d'un emploi, exercent cette activité dans le cadre d'un stage rémunéré. Ces stages sont essentiellement de trois natures¹ :

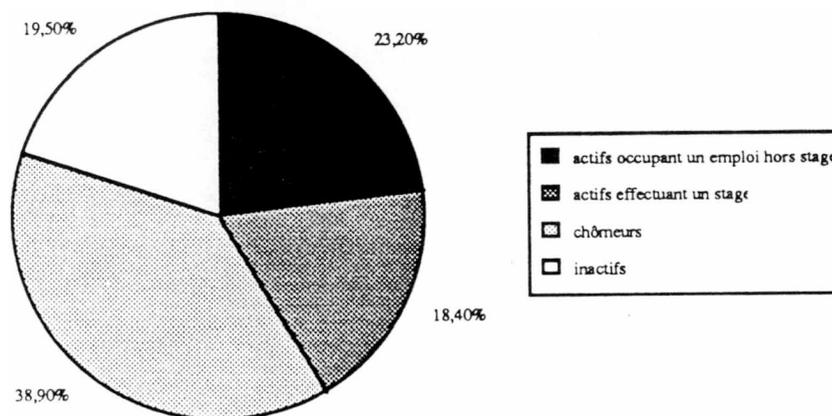
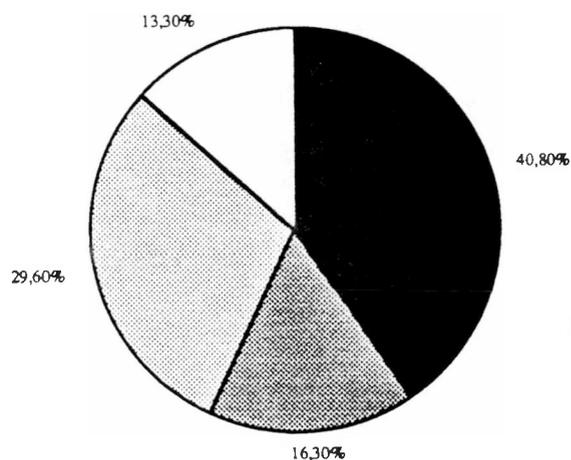
- les TUC sont les plus nombreux, ils concernent 57 % des jeunes stagiaires. Ils s'effectuent pour moitié dans les associations puis ils se répartissent de façon équivalente entre les organismes de l'Etat et les collectivités locales.

- les SIVP constituent le deuxième type de stages réalisés (19 %).

- enfin les autres stages "jeunes" (appartenant au dispositif 16-25 ou autres) intéressent 11 % des jeunes non qualifiés stagiaires.

On perçoit bien là tout l'impact de ces nouvelles formes d'activité pour le public auquel elles s'adressent.

¹Les autres types de stages concernant les jeunes non qualifiés sont : soit des stages de mise à niveau ou de la Formation Professionnelle pour Adultes, soit des stages dits "employeurs", comme des stages à l'entrée de certaines professions. Tous regroupés ils représentent 13 % des stages actuellement en cours parmi notre population.

Diagramme 13Activité des jeunes non qualifiés et des jeunes de niveau VJeunes non-qualifiésJeunes de niveau V

Nous allons observer dans le paragraphe suivant tous les actifs, quel que soit leur statut professionnel, sachant que leur place dans le monde du travail est pour le moins peu assurée donc très susceptible d'être remise en cause dans un avenir proche.

Ouvriers ou employés, 62,5 % de ces jeunes salariés touchent moins de 3.000 Francs par mois.

Les actifs sont employés ou ouvriers : il s'agit d'ouvriers non qualifiés pour plus de la moitié (56%), ensuite viennent les employés (33%), les autres sont ouvriers qualifiés.

L'intégration des stagiaires rémunérés (notamment de ceux effectuant un TUC) dans la catégorie des actifs occupés explique la forte proportion de jeunes ayant un temps de travail hebdomadaire correspondant à un temps partiel (15 à 29 heures), qui concerne 37 % de ceux qui travaillent. Reste que parmi les jeunes non qualifiés près de la moitié des actifs occupés ont un horaire de travail compris entre 35 et 44 heures par semaine, ne s'éloignant donc guère des 39 heures légales.

De la même façon, la prise en compte des indemnités que touchent les stagiaires induit des salaires en moyenne peu élevés : 62,5 % des salariés actifs touchent un revenu mensuel inférieur à 3.000 Francs. 75 % disposent de moins de 4.000 Francs par mois ; par conséquent, quel que soit leur statut professionnel, leurs salaires dépassent rarement le SMIC.

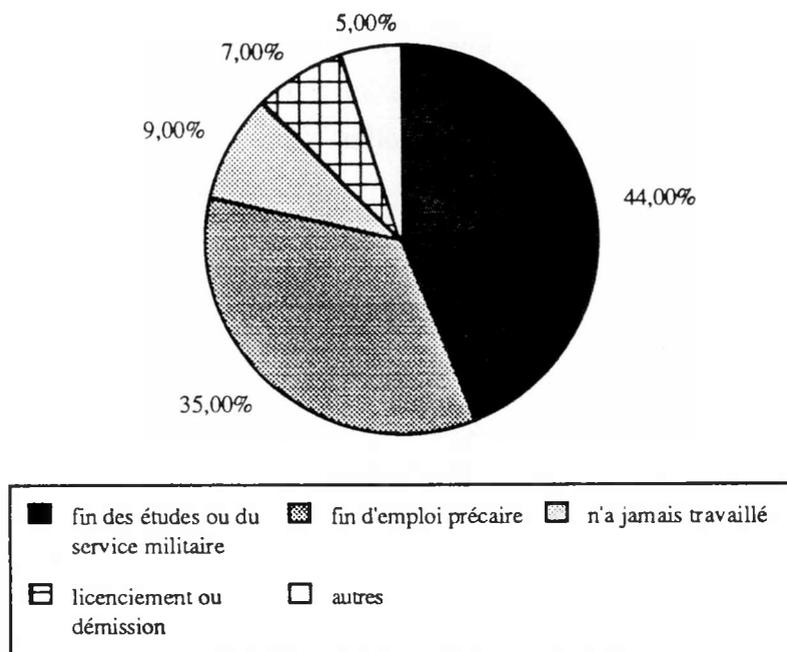
Enfin, la relative fréquence des contrats à durée déterminée, qui concernent 30 % des actifs est encore une conséquence du nombre important de stagiaires parmi les jeunes non qualifiés; ceci est d'autant plus clair que l'autre forme de contrat précaire qu'est l'intérim intéresse moins de 2 % des jeunes. Cette forme de travail temporaire n'est pas ouverte aux jeunes non qualifiés. Ainsi faibles salaires, temps de travail réduits et contrats précaires s'expliquent en grande partie par la surreprésentation des stagiaires au sein des jeunes actifs occupés.

Ils sont devenus chômeurs à la sortie de leurs études ou à la suite d'un emploi précaire, il y a en général moins d'un an.

Une très nette majorité des jeunes chômeurs non qualifiés (88 %) n'ont jamais eu d'emploi stable (cf Diagramme 17) : ils sont au chômage depuis la fin de leurs études, la sortie de leur service militaire pour quelques-uns, à la suite d'un emploi précaire ou ils déclarent simplement n'avoir jamais travaillé.

Diagramme 14

Circonstance de la recherche d'un emploi

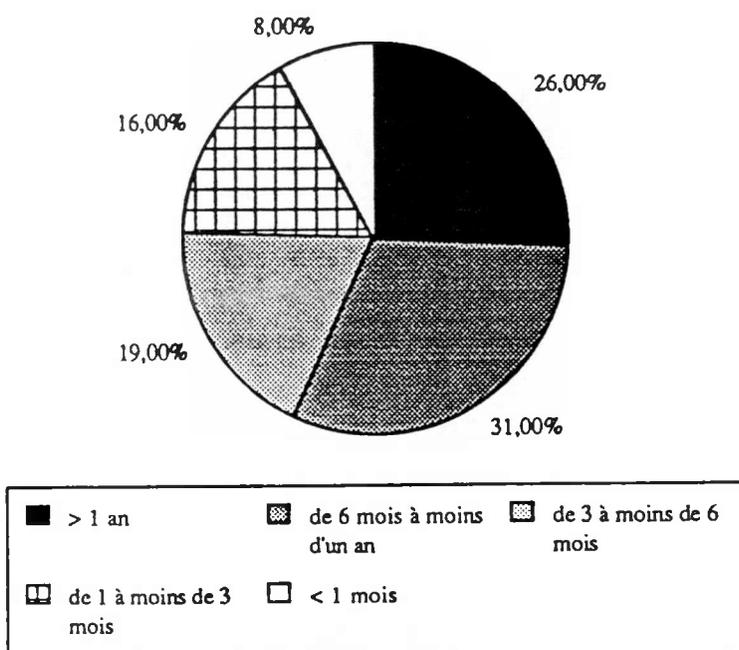


Les non qualifiés sont sans doute les plus pénalisés sur le marché du travail par l'absence d'expérience. Outre le handicap de leur manque de diplôme, ils ont rarement l'occasion de faire leurs preuves dans le cadre d'un véritable emploi : ni précaire, ni aménagé. Le premier vrai travail est le plus difficile à obtenir.

20 % d'entre eux ne sont pas inscrits à l'ANPE ; mais dans ce cas, une fois sur deux, ils déclarent faire d'autres démarches pour trouver un emploi. L'inscription entraîne souvent (pour près de 70 %) le dépôt d'une demande d'allocation, mais actuellement ils n'en perçoivent une que rarement.

Pour la plupart, ils sont chômeurs depuis moins d'un an (cf Diagramme 18)

Diagramme 15

Durée du chômage

Il reste tout de même que 26 % d'entre eux sont dans une inactivité forcée depuis 1 an au moins, et parmi ces derniers près d'un sur deux depuis deux ans. Le délai de six mois correspond essentiellement aux jeunes ayant arrêté l'école à la rentrée précédente.

La difficulté de ces jeunes à trouver "leur place" en termes professionnels est complètement intégrée dans les vœux qu'expriment tous les jeunes à la recherche d'un emploi actuellement .

Ils ont de faibles exigences quant au type d'emploi recherché

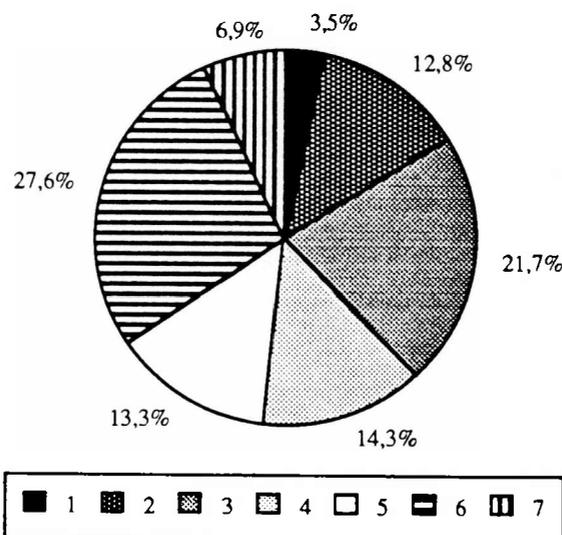
Si en majorité ils préfèrent ou exigent un emploi permanent et à temps complet, les professions qu'ils aimeraient exercer sont assez cohérentes, compte tenu de leur faible niveau de qualification et de l'état du marché du travail.

Ce sont les chômeurs principalement, mais aussi une partie des jeunes travaillant aujourd'hui et insatisfaits de leur situation professionnelle qui ont ici exprimé leurs désirs.

Ils aimeraient, et ceci quelle que soit leur situation actuelle, trouver un emploi stable : 39,5 % n'accepteraient, selon leurs déclarations, qu'un travail à temps complet et permanent ; 54 % préféreraient ce type de travail, mais n'excluent pas l'éventualité d'un temps partiel ou d'un contrat à durée déterminée. S'il se présente, l'emploi à temps partiel très peu demandé sera donc subi, plus que choisi. Au niveau de la profession recherchée, ils se font peu d'illusions.

Diagramme 16

Types de professions recherchées par les jeunes non qualifiés
à la recherche d'un emploi



- | | |
|---|---------------------------|
| 1: cadres ou professions intermédiaires | 4: ouvriers qualifiés |
| 2: employés administratifs | 5: ouvriers non qualifiés |
| 3: autres employés | 6: n'importe quoi |
| 7: non précisé | |

Un peu plus d'un jeune sur quatre dit "n'importe quoi" ; ils savent très bien qu'ils ne peuvent plus espérer devenir cadre ou avoir une profession intermédiaire ; mais les carrières d'employés, pourtant pas toujours accessibles, exercent toujours une forte attraction, surtout chez les jeunes filles. Les professions ouvrières correspondent à 28 % des jeunes, se partageant de façon équivalente entre qualifiées et non qualifiées .

Les aspirations professionnelles des adolescents ont fait l'objet de questions plus précises dans l'enquête réalisée par le CREDOC auprès de 400 jeunes non-qualifiés. De la même façon, leurs réponses révèlent une certaine désillusion. Ces résultats sont exposés dans les chapitres suivants .

CONCLUSION

L'ensemble des données statistiques qui viennent d'être présentées permettent de conclure à l'énorme importance du déterminisme social dans l'échec scolaire, aujourd'hui encore. Quel que soit le facteur de précarité retenu (structures familiales, niveau scolaire des parents, situation économique du ménage, nationalité), les ménages des jeunes non qualifiés apparaissent toujours plus précaires que les ménages des jeunes de niveau V qui sont, eux-mêmes, défavorisés par rapport à la moyenne. Ce rapport n'avait pas pour objectif de classer une série de variables en fonction de leur importance dans l'explication de l'échec scolaire. Une telle tentative aurait nécessité l'emploi de techniques statistiques plus complexes que celles dont nous nous sommes servis. Mais on peut quand même constater qu'au regard de certaines variables, les jeunes non qualifiés ne sont pas très éloignés des jeunes de niveau V.

C'est le cas notamment pour la très faible proportion des parents ayant au moins le baccalauréat, pour les taux de pères cadres ou ouvriers qualifiés ou pour le pourcentage des mères actives occupant un emploi de cadres ou de professions intermédiaires.

A l'inverse, les jeunes de niveau V sont beaucoup plus proches de la moyenne que des J.N.Q. pour des variables liées à la structure familiale -taille du ménage, familles monoparentales-, pour des indicateurs de précarité économique comme le chômage du père et de la mère ou pour la possession d'un niveau de formation moyen (CAP ou BEP).

En résumé, les jeunes non qualifiés et les jeunes de niveau V sont issus de familles où les parents n'ont pas fait d'études longues et ont rarement atteint une position sociale élevée. Mais les jeunes de niveau V ont des parents qui ont suivi plus souvent une formation professionnelle courte, qui occupent aujourd'hui des emplois un peu plus qualifiés et mieux rémunérés et qui n'ont pas eu à trop souffrir de la crise de l'emploi. Par ailleurs l'environnement familial qu'ils ont connu ne s'éloigne guère de la norme : -un couple avec assez peu d'enfants-.

Par rapport à eux, les ménages des jeunes non qualifiés apparaissent beaucoup plus fragiles : pères non qualifiés et souvent sans emploi, mères inactives et structures familiales qui accroissent encore les risques de difficultés financières.

RECAPITULATIF

Nous avons récapitulé dans les tableaux qui suivent nos principaux résultats en comparant systématiquement la population générale des 16-19 ans, la population des J.N.Q. et la population des jeunes de niveau V.

Ces comparaisons sur des stocks de jeunes sortis du système scolaire à des dates différentes sont moins rigoureuses que ne l'aurait été une étude sur des cohortes de sortants pour une année donnée. Mais une telle étude aurait nécessité l'exploitation de plusieurs fichiers successifs de l'enquête sur l'emploi afin de travailler sur un nombre significatif de jeunes sortant aux niveaux VI et Vbis de formation. Ceci aurait alourdi fortement les coûts de l'opération.

En fait, les résultats de l'étude d'une cohorte seraient parfaitement identiques à ceux que nous présentons ici s'il y a complète indépendance, pour un niveau de formation donné, entre l'âge de sortie du jeune et les caractéristiques de son milieu familial. Sinon, nos résultats ont tendance à accorder une pondération excessive aux jeunes sortis le plus tôt du système scolaire (par exemple aux jeunes sortis à 17 ans avec un niveau V de formation par rapport à ceux qui sont sortis à 18 ans avec ce même niveau).

De toutes façons, ces considérations méthodologiques ne remettent pas en cause la validité de nos résultats.

Par ailleurs, nous n'avons pas pu comparer au sein de la population des J.N.Q., ceux qui sont sortis au niveau VI de formation et ceux qui sont allés jusqu'au niveau Vbis. Outre les problèmes de taille d'échantillon, il s'est avéré que les nomenclatures de l'enquête sur l'emploi ne permettaient pas de distinguer parfaitement ces deux populations. La seule distinction possible se fait sur le niveau de formation générale avec, d'un côté, ceux qui sont allés jusqu'en classe de 3ème ou qui ont obtenu le certificat d'études primaires et de l'autre, ceux qui ont abandonné une filière d'enseignement général avant la troisième sans obtenir le CEP (ce qui inclut, par exemple, des jeunes ayant abandonné en cours de CAP et classés normalement au niveau Vbis de formation).

Nous avons comparé ces deux sous-groupes. Le premier comprend une majorité de filles, le second une majorité de garçons. Pour le reste, les différences ne sont pas toujours

nettes mais, quand elles existent, elles mettent en évidence une précarité encore plus grande pour le milieu familial des jeunes ayant la formation générale la plus faible : plus de familles très nombreuses, un taux d'activité des mères encore plus bas, un taux de chômage très élevé chez les pères qui sont plus souvent ouvriers et, au total, beaucoup moins de situations de double activité chez les parents.

Tableau A: Répartition par groupe régional (en %)

GROUPE REGIONAL	Population générale des jeunes	Population des JNQ	Population des jeunes de niveau V
Ile de France	16,6	16,0	15,2
Champagne-Ardennes- Bourgogne Picardie-Centre Haute et Basse Normandie	19,1	24,7	19,8
Nord-Pas de Calais	8,1	11,6	7,8
Lorraine-Alsace Franche-Comté	10,2	9,9	11,7
Pays de Loire-Bretagne Poitou-Charentes	14,4	9,5	15,4
Aquitaine, Limousin Midi-Pyrénées	9,9	8,9	9,9
Rhône-Alpes, Auvergne	11,4	9,8	11,0
Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'azur Corse	10,3	9,6	9,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Tableau B: Répartition par type de commune de résidence (en %)

TYPE DE COMMUNE	Population générale des jeunes	Population des JNQ	Population des jeunes de niveau V
Commune rurale appartenant à un canton totalement rural	10,2	9,9	10,9
Commune rurale appartenant à un canton en partie rural	15,8	13,0	17,6
Unité urbaine de moins de 20000 habitants	17,2	19,4	17,8
Unité urbaine de 20000 à 100000 habitants	13,4	15,9	14,2
Unité urbaine de 100000 habitants ou + (sauf agglo. parisienne)			
Agglomération parisienne sauf Paris	11,0	10,5	9,9
Paris	2,8	2,8	2,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Tableau C: Répartition par mode d'occupation du logement (en %)

MODE D'OCCUPATION DU LOGEMENT	Population générale des jeunes	Population des JNQ	Population des jeunes de niveau V
Ménage accédant à la propriété	36,2	21,1	27,8
Ménage propriétaire de son logement ou de sa maison	24,2	16,3	23,2
Locataire	34,8	57,2	44,7
Logé par l'employeur ou à titre gracieux	4,7	5,4	4,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Tableau D: Nombre de pièces moyen à nombre de personnes donné dans le ménage

NOMBRE DE PERSONNES DANS LE MENAGE	Population générale des jeunes		Population des JNQ		Population des jeunes de niveau V	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
1	1,4		1,9 (ns)		1,8(ns)	
2	3,0		2,7		2,9	
3	4,1		3,6		4,1	
4	4,5		3,9		4,2	
5	4,9		4,7		4,6	
6 et plus	5,1		4,7		5,0	
ENSEMBLE	4,5		4,1		2,8	

(ns) signifie que la petitesse de l'effectif de calcul rend ce chiffre non significatif

Tableau E: Part des jeunes vivant encore dans la famille selon l'âge(en %)

AGE	Population générale des jeunes		Population des JNQ		Population des jeunes de niveau V	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
16-17 ans	99,5	98,6	97,7	87,2	98,5	91,7
18-19 ans	93,9	81,8	94,9	68,1	96,0	75,6
Total par sexe	97,3	91,9	95,9	75,0	96,2	76,8
TOTAL	94,6		85,5		87,9	

Tableau F: Répartition selon le type de ménage des jeunes vivant dans leur famille(%)

TYPE DE MENAGE	Population des jeunes	Population des JNQ	Population des jeunes de niveau V
Familles où deux parents sont présents dont:	85,5	76,5	83,3
-couple sans enfant *	0,9	1,2	1,2
-couple avec un enfant	17,4	15,8	22,1
-couple avec deux enfants	32,4	18,8	27,0
-couple avec 3 enfants ou +	34,8	40,7	33,0
Familles monoparentales dont:	13,3	21,5	15,6
-mère présente	11,3	18,2	13,5
-père présent	2,0	3,3	2,1
Ménages sans famille principale	1,1	2,0	1,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0

* les jeunes présents dans ces ménages sont des petits-enfants, des neveux..

Tableau G: Répartition selon le nombre de personnes du ménage des jeunes vivant dans leur famille (en %)

TYPE DE MENAGE	Population générale des jeunes	Population des JNQ	Population des jeunes de niveau V
Ménages de 2 à 5 personnes dont:	80,5	67,2	80,4
- 2 personnes	3,9	6,1	5,6
- 3 personnes	19,6	18,4	23,0
- 4 personnes	34,7	24,5	30,1
- 5 personnes	22,2	18,2	21,6
Ménages de 6 personnes ou + dont:	19,5	32,8	19,6
- 6 à 8 personnes	16,5	25,8	17,0
- 9 personnes et plus	3,0	7,0	2,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Tableau H: Répartition selon l'âge du père
des jeunes vivant dans la famille (en %)

CLASSE D'AGE DU PERE	Population générale des jeunes	Population des JNQ	Population des jeunes de niveau V
25-29 ans*	0,6	1,8	1,3
30-34 ans*	1,1	2,3	1,2
35-39 ans	9,4	8,5	3,6
40-44 ans	29,0	20,8	22,0
45-49 ans	25,3	24,6	27,7
50-54 ans	18,1	17,9	23,0
55-59 ans	10,0	12,2	12,0
60-64 ans	4,4	7,5	6,5
65 ans et plus	2,1	4,2	2,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0

* il ne s'agit pas du père du jeune mais d'un oncle, d'un frère...

Tableau I: Répartition selon le niveau de formation du père
des jeunes vivant dans la famille(en %)

NIVEAU DE FORMATION DU PERE	Population générale des jeunes	Population des JNQ	Population des jeunes de niveau V
Niveau supérieur au Baccalauréat	12,4	2,0	2,2
Niveau Baccalauréat	6,6	2,7	2,6
Niveau CAP, BEP	34,4	19,7	31,5
Niveau 1 ^{er} cycle du 2 nd aire, enseignement professl commencé	23,4	21,6	28,1
Etudes 1 ^{ères} sans diplôme, ou pas d'études	23,0	54,0	35,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Tableau J: Répartition selon l'activité du père et de la mère
des jeunes vivant dans la famille, quand les deux parents sont présents
(en %)

ACTIVITE DU PERE	Population générale des jeunes	Population des JNQ	Population des jeunes de niveau V
Actif ayant un emploi	85,7	70,6	80,4
Chômeur	4,7	10,3	5,8
Retraité	7,1	13,2	9,6
Autre inactif	2,5	5,9	4,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0

ACTIVITE DE LA MERE	Population générale des jeunes	Population des JNQ	Population des jeunes de niveau V
Actif ayant un emploi	54,1	34,1	47,6
Chômeur	4,4	5,7	4,3
Femme au foyer	39,2	56,6	45,6
Retraité	1,3	1,6	1,5
Autre inactif	1,0	2,0	1,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Tableau K: Répartition selon la catégorie socio-professionnelle des pères actifs et des mères actives, des jeunes vivant dans la famille(en %)

CSP DU PERE	Population générale des jeunes	Population des JNQ	Population des jeunes de niveau V
Agriculteur	6,0	5,2	7,0
Artisan, Commerçant	12,1	10,3	11,5
Cadre supérieur, Profession libérale	15,3	3,3	5,1
Profession intermédiaire	21,5	10,8	14,7
Employé	8,6	7,7	9,9
Ouvrier qualifié	26,8	37,8	36,8
Ouvrier non qualifié	9,7	24,9	15,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0

CSP DE LA MERE	Population générale des jeunes	Population des JNQ	Population des jeunes de niveau V
Agriculteur	6,2	4,0	8,5
Artisan, Commerçant	8,3	7,5	7,8
Cadre supérieur, Profession libérale	5,6	0,3	0,9
Profession intermédiaire	17,6	5,2	7,4
Employé	45,9	51,8	50,1
Ouvrier qualifié	3,7	4,9	5,9
Ouvrier non qualifié	12,7	26,3	19,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Chapitre II

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS

Enquête auprès de 400 jeunes

Introduction.

Après avoir décrit dans le premier chapitre l'environnement familial et la situation professionnelle des jeunes non qualifiés, nous allons, dans ce deuxième chapitre présenter les résultats de l'enquête menée par le CREDOC auprès de 400 jeunes de 16 à 18 ans sortis du système scolaire sans qualification et n'ayant pas encore trouvé d'emploi stable.

Nous avons précisé dans l'introduction générale que cette enquête avait deux types d'objectifs :

- approfondir les résultats de l'enquête sur l'emploi dans une perspective plus qualitative en posant des questions sur l'histoire scolaire et familiale des jeunes interrogés, sur l'itinéraire récent qui les a amenés à leur situation présente, sur leurs conditions de vie actuelles, sur l'image qu'ils gardent du système éducatif et sur leurs projets ,

- compléter la connaissance des jeunes entrant en CIPPA (Cycle d'Insertion Professionnelle Par Alternance de l'Education Nationale), après l'évaluation pédagogique organisée en 1988 par la DEP et la DLC. Il s'agissait de mieux comprendre leurs motivations à l'entrée en CIPPA mais aussi, en les comparant à un échantillon de jeunes du même âge, de même niveau scolaire et habitant dans les mêmes localités, d'étudier ce qui, éventuellement, les distinguait des autres jeunes sans qualification sur le plan des conditions de vie, de l'environnement familial, des activités ou des perspectives professionnelles.

En choisissant d'interroger 200 jeunes en CIPPA et 200 jeunes hors CIPPA, nous nous donnions les moyens de comparer les deux populations mais il n'était pas sûr a priori que l'agrégation des 400 entretiens donnerait une image représentative de l'ensemble des 16-18 ans sans qualification. Les CIPPA ne concernant qu'une minorité de jeunes (5 % des flux annuels aux niveaux VI et Vbis), notre échantillon aurait été largement biaisé s'il s'était avéré que les jeunes en CIPPA se distinguaient nettement du reste de la population des jeunes non qualifiés par leur environnement familial, leurs conditions de vie, leurs activités extra scolaires etc... On aurait pu penser par exemple que les parents acceptaient que leurs enfants reprennent un cycle de formation non rémunéré (à l'exception de la bourse scolaire) parce qu'ils n'avaient pas les problèmes financiers que connaissent beaucoup de familles de jeunes non qualifiés.

LES CIPPA

Les cycles d'insertion professionnelle par alternance constituent une des formules offertes par le dispositif d'aide à l'insertion organisé au sein de l'Education nationale. Ils accueillent des jeunes (16-18 ans) qui sont sur le point de quitter le système éducatif, sans qualification, après un cursus scolaire généralement heurté et parsemé d'échecs divers. Pour ces jeunes, les CIPPA sont des lieux d'aide et de conseil pour élaborer des projets de formation adaptés.

OBJECTIFS

- Aider les jeunes à accéder à un emploi ou à une formation.
- Repérer et définir, avec les entreprises, des profils d'emploi répondant à leurs besoins et accessibles aux jeunes.

PUBLIC.

Il s'agit essentiellement de jeunes sur le point de quitter le système éducatif sans qualification, sans avoir trouvé une solution d'insertion professionnelle et ayant besoin d'une phase de transition et de pré-qualification. En 1987, 4.600 jeunes ont été accueillis en CIPPA.

ORGANISATION.

Le CIPPA est rattaché à un établissement scolaire (collège ou lycée professionnel) et placé sous la responsabilité du chef d'établissement.

Il est suivi par le groupe d'aide à l'insertion composé par le chef d'établissement, les représentants du district, les représentants des entreprises et divers partenaires (mission locale, permanence d'accueil, agence pour l'emploi...).

La formation se déroule en alternance, entre l'établissement et l'entreprise.

La durée de fréquentation du CIPPA ne correspond pas nécessairement à une année scolaire : un jeune peut sortir du cycle à tout moment en fonction de ses choix d'orientation.

ORIENTATION ULTERIEURE.

En règle générale on note trois possibilités :

- poursuite de formation à l'Education nationale (collège ou lycée),
- entrée en apprentissage ou signature d'un contrat d'alternance,
- embauche à temps plein.

Or, sur ces points, l'analyse des réponses des élèves en CIPPA nous a permis de conclure qu'ils ne sont guère différents de la population d'ensemble des jeunes non qualifiés, si ce n'est par une volonté plus fréquente de retour en formation initiale et par une dépendance un peu plus forte vis-à-vis des parents due, notamment, à l'absence de ressources propres et à leur sortie très récente du système scolaire (cf. la fin du chapitre II pour la synthèse de la comparaison CIPPA/hors CIPPA).

Il nous a donc paru légitime de présenter dans ce chapitre les résultats d'ensemble tirés de l'exploitation des 400 questionnaires. Le chapitre III, consacré à l'attitude des jeunes vis-à-vis des dispositifs d'aide à l'insertion distinguera, lui, les jeunes en CIPPA des jeunes hors CIPPA.

Dans ce deuxième chapitre, nous reviendrons tout d'abord sur la méthodologie adoptée pour l'enquête (Ière partie). Puis nous analyserons l'environnement familial des jeunes interrogés (configuration familiale, activité professionnelle des parents, activité professionnelle ou scolaire des frères et soeurs) afin de le comparer aux résultats présentés dans le chapitre précédent pour l'ensemble des jeunes non qualifiés. Nous pourrons aussi compléter sur certains points les données obtenues par l'enquête sur l'emploi (IIème partie).

La partie III tentera de décrire les rapports que le jeune entretient avec ses parents et les autres membres de sa famille. Nous utiliserons en particulier les réponses aux questions sur les problèmes liés à l'argent et sur les souvenirs familiaux, bons ou mauvais.

Dans la partie IV nous aborderons les centres d'intérêt et les activités du jeune pendant son temps libre, notamment ses rapports à la lecture.

Nous rendrons compte ensuite de son histoire scolaire, telle qu'il la décrit aujourd'hui. Il paraissait en effet essentiel de recueillir les impressions, les regrets ou même les révoltes de ces jeunes en situation d'échec scolaire à propos de ce qu'ils avaient vécu dans l'institution scolaire. Avaient-ils de bons souvenirs ? D'après eux, quelles avaient

été les raisons de leur sortie précoce ? Quelles étaient les matières où ils se jugeaient bons ou, au contraire, en difficulté ?

Enfin la dernière partie sera consacrée à leurs envies et à leurs rêves ; rêves de vie et rêves professionnels.

Bien que notre questionnaire soit construit avec beaucoup de questions fermées, il paraissait essentiel de laisser les jeunes parler ... ou ne pas parler. Il est évident que les propos recueillis l'ont été dans le cadre d'un entretien assez court (45 minutes en moyenne) sans connaissance préalable de l'intéressé. Nous ne prétendons donc pas connaître le détail de l'histoire familiale ou des aspirations de ces jeunes. Mais, dans la très grande majorité des cas, les contacts ont été bons, et, dans l'ensemble, ils répondaient volontiers à nos questions, n'hésitant pas à aborder des sujets sensibles pour eux.

I - L'ENQUETE AUPRES DE DEUX ECHANTILLONS DE 200 JEUNES.

En plus des données objectives tirées de l'enquête sur l'emploi, le Ministère de l'Education Nationale souhaitait disposer d'informations plus qualitatives sur les jeunes sortis récemment de l'école sans aucune qualification afin de mieux appréhender leurs conditions de vie passées et actuelles et de dégager une éventuelle spécificité du public des Cycles d'Insertion Professionnelle Par Alternance (CIPPA) par rapport à l'ensemble de cette population.

La constitution des échantillons.

Pour répondre à ces objectifs, le CREDOC avait proposé d'interroger deux échantillons de taille sensiblement égale (environ 200 jeunes pour chacun). Le premier devait être constitué uniquement par des élèves de CIPPA et le second par des jeunes de même âge et de même niveau scolaire qui n'avaient pas encore d'emploi stable et n'étaient pas non plus accueillis en CIPPA.

Pour constituer l'échantillon des élèves de CIPPA, nous avons été attentifs à trois critères principaux : le niveau scolaire, l'âge et le sexe. Il n'était toutefois pas possible de se référer à des données nationales très récentes pour notre cadrage. Par rapport aux résultats de l'enquête 1986 de la D.E.P., il y a dans notre échantillon, comme en moyenne nationale :

- plus de filles,
- une large proportion de 16-17 ans,
- une nette majorité de jeunes de niveau VI de formation.

Toutefois, au sein du niveau VI de formation, la proportion des jeunes sortant de Section d'Education Spécialisée est plus forte dans notre échantillon (38,5 % du total contre 21,4 % dans l'enquête D.E.P. de 1986) sans qu'il soit possible de dire si cet écart correspond à une évolution du public des CIPPA depuis deux ou trois ans ou à un biais dans notre échantillonnage dû au choix des sites d'enquête.

Tableau n° 8

Les deux échantillons CIPPA et Hors-CIPPA

	CIPPA	H.CIPPA
Nombre de jeunes interrogés dont:	212	188
- % de jeunes âgés de 16 ans	40	19
- - % de jeunes âgés de 17 ans	47	42
- % de jeunes âgés de 18 ans	13	39
- % d'anciens élèves de SES	39	32
- % de CPPN-CPA	29	30
- % d'autres jeunes de niveau VI	15	13
- % de jeunes de niveau V bis	17	25
- % de garçons	40	49
- % de filles	60	51

Pour l'échantillon des jeunes hors-CIPPA, nous avons essayé d'interroger des jeunes ayant les mêmes caractéristiques d'âge et de niveau scolaire que les CIPPA pour que les deux groupes puissent être comparés. Cette contrainte a été globalement respectée. On a cependant dans notre second échantillon un peu moins d'anciens élèves de S.E.S. (32%) et plus de jeunes de niveau Vbis (25 % contre 17 %). D'autre part, l'âge moyen est un peu plus élevé (17 ans 3 mois contre 16 ans 9 mois pour les CIPPA).

Le choix des zones.

Les zones d'observation ont été choisies avec la Direction de l'Evaluation et de la Prospective et avec la Direction des Lycées et des Collèges de manière à couvrir des situations scolaires et socio-économiques variées. Il a semblé préférable de ne pas trop disperser les lieux d'enquête sous peine de perdre toute compréhension de l'environnement économique et institutionnel des jeunes interrogés. Cette option nous a conduit à ne pas choisir des Académies où les CIPPA sont très peu implantés et où les taux de sortie du système scolaire sans qualification sont particulièrement faibles. Nous avons toutefois pris

soin de retenir des académies où existaient des CIPPA en zone rurale ou dans des petites villes afin de ne pas concentrer toutes nos observations sur les grandes unités urbaines.

Par ailleurs, la D.L.C. et la D.E.P. avaient lancé en mai et juin 1988 une opération d'évaluation pédagogique en CIPPA dans six académies et il leur a paru souhaitable de situer l'enquête dans plusieurs de ces académies déjà sensibilisées aux problèmes des jeunes non qualifiés.

Finalement nous avons retenu cinq académies : Amiens, Caen, Créteil, Grenoble et Lille.

Tableau n° 9

Effectifs par académies.

	Amiens	Caen	Créteil	Grenoble	Lille	Total
Effectifs interrogés	79	56	117	59	89	400
Répartition en %	20	14	29	15	22	100

Le déroulement de l'enquête.

Pour l'échantillon CIPPA, le choix des établissements scolaires a fait l'objet d'une négociation avec les rectorats de chaque académie, afin de définir avec eux les sites (districts scolaires) correspondant aux critères évoqués ci-dessus. Les rencontres, ensuite, avec les chefs d'établissement et les animateurs CIPPA nous ont permis de leur présenter l'enquête et de régler les modalités de son déroulement (critères retenus pour le choix des élèves, conditions de passage de l'entretien avec le jeune...).

Pour les jeunes hors-CIPPA, nous avons contacté, dans ces mêmes sites, les organismes qui suivent les jeunes non-qualifiés et sans emploi stable (Missions locales et P.A.I.O. principalement). Les animateurs de ces structures nous ont mis en contact avec des organismes de formation professionnelle accueillant en stage des jeunes de 16 à 18 ans sans qualification. D'autre part ils ont fixé des rendez-vous dans leurs locaux à des jeunes sans solution immédiate. Tous les jeunes ne sont pas venus et cela était prévisible. Mais les

absences aux entretiens ont été souvent beaucoup plus importantes que ne le prévoient nos interlocuteurs. Leur optimisme initial sur la possibilité de nous faire rencontrer un nombre suffisant de jeunes répondant aux critères stricts d'âge et de niveau que nous leur définissions n'a pas toujours été vérifié, notamment en zone rurale. Ceci explique nos difficultés à atteindre rapidement le nombre prévu d'entretiens pour les jeunes hors stages. Une enquêtrice a même été contrainte de se rendre au domicile de certains jeunes pour réaliser les interviews.

Nous étions conscients dès la rédaction du projet que nous toucherions peu les jeunes les plus marginalisés, ce qui s'est confirmé au cours de l'enquête. Nous avons pu quand même interroger des jeunes réputés "difficiles" sur plusieurs sites (jeunes de l'Education Surveillée à Amiens ou engagés dans des processus de marginalisation à Chambéry, Grenoble, La Courneuve...) .

LES ENTRETIENS

Nous avons, à chaque fois que cela a été possible, souhaité rencontrer l'animatrice ou l'animateur du dispositif qui accueillait afin de mettre au point les modalités pratiques du passage des entretiens

- * Nous demandions à recevoir les jeunes dans un bureau ou une salle indépendante.

- * Les jeunes étaient mis au courant par les animateurs avant notre arrivée des motifs de notre visite, de l'objet des interviews et de leur contenu.

- * Dans la mesure du possible, nous préférons nous présenter à l'ensemble du groupe avant les entretiens. Cette condition était rarement possible au sein des Missions Locales ou des PAIO, dans la mesure où nous avons adopté avec les animateurs le principe du rendez-vous fixé au jeune à une heure précise pour éviter toute attente...pour lui

- * Chaque jeune qui ne souhaitait pas participer à un entretien, avait évidemment le droit de refuser.

* Lorsque cela était souhaité, nous prenions un temps d'échange en fin de journée avec les animateurs des différents dispositifs (parfois avec certains chefs d'établissement scolaire).

a - Avec les jeunes de CIPPA.

Chambéry. Lorsque nous arrivons dans les locaux attribués au CIPPA les jeunes nous examinent, curieux, intrigués : "C'est vous qui venez nous interviewer ?". Nous discutons une dizaine de minutes avant l'entrée en classe. Nous discutons, c'est-à-dire que nous répondons à de multiples questions qui partent dans tous les sens. L'entrée en classe est agitée. Nous expliquons les raisons de notre présence et les différents thèmes qui seront abordés au cours de l'interview. Les jeunes ont déjà été mis au courant par l'animatrice comme nous l'avions décidé en commun, mais nous tenions à nous présenter devant l'ensemble du groupe de manière à ce que les jeunes ne se sentent pas piégés, qu'ils puissent se préparer à l'entretien... qu'ils aient le temps de l'éviter.

Il y a de l'excitation dans l'air. Deux jeunes filles parlent plus fort que les autres : elles ne veulent pas être interrogées. Pas par un homme. Rires. Questions. Réponses.? En fait nos réponses sont sans importance, elles ne les écoutent pas, mais il est essentiel qu'à travers ce jeu, elles et ils se rendent compte que nous pouvons nous comprendre, que nous pouvons parler un langage compréhensible. Une de leurs inquiétudes : "Mais ils ne parlent pas comme nous, on va pas comprendre ce qu'ils vont nous demander".

L'animatrice propose aux deux jeunes filles de démarrer les interviews. Cris. Refus. Pourquoi elles et pas les autres. Finalement, après beaucoup d'exclamations, de contorsions, de regards amusés, l'une et l'autre nous suivent. Re-négociation pour la forme, histoire d'engager l'échange, sur qui ira avec l'enquêtrice et qui ira avec l'enquêteur.

Z. sortira après un peu plus d'une heure d'interview. Enchantée. C'est gagné pour nous. Sa satisfaction, elle la fait partager aux autres élèves. Ils viendront confiants, rassurés.

b - Avec les jeunes hors-CIPPA.

8h30. Nous sommes accueillis dans les locaux de la Mission Locale par l'animatrice que nous avons rencontrée au cours de la réunion de préparation. Autour d'un café, nous faisons connaissance avec l'équipe et nous installons un lieu pour les entretiens.

9h. Une première jeune fille arrive. L'animatrice fait les présentations, nous expliquons les raisons de notre présence, et nous présentons les différents thèmes qui seront abordés. Comme pour les jeunes en CIPPA, lorsque nous étions deux enquêteurs, nous laissons la possibilité au jeune de choisir la personne avec laquelle il préférerait avoir l'interview.

9h45. Personne. Nous avons adopté pour les jeunes "hors-stage, hors-tout" la forme du rendez-vous. L'animatrice et nous-mêmes connaissions la difficulté que cela présentait : ce n'est pas la forme de contact utilisée facilement par ces jeunes, ils disent oui, mais le jour du rendez-vous ne viennent pas. Sur tous les lieux d'enquête nous avons rencontré ce problème. En moyenne, sur une dizaine de rendez-vous fixés sur une journée (par enquêteur) nous réalisons environ six entretiens. Il y a eu quelques ratés, surtout en zone rurale.

Lorsque nous allions sur les terrains de stages, nous n'avions plus évidemment ce type de difficulté et dans ce cas notre approche était sensiblement la même que pour les entretiens en CIPA

Le questionnaire.

Dans sa forme, le questionnaire comportait beaucoup de questions fermées pour permettre une exploitation complète et rapide de l'enquête, compatible avec les délais de remise du rapport. Mais nous savions que le public à interroger avait un très faible niveau scolaire, sans doute des difficultés à s'exprimer oralement et peut-être d'autres types de problèmes. Pour éviter une situation de blocage, il était donc indispensable qu'un climat de confiance s'instaure entre l'enquêteur et le jeune et que la forme de l'entretien n'apparaisse

pas au jeune comme trop directive, mais suscite au contraire son expression sur des sujets qui sont pour lui parfois douloureux (difficultés familiales, pauvreté, absence de perspectives...) ou complexes (son parcours scolaire, son histoire familiale). De plus, il fallait que le jeune exprime des opinions, si possible argumentées, sur toute une série d'organismes et de mesures et qu'il fasse part de ses rêves et de ses projets.

C'est pourquoi nous avons choisi de confier l'ensemble des entretiens à des enquêteurs très qualifiés et capables d'engager un tel dialogue. Cette condition est, à notre sens, indispensable pour que les résultats d'une telle enquête soient réellement significatifs. Le nombre de jeunes interrogés est trop réduit pour qu'on ait l'assurance que les résultats obtenus à chacune des questions soient tout-à-fait représentatifs de la moyenne nationale. Mais l'objectif de l'enquête de terrain n'était pas là : nous avons cherché plutôt à estimer l'intensité des dépendances entre le passé scolaire et familial du jeune, sa situation actuelle, ses projets et ses attitudes vis-à-vis des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle qui lui sont conseillés. Toutefois nous avons souhaité maîtriser au mieux la constitution des échantillons pour ne pas introduire de biais systématique dans les réponses obtenues.

II - L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL

Ce thème a fait l'objet du premier chapitre et la représentativité des résultats de l'enquête sur l'emploi que nous venons d'analyser est, sans conteste, meilleure que celle de notre échantillon de 400 jeunes. Il n'est donc pas question de présenter à nouveau dans le détail les résultats obtenus quand ils n'ajoutent rien aux conclusions présentées dans le premier chapitre. Par contre, il est nécessaire de mettre en lumière les différences éventuelles entre les jeunes interrogés et la population globale des jeunes sans qualification et de tenter de les expliquer.

Une forte proportion de jeunes de nationalité étrangère ou ayant des parents d'origine étrangère.

C'est certainement la principale différence entre notre échantillon de 400 jeunes et l'ensemble des jeunes non qualifiés : les jeunes que nous avons interrogés étaient deux fois plus souvent (37 % contre 16 % environ) étrangers ou avec des parents d'origine étrangère. Dans notre échantillon on trouve :

63,0 % de jeunes de nationalité française avec des parents français,

24,5 % de jeunes Français avec des parents étrangers,

12,5 % de jeunes étrangers qui sont majoritairement d'origine maghrébine.

Cette sur-représentation des jeunes d'origine étrangère, particulièrement nette au sein des CIPPA, prouve d'abord que ce dispositif ne rejette pas les jeunes étrangers, bien au contraire. Mais on peut l'expliquer aussi par deux autres raisons. Le choix des zones d'observation a certainement induit un léger biais. En interrogeant une majorité de jeunes dans de grandes agglomérations où la proportion d'étrangers dans la population d'ensemble est assez forte, notamment dans les banlieues, il est normal d'y rencontrer beaucoup de jeunes étrangers non qualifiés. Le fait qu'une partie de nos entretiens se soient déroulés dans des petites villes (Académie de Caen, petites villes de la Somme, Douai) où les jeunes interrogés

avaient, à 90 %, des parents Français n'a pas suffi à rétablir complètement la représentativité de l'échantillon. Mais il ne s'agit pas seulement, à notre connaissance, d'une lacune de l'échantillon. Les CIPPA, comme les stages 16-18 ans, sont implantés là où on sait qu'on pourra rassembler sans grandes difficultés un groupe de 15 jeunes non qualifiés, ce qui conduit à choisir plutôt des zones à forte concentration de population et connues pour la présence de populations en difficulté. Or on sait que de telles zones accueillent souvent beaucoup de familles étrangères.

Une proportion non négligeable de jeunes ne vivant plus dans leur famille.

89 % seulement des jeunes de notre échantillon habitaient chez leurs parents. C'est beaucoup moins que dans la population générale des jeunes 16-18 ans et aussi un peu moins que dans la population des jeunes non qualifiés du même âge. En fait, il ne s'agit pas des mêmes jeunes. Dans l'enquête sur l'emploi nous avons constaté que la plupart des départs précoces étaient le fait de jeunes femmes qui allaient vivre en couple. Or, elles se retrouvent très rarement dans la population des CIPPA et assez peu dans le public des missions locales ou des stages 16-18 ans. Par contre nous avons rencontré beaucoup de jeunes hors CIPPA ayant souvent un niveau CPPN-CPA qui vivaient en foyer (DASS, Education surveillée, Foyer de jeunes travailleurs) ou en famille d'accueil. et qui, pour la plupart, n'étaient pas recensés dans l'enquête sur l'emploi.

Les familles monoparentales sont très présentes.

24 % des jeunes interviewés vivent dans des familles monoparentales dont le chef de famille est très majoritairement de sexe féminin. Cette proportion de familles monoparentales est très élevée, mais pas sensiblement plus forte que celle définie sur les familles des jeunes de niveau de formation équivalent, selon l'enquête emploi.

Parmi les causes évoquées c'est le divorce (43 %) des parents qui est à l'origine de cette situation et ce sont alors les pères qui quittent la famille (95 % des cas). Il faut noter l'absence fréquente (32 % des situations de familles monoparentales) d'un des parents (du père notamment) sans officialisation de cette séparation. Parfois le père est absent depuis plusieurs années (cas d'un père reparti dans son pays d'origine sans sa famille parce que la mère et les grands fils ne voulaient pas aller vivre au Maroc). Parfois les jeunes ne l'ont jamais connu.

Enfin, 7 % des jeunes interrogés vivent avec un beau-père ou une belle-mère. C'est-à-dire que 31 % de ces jeunes ont vécu une rupture du couple parental. Ce phénomène se retrouve d'ailleurs dans toutes les zones géographiques de notre enquête.

Tableau n° 10

Les familles monoparentales
(proportion parmi l'ensemble des ménages)

Population d'ensemble des 16-19 ans (enquête-emploi)	Population générale des JNQ (enquête-emploi)	Population de notre échantillon
13,3	21,6	24,0

Tableau n° 11

L'absence du père selon les zones d'enquête
(répartition en %)

Académies	Père présent	Ménages sans père ni beau-père	Beau-père présent	Autres situations	Total
Créteil:					
- banlieue proche	67	14	11	8	100
- Seine et Marne	68	18	5	9	100
Amiens:					
- Amiens	46	24	12	18	100
- St Valéry, Ailly..	82	5	-	13	100
Caen	66	25	8	1	100
Lille:					
- Lille, Roubaix-Trcg	58	36	2	20	100
- Douai	67	20	7	6	100
Grenoble:					
- Grenoble	61	9	9	21	100
- Chambéry	58	31	3	8	100

Des familles très nombreuses.

L'enquête sur l'emploi ne comptabilise que les enfants encore présents chez leurs parents et sous-estime donc nettement le nombre total des frères et soeurs des jeunes non qualifiés. En interrogeant directement les jeunes, il nous a été possible d'avoir cette information pour notre échantillon.

Il y a très peu d'enfants uniques (3 %) et les familles de deux ou trois enfants sont minoritaires. Une fois sur deux, les familles comptent au moins cinq enfants et les exemples de familles avec neuf enfants et plus ne sont pas rares (11 %). Ces dernières se rencontrent en particulier chez les jeunes issus de SES (20 %) et les jeunes dont les parents sont d'origine étrangère (18 %).

Tableau n° 12

Nombre total d'enfants dans la famille,
qu'ils soient ou non encore chez leurs parents
(Répartition en pourcentage)

Nationalité	1-2 enfants	3-4 enfants	5-6 enfants	7 enf. et +	Total
Française	19	39	21	21	100
Etrangère	10	24	34	32	100

Une proportion élevée d'habitat social.

30,5 % de notre échantillon déclarent habiter en cité HLM. Les jeunes des cités ont peu hésité, selon les enquêteurs, sur la nature de leur lieu d'habitation. Certains jeunes habitant dans des appartements en centre ville n'avaient pas cette connaissance précise. Dans ce cas nous les avons assimilés aux jeunes habitant dans des appartements autres que sociaux (19,5 %)

56 % des familles d'origine française habitent des maisons individuelles contre 24% seulement des familles étrangères.

De façon très majoritaire, les jeunes disent que le logement leur convient (76,5%). Quand, rarement, ils évoquent un désagrément, c'est un problème de vétusté du logement ou de qualité de l'environnement (problèmes avec le voisinage).

Les problèmes de promiscuité sont peu évoqués. Cela est sans doute dû au fait que 52,5 % des jeunes interrogés ont une chambre à eux tout seuls. Et lorsqu'ils partagent cet espace avec quelqu'un (35,5 %) il s'agit majoritairement d'un frère ou d'une soeur de même sexe.

On peut noter enfin que dans 2,5 % des cas, les jeunes interrogés cohabitent dans leur chambre avec un adulte, souvent un oncle ou une tante.

Beaucoup de mères inactives et des taux de chômage très différents chez les pères d'une zone à l'autre.

Nous avons vu dans le chapitre précédent que l'échec scolaire des jeunes non qualifiés était bien souvent la reproduction de celui de leurs parents, dont le niveau de formation est très faible en général. Nous n'avons pas essayé dans nos entretiens d'obtenir cette information. Nos présupposés sur la méconnaissance des niveaux de formation des parents se sont vérifiés puisque les jeunes ont eu parfois du mal à répondre à des questions a priori plus simples sur les situations professionnelles ou scolaires des frères et soeurs.

Par contre, les situations professionnelles des parents étaient assez bien connues. En moyenne, la situation des pères dans notre échantillon ressemble à celle des pères des jeunes non qualifiés dans l'enquête sur l'emploi, avec un taux de chômage toutefois supérieur. Quant aux mères, elles sont encore moins souvent actives et, pour les actives, un peu plus touchées par le chômage. Mais le résultat le plus marquant est certainement l'extrême dispersion des situations suivant les zones d'observation. Dans la proche banlieue parisienne on trouve à la fois des pères presque toujours au travail et des mères ayant une fois sur deux un emploi. A l'opposé, moins d'un père sur deux est actif occupé dans le département de la Somme, très touché par le chômage et une mère sur huit a un emploi dans le département du Nord où se combinent chômage et inactivité traditionnelle des femmes. Il semble donc que la situation générale de l'emploi local ait un impact très fort sur l'activité des parents et, par là, sur le niveau de vie de la famille. Là où le taux de chômage global reste faible, les parents

des jeunes non qualifiés ont encore de bonnes chances d'avoir un emploi mais ces chances s'amenuisent très vite dès que le marché de l'emploi se détériore.

Tableau n° 13

Activité professionnelle des parents¹
(Répartition en %)

Activité	Population des 16-19 ans (enquête-emploi)	Population des JNQ (enquête-emploi)	Population de notre échantillon
Père actif occupé	86	71	68
Père au chômage	5	10	15
Père inactif	9	19	17
Mère active	66	46	37

Les situations professionnelles des parents ayant un emploi ne diffèrent guère des résultats de l'enquête sur l'emploi : 72 % des pères ouvriers (contre 63 % des pères des jeunes non qualifiés), 10 % d'employés de commerce ou des services, ainsi que 64 % de mères employées des services.

Les frères et soeurs sont aussi dans des situations d'échec.

Plus de 20 % des jeunes interrogés ne connaissent pas la situation de leurs frères et soeurs plus âgés, à cause d'un certain "flou" dans leurs activités, ou bien parce que ceux-ci ne vivent plus avec eux, chez les parents.

Parmi les réponses que nous avons obtenues, concernant ces frères et soeurs de plus de 16 ans, on notera que seulement 21 % sont encore scolarisés. (Ce chiffre prend en compte les frères et soeurs de plus de 16 ans vivant à l'extérieur du ménage, c'est pourquoi il est nettement plus faible que celui des jeunes non qualifiés dans l'enquête sur l'emploi : 45 %). D'autre part, parmi les actifs, le taux de chômage est de 26 % contre 39 % pour les frères et soeurs des jeunes non qualifiés (la différence dépend du même facteur que ci-dessus).

¹Quand elle est connue des jeunes.

En ce qui concerne le parcours scolaire de leurs frères et soeurs (de plus de 16 ans), l'ignorance des jeunes de l'échantillon est encore plus flagrante. Cependant, les réponses obtenues montrent que le niveau scolaire est assez faible. En effet, plus de la moitié (57 %) ont un niveau VI (36 %) ou Vbis et 13 % des frères et soeurs sont issus de SES.

CONCLUSION.

L'environnement familial de nos 400 jeunes présente des caractéristiques socio-démographiques proches de celles des jeunes non qualifiés dans l'ensemble de la France, telles qu'elles sont décrites par l'enquête sur l'emploi.

Toutefois quelques différences existent, qui renvoient le plus souvent à des situations encore plus difficiles pour les jeunes que nous avons interrogés. C'est peut-être dû en partie au choix de nos zones, marquées par une crise économique très aiguë (le Nord, la Somme) ou par les problèmes sociaux que rencontrent certaines banlieues (région parisienne, Grenoble). Mais on peut aussi en déduire que les CIPPA, les missions locales ou les PAIO, souvent implantés dans ces zones difficiles, jouent bien leur rôle d'aide aux jeunes qui ont le moins de chances de trouver des solutions d'insertion sociale et professionnelle grâce à leur entourage.

III - LE VECU FAMILIAL.

Il est difficile de se faire une idée de l'histoire familiale du jeune à partir d'un unique entretien de trois-quarts d'heure. D'autant plus que certaines questions prévues dans l'entretien constituent toujours pour lui des points sensibles, comme le prouve le taux de non-réponse assez important (17 %) sur les mauvais souvenirs familiaux. Ainsi, nous avons essayé d'appréhender le vécu familial du jeune non seulement à travers une interrogation directe (l'argent, les souvenirs, le rôle des parents dans ses décisions) mais aussi par ses réponses à des questions dont l'objet est moins centré sur la famille (courrier, déménagement).

A - LES RAPPORTS A L'ARGENT

Les jeunes interrogés appartiennent dans leur grande majorité à des ménages disposant de faibles ressources. Ils sont eux-mêmes dans une situation transitoire où, sortis du système scolaire, ils ne sont pas pour autant capables d'assurer leur autonomie financière faute d'emploi stable. L'argent aurait donc pu constituer une source majeure d'insatisfaction et de conflits avec l'entourage. Or, les réponses à nos questions font plutôt apparaître une réelle solidarité entre l'ensemble des membres du ménage et des exigences modérées de la part des jeunes.

Les parents, principaux distributeurs de l'argent de poche.

94 % des jeunes interrogés déclarent recevoir de l'argent. 73 % en reçoivent de leurs parents qui sont, de très loin, les principaux donateurs. Les deux-tiers des jeunes aidés par leurs parents peuvent, en outre, compter sur d'autres ressources. Il s'agit alors¹ d'une indemnité dans le cadre d'un dispositif d'aide à l'insertion (46 % des cas), d'un revenu lié à un petit boulot (35 %), d'une aide d'un autre membre de la famille (34 %) ou du montant d'une bourse scolaire pour les jeunes en CIPPA (15 %).

¹Un même jeune pouvant avoir plusieurs types de ressources le total des pourcentages entre parenthèses est supérieur à 100 %.

Les jeunes qui ne reçoivent pas d'aide financière de leurs parents perçoivent une fois sur deux une rémunération liée à un stage et 20 % se débrouillent grâce à des petits boulots. L'expression "petits boulots" recouvre en fait des pratiques variées : "Avec mon oncle je fais de la mécanique" (G¹. Epinay), parfois plus ou moins légales : "J'ai travaillé pendant six mois au noir ... et puis je vole un petit peu dans les magasins" (G. Amiens).

Enfin, il ne faut pas négliger le fait que 6 % des jeunes de l'échantillon nous ont dit ne pas avoir d'argent de poche pour des raisons diverses : problèmes financiers des familles pour certains, mais aussi relations conflictuelles entre le jeune et ses parents : "Un soir je demande du fric à mon père, et il m'envoie chier ; bon, je dis rien. Une demi heure plus tard mon frère aîné arrive il demande du fric, il l'a. Alors là j'ai gueulé" (G., Grenoble).

Tableau n° 14

L'origine des ressources (par ordre de fréquence décroissant)
(Répartition en %)

Origine	fréquence	Origine	fréquence
Les parents seulement	25	Parents, F. et S., petits boulots	4
Parents + stage	12	Petits boulots seult	3
Stage seulement	9	Parents , F. et S., stage	3
Parents + petits boulots	6	Parents + bourse scol.	3
Parents + F. et S.	6	Parents, F. et S., bourse scolaire	3
Pas de ressources	6		
Parents, stage, petits boulots	5	Autres cas	15

¹Garçon.

Tableau n° 15

Proportion de jeunes recevant de l'argent de chacune des sources suivantes*

Origine des ressources	% des jeunes en bénéficiant
Les parents	73
Autres membres de la famille ou entourage	22
Stage	36
Activité régulière ou petits boulots	23
Bourse scolaire	8
Autres ou inconnu	5

* beaucoup de jeunes ayant déclaré plusieurs origines de leurs ressources, le total des pourcentages est nettement supérieur à 100

La multiplicité des types de ressources dont beaucoup disposent pourrait laisser croire à la possibilité d'un début d'autonomie financière. Or il semble que la plupart du temps il n'en est rien.

La moitié de ceux qui reçoivent de l'argent déclarent ne pas avoir de ressources régulières (c'est le cas de 68 % des jeunes en CIPPA), c'est-à-dire qu'à chaque fois qu'ils ont besoin de s'acheter quelque chose ils s'adressent aux parents, ou bien ils s'en procurent auprès des grands-mères, des frères et soeurs et des copains. Ou bien ils "se débrouillent pour en trouver" comme ils disent. Ils ont donc dans l'ensemble une idée assez floue de ce dont ils disposent en moyenne par mois (83 % sont incapables de citer un montant). Les quelques-uns qui donnent des chiffres situent leurs ressources entre 100 F. et 500 F. par mois.

L'autre moitié des jeunes interrogés déclare avoir des ressources régulières. Ceux qui bénéficient d'une rémunération (stage le plus souvent) disposent au total de 500 à 900 F. (environ 60 %) ou de 1.000 à 1.900 F. (environ 40 %). Les autres reçoivent de 100 F. à 500 F. de leurs parents ou de leur entourage. Sur les 400 enquêtés, 10 seulement ont affirmé disposer d'au moins 2.000 F. par mois. Il est donc clair que leurs ressources s'apparentent beaucoup à de l'argent de poche même s'il ne s'agit pas seulement d'argent provenant de leur famille. C'est ce que confirment les réponses sur l'utilisation de ces ressources.

Avec cet argent, ils s'habillent.

13 % des jeunes utilisent leur argent pour se nourrir ou pour leurs transports. La très grande majorité n'en a donc pas besoin pour couvrir des dépenses de "survie". Mais cet argent de poche n'en a pas moins un caractère utilitaire car il leur sert essentiellement à acheter des vêtements et des chaussures, même si on peut supposer que la mode les contraint à changer de "look" plus souvent qu'il ne serait nécessaire. A travers les entretiens que nous avons eus , il semblerait que ces jeunes soient assez libres de leurs choix vestimentaires : ils demandent éventuellement l'argent aux parents et achètent avec les copains ou les copines. L'habillement est le poste de dépenses le plus important pour les filles et pour les garçons.

Les dépenses liées aux sorties sont importantes chez les garçons, alors que ce poste ne vient qu'en quatrième pour les filles ; cela s'inscrit tout-à-fait dans les normes sociales. Ce qui l'est moins peut-être c'est le fait que les garçons semblent économiser plus (27 %) que les filles. Une des explications est qu'elles disposent de moins d'argent que les garçons : 9 % d'entre elles déclarent ne pas avoir d'argent de poche (les garçons sont seulement 2 %), et son origine est essentiellement familiale : pour 36 % d'entre elles c'est l'unique source (cela concerne 29 % des garçons). Mais en fait d'économies, ils "mettent de l'argent de côté" pour s'acheter le blouson dont ils ont envie, et pour les plus âgés, il s'agit de se payer le permis de conduire. Lorsqu'il s'agit de placement sur un livret d'épargne, c'est souvent une volonté des parents, l'argent leur est alors confié : "ils me placent mon argent".

Tableau n° 16

Fréquence des dépenses par catégorie et par sexe*

Type de dépense	Ensemble (%)	Garçons (%)	Filles (%)
Habillement	53	48	56
Sorties	25	35	18
Economies	23	27	19
Cigarettes	16	15	17
Maquillage, bijoux	13	6	19
Manger, transports	13	14	11
Livres, revues	7	2	11
Disques, cassettes	7	9	4
Consommations dans bars	6	8	4
Friandises	5	1	8
Bricolage	4	6	2

* le total des % est supérieur à 100 dans la mesure où les jeunes pouvaient citer plusieurs types de dépenses

L'argent n'est pas une source de dispute avec les parents et les deux tiers des jeunes interrogés estiment en avoir suffisamment.

77 % des jeunes affirment ne jamais se disputer avec leurs parents à cause d'un problème d'argent. 13 % ne le font que de temps en temps. Parallèlement, 66 % estiment qu'ils ont suffisamment d'argent de poche. Or, on l'a vu, cette notion d'argent de poche est très liée aux parents ce sont eux qui donnent. Le peu d'exigence des jeunes vis-à-vis de leurs parents, à ce propos, le fait que ce rapport financier ne soit pas majoritairement une source de conflit laissent supposer que ces jeunes ont un certain niveau de conscience des difficultés financières de la famille, mais aussi de leur place et de leur rôle au sein de celle-ci, et notamment vis-à-vis de leurs frères et soeurs.

Près de la moitié en donnent à leurs parents.

Cette forte solidarité familiale est confirmée par le fait que 46 % de ces jeunes disent qu'il leur arrive de donner de l'argent à leurs parents et qu'ils sont une majorité à le faire parmi ceux qui perçoivent une rémunération ou une indemnité de stage. Parfois il s'agit de dons en argent, mais cette redistribution revêt d'autres formes : "c'est moi qui paye les courses", "j'achète de la nourriture", "je donne de l'argent à mon frère"....

Des jeunes discrets à propos des problèmes financiers dans leur famille.

41 % des jeunes ont répondu que leur famille n'avait pas aujourd'hui de difficultés financières et qu'ils n'en n'avaient pas entendu parler en ce qui concerne le passé.

Une trentaine de jeunes n'ont pas voulu ou pas souhaité aborder cette question avec les enquêteurs.

Parmi ceux qui ont répondu par l'affirmative, près de la moitié (49 %) des explications fournies concerne des problèmes de dettes relatives au paiement du loyer, ou au remboursement de crédits contractés. Près du quart des jeunes évoque des difficultés liées à la faiblesse des revenus dans la famille. 16 % parlent du chômage (du père) et 11 % situent l'origine des problèmes à partir du décès ou de la maladie de l'un des parents.

Les difficultés liées à une rupture familiale sont très peu évoquées, peut-être parce que nous touchons-là un domaine réservé de leur vie privée : les comportements des membres de la famille. Par exemple, très peu de jeunes ont évoqué les dépenses inconsidérées (alcoolisme, "toilettes") ou les problèmes judiciaires d'un des parents.

En règle générale les jeunes sont donc restés discrets et prudents sur ce chapitre des problèmes financiers.

B - LES SOUVENIRS

Les bons souvenirs sont liés aux évènements qui réunissent la famille.

Parmi les jeunes interrogés, 79 % ont déclaré avoir de bons souvenirs avec leur famille. 27 % ont répondu par l'affirmative sans autre précision. 87 % des jeunes qui nous ont parlé de bons souvenirs n'en ont donné qu'un seul. Le plus fréquent correspond aux temps de vacances (45 % des exemples) et aux fêtes (41 %) qui réunissent la famille (les parents, mais aussi les oncles, les tantes...) "Quand j'étais petite, c'était une famille normale avec mes grands-parents et mes tantes ; le dimanche on était quinze à table, l'été c'était les vacances avec la famille" (F.¹, Fiers). Le temps des vacances c'est aussi pour 2 % de ces jeunes, d'origine étrangère, l'occasion de partir dans le pays de leurs parents y retrouver une grand-mère ou un grand-père, des oncles et des tantes.

14 % des réponses obtenues correspondent à des activités avec leurs frères et soeurs (vacances aux sports d'hiver avec un frère ou une soeur marié, sorties avec des aînés...), et enfin 8 % ont comme bons souvenirs des activités avec leur père (chasse, pêche) ou leur mère.

Si jusqu'à présent, les questions relatives au vécu familial laissent entrevoir que ces jeunes sont attachés à leur famille, à leurs parents et qu'ils se sentent bien dans ce cercle de relations, il apparaît nécessaire de nuancer cette première appréhension. En effet, le fait que 21 % des jeunes interrogés déclarent ne pas avoir de bons souvenirs (12%) ou n'ont pas répondu à cette question, n'ont pas voulu en parler (8 %), nous amène à prêter attention aux évènements donnés comme mauvais souvenirs.

Parmi les mauvais souvenirs, ce sont les conflits au sein de la famille qui sont le plus souvent évoqués.

Un tiers des jeunes a déclaré ne pas avoir de mauvais souvenirs au sein de sa famille.

17 % n'ont pas répondu à cette question, ou n'ont pas voulu y répondre. Cette question était pour les jeunes évidemment plus déroutante et plus difficile que la précédente.

¹ Fille.

11 % nous ont dit avoir de mauvais souvenirs mais sans nous préciser quel était ce ou ces mauvais souvenirs. Méfiance et pudeur, on ne parle pas aisément de ces événements là. Pourtant, nous avons parfois recueilli des éléments complémentaires à ceux dont disposaient les personnels responsables de l'encadrement de ces jeunes ; ceci tendrait à montrer qu'un climat de confiance a pu s'instaurer entre le jeune et l'enquêteur.

Parmi les jeunes qui ont évoqué un ou des mauvais souvenirs, ce sont les disputes qui reviennent le plus fréquemment (23 % des réponses obtenues). Or, nous avons vu précédemment, que ce n'est pas l'argent qui en est la source. Ces conflits se situent le plus souvent entre le jeune et ses parents (ou l'un des parents), les disputes entre parents ont été aussi évoquées, et parfois celles entre frères et soeurs. En fait, le terme "dispute" est un peu faible à l'écoute de ce que nous ont raconté certains jeunes : "J'aime pas mon beau-père, parce qu'il me fait chier. Je me bats avec lui" (G., Ailly/Somme).

Les autres événements évoqués par ces jeunes ont été dans l'ordre d'importance, les décès dans la famille (12 % des exemples donnés), les punitions et les violences physiques (corrections) ou psychologiques (rejet, mise à l'écart), les accidents et enfin le divorce des parents (8 %).

C - AUTRES SIGNES COMPLEMENTAIRES DE LEUR RAPPORT A LA FAMILLE.

Lorsqu'ils écrivent, c'est à la famille majoritairement.

30 % des jeunes de notre échantillon ont déclaré ne jamais envoyer de courrier (ou presque jamais). Lorsqu'ils écrivent c'est pour 54 % uniquement à la famille ou aux amis. 14,5 % affirment écrire "à tout le monde" (famille, amis, administration, employeurs, etc...). Dans la formulation de notre question nous n'avons pas dissocié la famille des amis, cependant à partir des quelques questionnaires où un des deux items est précisé et à partir des informations recueillies par les enquêteurs on peut dire que le courrier est le plus souvent adressé aux membres de la famille.

Ils tiennent compte des observations des parents en matière de formation et d'emploi, mais ...

60,5 % des jeunes interrogés déclarent que leurs parents interviennent dans leurs décisions en matière de formation ou d'emploi. Ils interviennent plus lorsqu'il s'agit d'une fille (62 %) et auprès des plus jeunes (dans 61 % des cas lorsqu'ils ont 16 ans, 42 % s'ils ont 18 ans).

Tableau n° 17

Degré d'intervention des parents en fonction du sexe et de l'âge.
(Répartition en %)

	j'en tiens plutôt compte	je n'en tiens pas compte	non-réponse	TOTAL
Sexe: - Garçons	56	41	3	100
- Filles	54	43	3	100
Age: - 16 ans	51	46	3	100
- 18 ans	44	54	2	100

Il est intéressant de noter que les filles de notre échantillon tiennent un peu moins compte des observations ou des interventions de leurs parents : "Je fais ce que je veux, mais je les tiens au courant" (F. Epinay/S.).

L'âge est un élément déterminant dans le comportement des jeunes : "Je voulais faire un stage à Paris, ma mère n'a pas voulu" (F. Amiens - 17 ans), "Ils me conseillent sans plus" (F. La Courneuve - 18 ans).

On peut s'interroger quand même sur le fait que 40 à 55 % des jeunes, garçons ou filles de 16 ou 18 ans, déclarent ne pas tenir compte des observations, des interventions de leurs parents, en matière de formation et d'emploi. Qu'en est-il des autres domaines ...?

CONCLUSION : Solidarité familiale et relations parfois conflictuelles.

Les familles de notre échantillon se différencient du modèle dominant par un certain nombre de caractéristiques, comme nous l'avons vu au chapitre précédent : familles complexes, familles monoparentales et familles nombreuses. Elles sont situées plutôt au bas de l'échelle sociale et professionnelle, avec un fort taux de chômeurs, beaucoup de mères inactives et des salaires plutôt faibles.

Nous avons donc eu, comme nous nous y attendions, quelques difficultés à obtenir des réponses précises aux questions "sensibles" et directes (à propos des problèmes d'argent ou des mauvais souvenirs). Nous avons tenté à travers diverses questions de repérer des éléments qui nous permettent de mieux saisir le vécu familial des jeunes de l'échantillon.

Il nous semble que beaucoup de réponses peuvent être interprétées comme des signes d'un attachement aux parents et à la famille :

- * l'argent circule au sein de la famille sans règle bien établie. Si, le plus souvent, ce sont les parents qui donnent de l'argent à leurs enfants, ceux-ci n'oublient pas de leur en verser lorsqu'ils en ont un peu. On peut penser que les difficultés financières sont un des points sensibles de leur histoire familiale. Ils évoquent difficilement les problèmes d'argent dans leur famille, mais leur peu d'exigence vis-à-vis de leurs parents en matière d'argent de poche (ils estiment en avoir suffisamment) et son utilisation (habillement, sorties, économies) tendraient à montrer que les difficultés financières sont bien réelles et se manifestent dans la vie quotidienne.

- * l'argent n'est cependant pas une source de conflit avec les parents et n'a jamais été présenté en lien direct avec un mauvais souvenir. On peut penser qu'une des sources des

disputes des jeunes avec leurs parents est leur désir grandissant d'autonomie par rapport à l'autorité parentale si l'on s'en réfère au nombre important de jeunes qui ne tiennent pas compte des observations ou des interventions de leurs parents.

Et si une petite majorité de jeunes tient compte tout de même des observations en matière d'emploi et de formation, c'est peut-être de la part de ces jeunes un certain respect de l'expérience professionnelle des parents, la reconnaissance de l'expérience de la vie ... et de ses difficultés.

* Cependant, ces difficultés matérielles et relationnelles dans la vie quotidienne de la famille ne semblent pas entamer le caractère "sacré" de la famille. Les bons souvenirs sont essentiellement liés à des moments extra-ordinaires vécus en famille (les vacances ou les fêtes), comme si ces repères dans l'histoire du jeune lui permettaient de reconstruire le roman de sa vie familiale autour de ces temps forts.

En fait, tous ces signes tendent à montrer que dans les familles des jeunes de notre échantillon, malgré le cadre de vie relativement déstructuré, il existe un consensus à gérer les difficultés entre les parents et les enfants, une solidarité familiale certaine.

IV - LES ACTIVITES DES JEUNES DE L'ECHANTILLON.

A - CENTRES D'INTERET ET ACTIVITES.

Des jeunes relativement passifs et peu enthousiastes ?

Près d'un tiers, (27 % des jeunes interrogés n'ont exprimé aucun centre d'intérêt. Ils sont seulement 6 % à en avoir donné trois, 31% à en avoir fourni deux.

Un intérêt pour des activités qui impliquent des relations sortant du cadre habituel.

294 jeunes ont déclaré s'intéresser à un ou plusieurs "trucs". Nous avons répertorié 29 catégories de réponses différentes. Il nous a semblé intéressant dans le cadre de cette enquête d'essayer de repérer à la fois le type de lien social (cf. tableau n° 18) qui intéressent ces jeunes, et aussi les domaines d'activité (cf. tableau n° 19) que ces centres d'intérêt supposent. Cela peut nous permettre de mieux cerner les comportements de ces adolescents.

43 % des jeunes ont déclaré être intéressés par une activité devant impliquer un lien social autre que celui de la famille ou des copains. Majoritairement ils affirment un certain goût pour les sports et quelques-uns pour des voyages dans un pays étranger.

21 % aiment les activités dans lesquelles ils sont seuls ou qu'ils peuvent exercer seuls. Dans ce cas, c'est écouter de la musique qui les passionne le plus, parfois lire ou dessiner.

25 % marquent un intérêt certain pour les activités avec les copains. Mais il s'agit plus d'"être avec les copains" que de faire une activité précise. La réponse la plus fréquente concerne les sorties dont l'objet reste assez indéterminé : aller au centre-ville, se ballader, "faire les boutiques", ou "traîner" dans la rue, dans la cité... Beaucoup de jeunes (garçons et filles) sont passionnés par ce qui touche à la mécanique et ... à la "frime", si les autos ou les

motos sont encore du domaine du rêve pour ces adolescents, la mobylette (surtout les garçons) mobilise leur investissement (en temps, en argent, en bricolage...). Enfin, le cinéma est une activité qui se pratique volontiers en groupe.

Les activités liées à la vie familiale ne semblent guère passionner ces jeunes, puisqu'elles représentent 11 % des réponses obtenues. C'est la télévision qui est l'activité principale, bien qu'elle ne soit mentionnée que dans 4,5 % des cas.

Un intérêt certain pour les activités sportives.

Les activités physiques représentent 38 % des réponses obtenues, qui concernent presque exclusivement le sport. Les activités que nous avons rassemblées sous le terme "culturel" sont très liées, en dehors du cinéma, à la vie dans la maison et très peu à des activités extérieures. Parmi les 30 % de réponses, le désir principal de ces adolescents c'est d'écouter de la musique.

Parmi les multiples activités de la vie quotidienne (21 %) ce qui les intéresse le plus c'est sortir avec les copains.

On remarque que dans une nomenclature ainsi constituée les passions pour les projets à long terme ou extraordinaires restent peu évoquées (11 %).

Il est intéressant de constater au regard de ces chiffres que les jeunes interrogés évoquent peu de centres d'intérêt (un tiers n'en n'a donné aucun et peu en ont cité trois), mais que lorsqu'ils en évoquent, ils sont "passionnés" par ce qui rompt leur cadre habituel de relations associé à un goût prononcé pour l'activité physique. Il semble donc important de comparer ce qui les intéresse avec ce qu'ils pratiquent.

Des activités très liées à la famille et aux copains.

Nous avons vu que les jeunes interviewés déclaraient un grand intérêt pour des activités impliquant d'autres relations sociales que la famille ou les copains. Or, les activités correspondantes ne représentent plus que 10 % de l'ensemble des activités effectivement exercées. On peut donc noter un décalage entre ce qui est exprimé comme objet d'intérêt et ce qui est réalisé, ce qui se pratique.

Tableau n°18

Comparaison entre les centres d'intérêts évoqués par les jeunes
et les activités effectivement liées à une pratique en fonction du champ de relation

Domaine	Type d'activité	Centres d'intérêt Effectif et (%)	Activités réalisées Effectif et (%)
Activités solitaires	- astronomie, espace	3	-
	- faire une collection	7	-
	- promenades	6	-
	- écouter de la musique	47	54
	- lecture	17	26
	- jouer, dessiner, écrire	15	9
	- devoirs le soir	-	18
	- rester à la maison	-	57
	Sous-Total	95 (21)	164 (22)
Activités au sein de la famille	- ménage, courses, aide au foyer	6	78
	- s'occuper des enfants	11	28
	- bricolage, couture, tricot	8	30
	- télévision, vidéo	20	93
	- être en famille	3	-
	- aider ses parents à s'en sortir	-	2
	Sous- Total	48 (11)	231 (30)
Activités avec les copains	- "traîner"		123
	- ballades, sorties en ville	59	63
	- boîtes de nuit, bowling		61
	- cinéma	17	15
	- informatique, jeux électroniques	8	14
	- auto, moto, mobylette	21	1
	- musique en groupe	1	8
	- beauté, mode	3	-
- théâtre	1	-	
	Sous-Total	110 (25)	286 (38)
Activités devant impliquer d'autres relations sociales	- activités sportives	166	57
	- voyager, rencontrer des gens	17	-
	- travail pour avoir de l'argent	2	11
	- permis de conduire	6	-
	- chercher un stage, un emploi	-	5
	- aider des enfants, colonies	3	1
	Sous-Total	194 (43)	74 (10)
	TOTAL	447 (100)	754 (100)

Tableau n° 19

Comparaison entre les centres d'intérêt évoqués par les jeunes
et les activités effectivement liées à une pratique selon le domaine d'activité

Domaine	Type d'activité	Centres d'intérêt Effectif et (%)	Activités réalisées Effectif et (%)
Activités physiques	- activités sportives	166	57
	- promenades	6	-
	Sous-Total	172 (38)	57 (7,5)
Activités dites "culturelles"	- télévision, vidéo	20	93
	- écouter de la musique	47	54
	- lecture	17	26
	- cinéma	17	15
	- informatique, jeux électroniques	8	14
	- jouer, dessiner, écrire	15	9
	- faire une collection	7	-
	- musique en groupe	1	8
	- astronomie, espace	3	-
	- théâtre	1	-
	Sous- Total	136 (30)	219 (29)
Activités liées au quotidien	- "traîner"		123
	- ballades, sorties en ville	59	63
	- boîtes de nuit, bowling		61
	- ménage, courses, aide au foyer	6	78
	- rester à la maison	-	57
	- bricolage, couture, tricot	8	30
	- s'occuper des enfants	11	28
	- devoirs le soir	-	18
	- travail pour avoir de l'argent	2	11
	- chercher un stage, un emploi	-	5
	- beauté, mode	3	-
	- être en famille	3	-
	- aider ses parents à s'en sortir	-	2
	Sous-Total	92 (21)	476 (63)
Activités liées à un projet exceptionnel	- auto, moto, mobylette	21	1
	- voyager, rencontrer des gens	17	-
	- permis de conduire	6	-
	- aider des enfants, colonies	3	1
	Sous-Total	47 (11)	2 (0,5)
	TOTAL	447 (100)	754 (100)

On note peu de variations entre les intérêts annoncés pour des activités solitaires et les pratiques.

Par contre on constate une nette augmentation des activités liées à la vie familiale (30 % soit plus 19 % par rapport aux centres d'intérêt évoqués).

On assiste là à un net recentrage des activités de ces jeunes autour de la famille et de la maison : plus d'un tiers des réponses obtenues concernent ces activités liées à la vie familiale et si on y ajoute les activités solitaires, c'est plus de la moitié des activités de ces jeunes qui ont pour lieu d'exercice le foyer.

Des activités massivement liées à la vie quotidienne.

Les activités physiques baissent spectaculairement (7,5 % de l'ensemble des réponses) lorsqu'on aborde le domaine d'une pratique effective d'un sport. On peut dès lors penser que l'intérêt affiché pour ce type d'activités est en fait lié au spectacle sportif télévisé. A la question : Qu'est-ce qui t'intéresse, un jeune de Lisieux répond : "Le sport : le vélo, le foot, la boxe" et à la question : Que fais-tu en dehors de la formation : "Je reste chez moi, je fais rien, je regarde la télé".

C'est une des explications possibles de l'augmentation de l'activité télévision par rapport à l'intérêt évoqué. Dans le domaine que nous avons qualifié de "culturel" (29 %) la télévision devient la pratique dominante, bien plus que l'écoute de la musique. On peut noter (avec prudence) que les jeunes de notre échantillon, lisent plus qu'ils n'expriment un intérêt pour la lecture.

Toutes les activités liées à un projet à long terme ou extraordinaire ne sont plus du tout évoquées lorsqu'elles sont confrontées à une pratique de vie. Apparaissent par contre des activités liées aux difficultés d'insertion professionnelle et sociale (5 %) des jeunes ou des parents.

La vie quotidienne et les activités qui en découlent occupent massivement (63 %) le temps de ces jeunes. D'un côté des activités réservées aux filles (courses, ménage, aide au foyer, s'occuper des frères et soeurs) qui n'apparaissent que très peu comme centres d'intérêt, et puis une "inactivité" qui constitue une occupation relativement importante et

qui se traduit, par la réponse "rester à la maison". C'est-à-dire "être là, à ne rien faire", "sans savoir quoi faire", "à regarder la télé sans la regarder" ... etc. Et viennent comme dans une continuité à cette inaction, les activités (cette fois extérieures à la maison, à la famille) avec les copains ("traîner", se ballader en ville, ...) qui ne recouvrent pas d'objets précis.

La tendance dégagée dès les premières réponses, (le fait que près d'un tiers des jeunes interrogés n'ont exprimé aucun centre d'intérêt et qu'ils ne sont que 6 % à en préciser trois) semble être confirmée par les pratiques effectives de ces jeunes. Ce ne sont apparemment pas des passionnés, ce terme n'a semble-t-il pas de sens dans un univers dominé par la quotidienneté. Dans notre questionnaire, après leur avoir demandé ce qui les intéressait beaucoup et avant de leur demander à quoi ils consacraient le plus de temps aujourd'hui (en dehors du travail ou de la formation), nous demandions au jeune s'il pouvait exercer les activités qui l'intéressaient. Or, 28 % n'ont pas répondu à cette question ou "ne sait pas" et la moitié ont répondu par l'affirmative. C'est-à-dire qu'au moins la moitié des jeunes de notre échantillon n'avaient pas d'empêchement manifeste pour ne pas faire l'activité qui les intéressait. 8 % ne pouvaient pas faute d'argent, 3,5 % par manque de temps, 3,5 % à cause de l'interdiction des parents. Enfin, quelques-uns étaient empêchés par manque de relations (copains) ou à cause de l'éloignement des équipements.

B - LEUR RAPPORT A LA LECTURE.

L'intérêt pour la lecture est évoqué spontanément dans 4 % des réponses (cf. tableau n° 18) ; mais cette activité est citée dans 7 % des cas comme un passe-temps important ; ce qui signifie que les jeunes lisent plutôt plus que leur intérêt pour cette activité pourrait le laisser penser. Nous avons vu précédemment que le poste lecture (livres, bandes dessinées, journaux, revues) est évoqué dans les dépenses par 7 % des jeunes (2 % chez les garçons , 11 % chez les filles).

Dans le cadre de cette enquête, l'Education Nationale et nous-mêmes avons souhaité connaître un peu plus le rapport de ces jeunes en difficultés scolaires et d'insertion avec la lecture. Cette activité est peut-être un indicateur sur leur rapport au français, en tant que matière scolaire, mais aussi en tant que moyen de communication. Nous avons donc tenté de mieux cerner le type de lecture qu'ils avaient ou qu'ils préféraient .

Ils lisent, mais peu.

A la question : "Lisez-vous ?", 76 % ont répondu oui. Nous avons regroupé les réponses autour de trois grands supports de la lecture : les livres, les magazines, les journaux.

Parmi ceux qui ont pu donner des exemples de leurs types de lecture, les livres ont été cités par 74% des jeunes, les magazines et les journaux par 61% et 60% et enfin la bande dessinée par 26% (cf. tableau n° 20).

Si ces jeunes lisent, ils ne sont que 3 % à déclarer qu'ils ont lu au moins trois livres récemment, et à pouvoir en donner les titres ou les thèmes, 76 % ont dit avoir lu un livre. On pourrait supposer qu'ils lisent plus facilement les magazines et les journaux et pourtant s'ils sont très nombreux à en "feuilleter" (86 %), aucun n'en a cité plus de deux.

Tableau n° 20

Les catégories de lecture.

	Livres	BD	Magazines	Journaux
Proportion de jeunes en lisant (en %)	74	26	61	60
dont:				
- n'évoquant qu'un domaine d'intérêt, dans cette catégorie	76	46	86	86
- déclarant plus d'un domaine d'intérêt, dans cette catégorie	24	54	14	14

Tableau n° 21

Les domaines de lecture.

	LIVRES						TOTAL
Domaine	Action	Harlequin	Roman	A thème	Hist.vécue	Légende	
Nb de réponses	83	68	55	31	29	22	288
%	29	24	19	11	10	7	100

	MAGAZINES						TOTAL
Domaines	OK	Femmes	Télé	Sport	Auto-moto	Autres	
Nb de réponses	112	40	28	26	16	13	235
%	48	17	12	11	7	5	100

	JOURNAUX						TOTAL
Domaines	Faits div. Horoscope	Annonces	Sport	Titres seulement	Actualité	Non précisé	
Nb de réponses	51	42	17	14	12	102	238
%	21	18	7	6	5	43	100

Un domaine de lecture peu étendu.

La question de la lecture a été abordée de façon tout-à-fait ouverte, nous avons, pour les enquêteurs uniquement, déterminé auparavant les différents types de supports (livres et bandes dessinées, magazines, journaux). Les jeunes avaient donc la possibilité au cours de l'interview de citer les ouvrages, les revues, les journaux qu'ils voulaient. A partir des informations recueillies nous avons été conduits à faire des regroupements et à déterminer différents domaines. On constate alors que les livres les plus cités sont ceux décrivant de l'"action" dans lesquels on trouve la science-fiction, l'aventure et les policiers (tableau n° 21) . C'est le domaine le plus cité par les garçons, mais cela intéresse presque autant les filles. L'autre secteur important regroupe les ouvrages de type "Harlequin" ou romans roses, essentiellement lus par les filles. Viennent ensuite les livres à thème (la parapsychologie,...), les histoires vécues (du type "Moi, Christiane F...)", les contes et légendes (ce domaine intéresse surtout des jeunes d'origine étrangère).

Les magazines sont lus majoritairement par les filles et ce sont les journaux de type "OK magazine" qui couvrent près de la moitié de ce domaine de lecture. C'est-à-dire des magazines dans lesquels le texte occupe une place très limitée. En fait, il semble que ces jeunes "regardent" les magazines, les journaux en fonction des rubriques peu rédigées, ou à caractère bien spécifique : faits divers, horoscope, petites annonces. Les bandes dessinées sont lues par 40 % des garçons (contre 15 % des filles). On peut supposer qu'il s'agit en bonne partie de "pockets" en bande dessinée.

CONCLUSION.

Au cours des différents contacts et rencontres avec des personnes encadrant ces jeunes, on nous a fréquemment parlé de leur passivité, de leur peu d'enthousiasme. C'est sans doute l'impression qui ressort des quelques éléments que nous avons pu recueillir. Mais ne peut-on émettre l'hypothèse qu'il s'agit là en fait d'un comportement adapté à l'histoire familiale et à la situation familiale. Les activités au sein de la famille ne les passionnent guère, mais c'est le cadre relationnel et le domaine d'activités qu'ils subissent le plus (si l'on tient compte des écarts entre intérêt et pratique).

On peut alors se demander quel type de comportement ils ont eu avec un autre grand pan de leur enfance : l'école. Par rapport à leur situation scolaire qu'est-ce qu'ils retiennent de cette histoire-là ?

V - PASSE SCOLAIRE

A - PARCOURS SCOLAIRE.

84 % des jeunes de notre échantillon ont quitté l'école en juin, soit à la fin de l'année scolaire. Autrement, le printemps provoque quelques fuites, de même que septembre-octobre, où la reprise est difficile. Ce sont les garçons qui ont arrêté l'école en cours d'année le plus fréquemment (22 % contre 12% des filles).

La plupart des jeunes interrogés sont sortis depuis peu du système scolaire puisque 73% étaient encore scolarisés en 1987-1988. Parmi ceux-ci 68 % sont en CIPPA cette année.

Tableau n° 22

Date de sortie de l'école selon l'année scolaire

(En nombre de jeunes)

	avant 06-86	86-87	87-88	NSP	TOTAL
CIPPA	1	13	198	-	212
HORS-CIPPA	26	66	94	2	188
TOTAL (en %)	27 (7)	79 (19,5)	292 (73)	2 (0,5)	400 (100)

Les filles ont un niveau un peu plus faible que les garçons dans notre échantillon.

Les filles représentent 58 % des jeunes de notre échantillon sortis au niveau VI de l'appareil scolaire. 82 % d'entre elles sont sorties à ce niveau. Les garçons, bien qu'également issus, massivement, de SES et de CPPN-CPA (tableau n° 23) sont plus nombreux à avoir suivi une filière de formation professionnelle.

Tableau n° 23

Répartition des jeunes de l'échantillon selon le niveau scolaire et le sexe

Niveau	Classe de sortie	Ensemble effectif et (%)	Selon le sexe (%)		Selon qu'ils sont ou non en CIPPA (%)	
			Garçons	Filles	CIPPA	H.CIPPA
VI	6è, 5è, 4è normales	53 (13)	11	15	15	11
	SES	141 (35)	31	38	38,5	31
	CPPN-CPA	117 (29)	30,5	28	29	30
	Enseigt spécialisé	4 (1)	1	0,5	-	2
	Sous-Total	315 (78)	74	82	83	74
V bis	3ème normale	2,5 (6)	6	7	7	6
	1ère CAP- 4è techno	38 (10)	14	6	7	12
	2ème CAP-3è techno	10 (2,5)	3	2	1	4
	1ère et 2ème CFA	2 (0,5)	0,5	0,5	1	-
	1ère BEP	4 (1)	1	1	0,5	2
Sous-Total	79 (20)	24	16	16	24	
V	3ème CAP-2ème BEP	6 (2)	2	2	1	2
TOTAL (%/ Total)		400 (100) 100	100 44	100 56	100 53	100 47

Les jeunes qui sortent de SES sont plus âgés

En ce qui concerne les jeunes en CIPPA, il faut noter de grosses différences d'âges selon l'origine scolaire. Ceux qui viennent de 5ème ou 4ème normales, mais aussi de CPPN-

CPA sont majoritairement âgés de 16 ans. Par contre les jeunes sortant de SES sont plutôt âgés de 17 ou 18 ans.

Des jeunes qui auraient souhaité continuer l'école

Une nette majorité des jeunes disent qu'ils se sont retrouvés dans l'impossibilité de continuer. Le motif principal de l'interruption¹ c'est l'échéance de l'âge (31 %) : "et après trois ans de SES, il faut trouver autre chose" (G. Epinay/S, Hors-CIPPA). "Je voulais retourner en 3ème normale, j'avais fait un dossier ; ça n'a pas été accepté, il n'y a plus de place" (F. Amiens, Hors-CIPPA). 20 % de ces jeunes ont essayé d'entrer en apprentissage : "Je n'ai pas trouvé de maître d'apprentissage" (F. Ailly/s/Somme. CIPPA), et 14 % n'ont pas obtenu de place en LEP. Ce sont surtout les jeunes actuellement en CIPPA qui se sont retrouvés dans l'impossibilité de continuer l'école, et qui auraient souhaité y rester. On peut penser que pour ces jeunes, leur entrée dans ce dispositif a été un moyen de poursuivre une scolarité, dans la mesure où 29 % d'entre eux n'ont toujours pas le sentiment d'avoir cessé l'école. En fait, il semblerait, le recul aidant, que ce soit les 17/18 ans qui manifestent un certain regret de ne pas avoir pu continuer.

Parmi ceux qui déclarent ne pas avoir voulu prolonger leur scolarité, le motif principal c'est un rejet un peu global de l'école (19 %) : "L'école ne m'intéressait vraiment pas" (G. Villeneuve-St-Georges. Hors-CIPPA) , "Ca m'énervait" (G. Ailly/Somme. CIPPA), lié à l'âge (14 %). Ce sont les jeunes hors-CIPPA qui évoquent le plus fréquemment leur désintérêt. Peu manifestent en fin de compte une volonté de faire autre chose (9 %) du type : travailler, gagner de l'argent. On peut penser qu'il s'agit là d'un rejet de l'école à l'occasion de l'échéance de l'âge sans qu'il y ait derrière un objectif, un projet d'insertion professionnelle.

¹Plusieurs motifs pouvaient être donnés, d'où des sommes de pourcentages supérieures à 100.

Tableau n° 24

Motifs d'interruption des études
selon la situation du jeune dans le dispositif d'insertion

	Ensemble effectif et (%)	Selon qu'ils sont ou non en CIPPA (%)	
		CIPPA	H.CIPPA
Impossibilité de continuer:			
-problèmes de discipline	31 (8)	8	7
-problèmes de santé	15 (4)	4	3
-obligation de quitter la formation pour raisons familiales	22 (5)	3	9
-je n'ai pas pu entrer en apprentissage	79 (20)	25	14
-je n'ai pas pu entrer au LEP	58 (14)	22	9
-j'ai 16 ans, je n'ai pas pu continuer l'école	124 (31)	33	29
Volonté de ne pas continuer:			
-l'école ne m'intéresse pas	75 (19)	8	31
-volonté de travailler et/ou de gagner de l'argent	37 (9)	7	11
-je n'ai pas voulu continuer, la formation ne m'intéressait pas	22 (6)	4	7
-j'avais 16 ans	56 (14)	14	14

* Un jeune pouvant fournir plusieurs réponses, le pourcentage total est supérieur à 100.

Plutôt de bons souvenirs de l'école.

72 % des jeunes déclarent avoir de bons souvenirs de l'école primaire : 75 % en CIPPA, 68 % hors-CIPPA. Ce sont les plus jeunes qui conservent les meilleurs souvenirs.

Les élèves de niveau VI (hors SES) ont déclaré plus de bons souvenirs que les autres quel que soit le motif, à une exception près : les sorties (voyages, visites, ...) sont évoquées majoritairement par les élèves de SES

Tableau n° 25

Bons souvenirs de l'école primaire en fonction du niveau scolaire
(Répartition en %)

	Niveau scolaire		
	SES	Autres VI	V bis
Pas de bons souvenirs	35	22	24
Bons souvenirs	65	78	76
TOTAL	100	100	100

42 % des réponses évoquent, non un fait ou un objet précis, mais l'ambiance qui régnait dans la classe. Ambiance sans doute très liée aux rapports avec les copains (39 % des réponses). Le souvenir d'un instituteur est contenu dans 18 % des cas ; il a été difficile de faire préciser plus ces souvenirs, mais il semble que "la satisfaction générale" est en partie liée à la forme de l'enseignement de l'école primaire. L'intérêt pour une matière est évoquée dans 11 % des réponses.

B - DIFFICULTES SCOLAIRES.

Pour les jeunes de SES l'école "ça a toujours bien marché".

38 % des jeunes de notre échantillon ont déclaré que "ça marchait bien à l'école". Parmi ceux-ci les filles estiment plus souvent (41 %) que les garçons qu'elles n'avaient pas

de problème. Mais en fait la variable déterminante semble être l'origine et le niveau scolaire. En effet, 57 % des jeunes de SES (dans lesquels les filles sont plus nombreuses) s'estiment satisfaits des résultats obtenus, alors que 25 % seulement des jeunes issus de 5ème-4ème normale ou de CPPN-CPA déclarent que cela marchait bien.

Les débuts en collège laissent un souvenir amer.

La moitié des jeunes qui estiment que "ça ne marchait pas bien" placent le commencement de leurs échecs scolaires au début du collège. Les garçons plus que les filles qui semblent, elles, étaler dans leur parcours scolaire le moment de la rupture. Elles affirment plus volontiers que "l'école ça n'a jamais marché".

Pour les jeunes issus de SES, les difficultés ont débuté dès le primaire, à la différence des autres niveaux VI, qui les situent nettement au début du collège. Les jeunes de niveau Vbis s'estiment plus fréquemment en échec depuis les dernières classes fréquentées, ce qui correspond certainement à leurs difficultés à l'entrée en lycée professionnel.

Tableau n° 26

Début des difficultés scolaires pour les jeunes ayant déclaré que "ça n'a pas toujours bien marché à l'école"

	TOTAL	Selon le sexe (en %)		Selon le Niveau (en %)		
		G.	F.	SES	Autres VI	V bis
	Effectif et (%)					
Depuis toujours	38 (16)	11	20	14	16	18
Depuis le primaire	40 (17)	16	17	31	17	2
Depuis le collège	117 (49)	56	43	40	54	46
Récemment	45 (18)	17	20	15	13	34
TOTAL	240 (100)	100	100	100	100	100

Une très grande majorité de jeunes imputent leur échec scolaire à une ou plusieurs matières enseignées.

82 % des jeunes interrogés évoquent des difficultés dans une ou plusieurs matières. Les jeunes de niveau VI (SES compris) situent là, la principale raison de leur peu de réussite scolaire : c'est une matière qui les a condamnés, qui les a relégués dans les filières parallèles au cursus normal. C'est particulièrement vrai pour les filles qui, à 89 % avancent cette explication ; "Je n'arrivais plus à suivre" (F. Amiens Hors-CIPPA), "J'ai triplé ma 5ème alors je ne pouvais plus continuer" (F. Grenoble - CIPPA).

Tableau n° 27

"Qu'est-ce qui ne marchait pas à l'école ?"

	TOTAL	Selon le sexe (en %)		Selon le Niveau (en %)		
		G.	F.	SES	Autres VI	V bis
	Effectif et (%)					
Absentéisme	13 (3)	2	6	4	3	4
Discipline	51 (13)	21	7	4	20	17
Conflits avec les enseignants	68 (18)	22	14	13	22	18
Indifférence des enseignants	14 (4)	4	4	2	3	7
Ambiance et rapports avec les autres élèves	33 (8)	8	9	9	7	11
Problèmes pour travailler à la maison	13 (3)	3	4	3	4	2
Rejet global de l'école	32 (8)	12	7	4	10	13
Désintérêt, difficultés dans des matières	326 (84)	80	87	88	80	82

* Un jeune pouvant fournir plusieurs réponses, le pourcentage total est supérieur à 100.

On peut remarquer, à travers cette question ouverte, que les jeunes placent très peu, à l'origine de leurs difficultés scolaires, des problèmes matériels tels que les difficultés à travailler à la maison. Les problèmes de comportement du type absentéisme, rejet de l'école sont moins évoqués que les problèmes de conflit avec les enseignants (17 %) ou de discipline (13 %). Ce sont les jeunes de niveau VI issus de CPPN-CPA, 5ème ou 4ème normale qui les

évoquent le plus fréquemment. Les garçons plus que les filles. On peut peut-être rappeler que ce sont ces jeunes qui situent le plus souvent (56 %) le commencement de leurs difficultés scolaires au début du collège, ce sont eux qui parlent un peu plus souvent de bons souvenirs en école primaire.

Les jeunes issus de SES ne manifestent guère de difficultés ailleurs que dans les matières enseignées ; peut-être avec certains enseignants mais bien moins que les autres jeunes de niveau VI.

Les mathématiques et le français : des disciplines pour lesquelles ils se déclarent intéressés mais où ils estiment avoir des difficultés.

A la question ouverte sur les matières qui, à l'école, ne les intéressaient pas ou leur posaient des problèmes, presque tous les jeunes citent au moins une discipline où ils estiment avoir eu des difficultés. Mais la moitié seulement avoue un désintérêt pour une ou plusieurs matières. Le rapport difficultés/désintérêt est en fait très différent suivant les matières. Dans les disciplines autres que le français et les mathématiques, les jeunes sont au moins aussi nombreux à évoquer un désintérêt plutôt que des difficultés. C'est le cas en particulier de l'histoire-géographie, des sciences expérimentales, des activités artistiques et même de la technologie. Seules les langues font un peu exception avec une plus forte proportion de jeunes évoquant leurs difficultés. Surtout, pour toutes ces disciplines, les jeunes sont, au total, peu nombreux à faire part, soit d'un désintérêt, soit d'une difficulté : ils les passent sous silence.

Les mathématiques et le français sont ressentis tout-à-fait différemment. Pratiquement personne n'ose avouer un désintérêt pour une de ces deux matières s'il n'est pas au moins assorti de l'évocation de difficultés.

Au contraire, la moitié des jeunes déclare avoir eu des difficultés en mathématiques (42 % en français) sans y associer le moindre désintérêt. Pour le français, ces réponses spontanées sont confirmées par les résultats de la question fermée posée à tous les jeunes sur leur attitude face à cette matière : plus des deux tiers de ceux qui reconnaissent avoir des difficultés affirment en même temps que le français les intéresse.

Tableau n° 28

Difficultés et désintérêt pour les matières scolaires
 (Nombre de réponses et % par rapport aux 400 jeunes interrogés)

	Difficultés seulement	Désintérêt seulement	Difficultés et Désintérêt
Jeunes exprimant cet avis spontanément sur au moins une matière dont:	307 (77)	108 (27)	99 (25)
- sur le français	166 (42)	14 (4)	37 (9)
- sur les mathématiques	199 (50)	7 (2)	43 (11)
- sur l'histoire-géo., les sciences expérimentales	38 (10)	61 (15)	18 (5)
- sur les activités d'éveil	3 (1)	15 (4)	2 (1)
- sur les langues	43 (11)	21 (5)	17 (2)
- sur l'Atelier ou la Technologie	13 (3)	12 (3)	6 (2)

Les réponses sur les matières sont à peu près les mêmes quels que soient le niveau d'étude, le sexe et la position du jeune dans le dispositif d'insertion. Les anciens élèves de SES évoquent peu de difficultés en dehors du français et des mathématiques, certainement parce que, plus encore qu'ailleurs, ces deux matières ont dominé leurs programmes scolaires. Les jeunes de niveau Vbis, les filles et les élèves de CIPPA mettent en avant leurs difficultés en mathématiques.

Tableau n° 29

Proportion de jeunes exprimant spontanément des difficultés¹
dans chacune des matières suivantes selon les critères
de niveau scolaire, de sexe, d'appartenance à un CIPPA

Difficultés en	Selon le Niveau (%)			Selon le sexe (%)		Selon qu'ils sont ou non en CIPPA (%)	
	SES	Autres VI	V bis	Garçons	Filles	CIPPA	H.CIPPA
Français	57	53	37	54	49	51	51
Mathématiques	62	57	65	51	69	66	55
Histoire-géo. ou sciences expérimentales	6	19	19	1	17	13	12
Activités d'éveil	2	1	-	1	1	1	1
Langues	2	22	22	15	15	17	13
Atelier-Techno.	8	1	8	4	5	4	5

Le français et les mathématiques, les matières les plus citées par ceux qui estiment que "ça marchait bien à l'école".

Compte tenu de ce qui vient d'être dit, on aurait pu penser que les jeunes ayant déclaré que "ça marchait bien pour eux à l'école" situeraient leur réussite dans les disciplines technologiques ou d'atelier ou dans des matières d'enseignement général peu citées parmi les matières "difficiles". Or, il n'en est rien : 45 % des ces jeunes déclarent qu'ils étaient bons en français et 31 % citent les mathématiques. Les disciplines technologiques et professionnelles ne sont évoquées que par 21 % d'entre eux, l'histoire-

¹ Il s'agit de la somme des réponses "difficultés seulement" et "difficultés + désintérêt".

géographique et les sciences expérimentales par 15 %, et les autres matières n'apparaissent presque pas.

Tableau n° 30

Matières "où ça marchait" citées par les élèves
qui estimaient que, globalement, "ça marchait à l'école"*

	TOTAL (%)	Selon le sexe (%)		Selon le Niveau (%)		
		G.	F.	SES	Autres VI	V bis
Tout	5	4	6	7	5	2
Français	45	36	51	44	41	50
Mathématiques	36	42	32	33	47	25
Histoire-Géo, Sc. Nat	27	38	13	8	40	40
Langues	13	13	13	2	17	27
Activités d'éveil	19	24	15	6	29	27
Atelier	22	19	23	37	8	17

* Un jeune pouvant fournir plusieurs réponses, le total des pourcentages est supérieur à 100.

Des différences existent en fonction de l'origine scolaire : l'atelier est assez souvent cité par les élèves de SES (32 %), ce qui n'est pas très surprenant : "en mécanique, je faisais du bon travail" (G., Lisieux, CIPPA), "Ce que j'aimais bien c'était des activités comme la cuisine, le repassage, l'entretien des locaux, là je me débrouillais bien" (F., St-Valéry/Somme, CIPPA). Mais il ne l'est pas par les élèves de CPPN et de CPA. L'histoire-géographie et les sciences ont plutôt les faveurs des jeunes de niveau Vbis. Mais le français garde toujours sa primauté, y compris chez les jeunes d'origine étrangère.

Ces réponses apparemment contradictoires sur le français et les mathématiques sont-elles vraiment surprenantes ? Nous ne le pensons pas. Ces jeunes en situation d'échec scolaire le sont en grande partie à cause de leurs difficultés d'apprentissage dans ces deux matières, et ils le savent. Elles apparaissent donc pour ces jeunes comme les matières incontournables auxquelles il faut se référer pour situer son niveau. On peut même parfois se demander s'ils n'en n'arrivent pas à oublier leur niveau dans les autres disciplines : "Le français ça marchait... le reste je ne me souviens pas"(F., Amiens. Hors-CIPPA)

CONCLUSION.

Les jeunes de notre échantillon auraient, en majorité souhaité continuer l'école. Poursuivre des études ou seulement rester au sein d'un établissement scolaire ? Difficile de répondre. On peut se demander s'ils n'espèreraient pas ainsi revivre une autre histoire scolaire, pas celle du passé proche, mais celle, mythique, de l'école primaire qui renferme tous les bons souvenirs scolaires de ces jeunes : "J'aimerais tout recommencer à zéro, je ne ferai plus de conneries, c'est trop important" (F., Grenoble, CIPPA).

C'est peut-être tellement important aujourd'hui, cette mauvaise histoire scolaire, qu'ils trouvent rétrospectivement que le français et les mathématiques sont des matières intéressantes. Le français plus encore que les mathématiques. Et c'est dommage, qu'ils aient eu des difficultés dans ces matières parce que "dans l'ensemble l'école ça a plutôt bien marché" (F., Meaux, issue de SES). L'école, mais pas le collège, 50 % des jeunes interrogés situent leurs premières grosses difficultés au début du collège. Changement de rythme, de la forme, du mode de relation, "Ca m'inquiétait" (G., Epinay/S., Hors-CIPPA), "En primaire c'était mieux parce qu'il y avait un seul professeur pour toutes les matières" (G., Créteil, hors-CIPPA). Ils ont été en difficulté dans beaucoup de matières, mais il est difficile pour eux de dire qu'ils n'étaient pas bons en français et en mathématiques, et encore plus que ce n'était pas intéressant. Ces matières semblent être pour eux, le référent ultime.

En ce sens, et malgré leurs échecs, ils ont bien intégré la norme scolaire. Délicat, pour ces jeunes, de dire que les matières autour desquelles s'organise la sélection scolaire ne les intéressent pas

VI - ASPIRATIONS

A - INSERTION PROFESSIONNELLE.

Un métier qu'on aurait aimé faire : professions de rêve mais aussi employé et ouvrier qualifié et une répartition des métiers entre les filles et les garçons sans surprise.

13 % des jeunes interrogés n'ont pas su répondre à la question : "Si vous aviez eu le choix, qu'est-ce que vous auriez aimé faire dans la vie ?".

Parmi ceux qui ont précisé ce qu'ils auraient aimé faire, 14 % se verraient bien "patron" d'une petite entreprise (du bâtiment, de transport) ou d'un commerce (très majoritairement il s'agit d'un salon de coiffure). "Se mettre à son compte" reste un modèle pour ces jeunes en difficulté d'insertion professionnelle.

Nous avons regroupé sous l'appellation "cadres" des professions très variées qui, pour certaines n'ont guère à voir avec le statut ainsi dénommé. En fait, il s'agit plus ici de situer le niveau social du métier que ces jeunes auraient aimé faire. Près de 20 % ont franchement opté pour des métiers de rêve (acteur, chanteur, hôtesse de l'air, pilote, mannequin, sportif de haut niveau, journaliste, reporter) que l'on côtoie à travers la télévision, les magazines (les filles sont attirées par le métier de journaliste-reporter). Les autres professions de cet ensemble (17 %) peuvent se répartir en deux groupes. L'un regroupe des métiers de prestige (médecin, ingénieur, informaticien) et l'autre est composé des professions dites intermédiaires (enseignant, infirmière, technicien) dont la plus évoquée est celle de puéricultrice. On voit se dessiner là une articulation entre les professions ambitieuses ("être patron"), les professions de rêve, les professions de prestige, et celles qui restent dans le domaine du possible pour ces jeunes. Peut-être que ce sont des professions (infirmière, enseignant, puéricultrice) que ces jeunes peuvent rencontrer dans leur univers social. Les professions de rêve, les professions de prestige

cités représentent sans doute un modèle de vie enviable mais inaccessible pour ces jeunes de milieu défavorisé.

Cependant beaucoup de rêves restent assez réalistes. Leur ambition se tourne alors vers les métiers d'employés (31 %) de l'hôtellerie (cuisinier, serveur, maître d'hôtel,...), du commerce (boulangier, boucher, vendeur, coiffeur...) ou d'autres domaines professionnels (aide-comptable, aide-ménagère, aide-maternelle, gardien de la paix, militaire...).

Un réalisme qui les conduit même à envisager d'exercer un métier ouvrier (18 %). C'est du réalisme, ou un manque d'imagination, ou bien ils ont parfaitement intégré leur passé scolaire, leur histoire familiale et leur destin social, qui ne pouvaient guère leur laisser espérer d'autres possibilités professionnelles. Pourtant on peut penser qu'ils envisagent ce métier d'ouvrier comme un métier lié à une qualification dans la mesure où ils semblent faire correspondre ouvrier avec spécialité (mécanique auto, tôlerie, électricité, menuiserie, serrurerie...).

tableau n ° 31

Le métier imaginé et le métier envisagé.

Catégorie	Sous-Catégorie	Le métier qu'ils auraient aimé faire		Le métier qu'ils envisagent aujourd'hui	
		Effectif et (%)		Effectif et (%)	
"Patrons"	- responsable d'une entreprise ou d'un commerce	44		23	
	- agriculteur, éleveur	3		3	
	Sous-Total	47	(14)	26	(7)
"Cadres"	- "profession de rêve"	68		7	
	- cadre et prof. intermédiaire	62		22	
	Sous-Total	130	(37)	29	(8)
Employés	- de l'hôtellerie	36		55	
	- du commerce	27		72	
	- autres employés	44		72	
	Sous-Total	107	(31)	199	(57)
Ouvriers	- qualifiés	61		96	
	- agricoles	3		2	
	Sous-Total	64	(18)	98	(28)
TOTAL		348	(100)	352	(100)

La profession qu'on envisage : employé et ouvrier

Le nombre de jeunes qui envisagent un jour d'être "patron" d'une petite entreprise ou d'un commerce diminue de moitié (la coiffure reste le domaine privilégié). Les professions de rêve et les professions de prestige sont complètement laissées de côté. Quelques jeunes s'accrochent encore à l'idée de "travailler dans l'informatique", ou de pouvoir devenir instituteur ou puéricultrice.

On constate donc que le peu de place accordée au rêve lorsqu'on parle avenir professionnel se rétrécit encore lorsqu'on l'envisage concrètement et à court terme. Les trajectoires possibles s'orientent davantage vers le statut d'employé (57 %), avec une

augmentation de certaines professions du secrétariat (secrétaire, dactylo), des services (aide-ménagère) et surtout du commerce (vendeur).

Les professions "ouvrières" augmentent de 10 % et c'est près du tiers des jeunes interrogés qui situent leur avenir professionnel dans ce cadre. Ce sont alors les secteurs de l'électricité et du bâtiment (maçon, peintre) qui "attirent" le plus les jeunes.

Une méconnaissance des filières pour accéder à ces métiers.

Un tiers de ces jeunes ne sait pas comment il va faire pour parvenir au métier qu'il veut exercer et 36 % ont une vague idée du parcours à effectuer, des démarches à accomplir, des contraintes de la profession. Ils sont plus de la moitié à ne pas connaître la filière normale pour se former à la profession de leur choix. Les filles ont une connaissance plus précise des métiers et des moyens pour y accéder, même si elles sont plus nombreuses à avouer ne pas connaître les filières adéquates. En fait, les garçons ne déclarent pas volontiers ne pas savoir comment on peut arriver aux métiers évoqués, mais ont une idée très floue des moyens d'accès.

Au vu de ces chiffres on peut s'interroger sur l'efficacité des dispositifs d'insertion et sur les capacités d'apprentissage de ces jeunes. Pour la grande majorité ils sont en CIPPA ou ils ont déjà effectué un stage d'insertion. Dans ces différentes formules le projet professionnel du jeune est évalué avec lui. Certains formateurs et animateurs CIPPA ne se sont pas étonnés de cette méconnaissance des filières, de cette absence de réflexion sur la démarche pour réaliser ce projet professionnel : "difficultés de mémorisation et absence de projection dans l'avenir se combinent. Parfois c'est assez décevant pour nous lorsqu'on se rend compte qu'ils n'ont pas retenu ce que nous avons travaillé ensemble deux mois auparavant" (animatrice CIPPA).

Ils sont prêts à déménager, ils veulent bien faire des heures supplémentaires, mais ils ne feront pas passer le travail avant la famille.

Plus de la moitié sont prêts à déménager. Ceux qui ne le veulent pas, c'est essentiellement à cause de la famille. C'est d'ailleurs pour elle que certains sont partagés et ont répondu "oui, mais ... si je peux emmener ma famille avec moi". Les filles sont plus réticentes à envisager un déménagement.

A propos des heures de travail, les garçons acceptent facilement l'idée de travailler plus que la normale ; cependant, les "oui mais" sont nombreux surtout chez les filles. Ils signifient : "oui si on me paie en heures supplémentaires", parfois c'est un refus des horaires de nuit, de soirée, mais cette question pour les filles est liée à la question suivante concernant la vie de famille.

Tableau n° 32

Conditions d'exercice de la profession.

vous accepteriez de:	Pour la profession que vous envisagez aujourd'hui,		
	Déménager loin	Travailler plus que la normale	Faire passer le travail avant la famille
Oui	54	67	41
Oui, mais	4	14	5
Non	40	17	50
Je ne sais pas	3	3	5
TOTAL	100	100	100

On peut donc constater une bonne volonté et une bonne disposition de ces jeunes face aux exigences du monde du travail. Peut-être aussi ne font-ils que reproduire un discours entendu fréquemment ? Mais, la seule chose qui résiste aux contraintes du travail, c'est la famille. Là, la priorité est claire et les "oui mais" correspondent à la chronologie des événements familiaux : "oui avant d'avoir des enfants, non après".

B - PERSPECTIVES D'AVENIR ET REVES DE VIE

Se débrouiller seul ... ce n'est pas pour demain !

41 % des jeunes interrogés n'ont aucune idée de combien d'argent il leur faudrait pour vivre indépendant. Aucune idée, mais aussi parce que ce n'est pas une question d'actualité : "je ne sais pas, je n'y ai jamais réfléchi", "j'ai encore le temps d'y penser". Ils

ont eu parfois du mal à réaliser ce que cela signifie concrètement : "Mais alors, ça veut dire qu'il faut payer le loyer, l'électricité, l'eau et tout..." (F. Grenoble).

Ils sont 26 % à estimer qu'il leur faudrait entre 5.000 et 8.000 francs pour vivre seul, et 14 % à donner une fourchette se situant entre 3.500 et 4.900 Francs.

Il y a ceux qui sont habitués à vivre de peu : "2.500 Francs par mois, je n'ai pas besoin de grand chose" (G. Epinay/S). Réalisme extrême ou inconscience ?

Et puis il y a les ambitieux, les revendicatifs ou plus simplement les flambeurs : "16.000 Francs par mois, avec moins je ne pourrais pas m'amuser" (G. Epinay/S).

Parmi ceux qui évaluent "raisonnablement" le revenu nécessaire pour s'installer seul, un bon nombre a comme élément de référence le SMIC et souvent ils en connaissent le montant. C'est peut-être un des effets des CIPPA ou des stages du dispositif d'insertion. Seulement ce qu'on apprend dans ces lieux, ne fait pas effet sur tout le monde : c'est quand même une majorité de ces jeunes qui évaluent assez mal le revenu nécessaire.

L'âge n'intervient que très peu dans les réponses : 48 % des jeunes de 18 ans déclarent ne pas savoir combien il leur faudrait pour vivre seul, ils ne sont que 40 % à 16 ans.

Tableau n° 33

Influence de l'âge sur l'évaluation du revenu mensuel nécessaire pour vivre seul.
(en pourcentages)

Revenu mensuel	500 à 1999 F	2000 à 3499 F	3500 à 4999F	5000 à 7999 F	8000 et plus	ne sait pas	TOTAL
16 ans	4	10	12	28	7	39	100
18 ans	4	10	19	15	4	48	100

On constate que les jeunes de 18 ans situent le revenu nécessaire entre "3.500 Francs et 4.900 Francs (peut-être en référence au S.M.I.C.) alors que les jeunes de 16 ans évaluent leurs besoins au-delà.

Tableau n° 34

Influence du sexe sur l'évaluation du revenu mensuel nécessaire pour vivre seul
(en pourcentages)

Revenu mensuel	500 à 1999 F	2000 à 3499 F	3500 à 4999F	5000 à 7999 F	8000 et plus	ne sait pas	TOTAL
Garçons	33	1	10	19	30	7	100
Filles	48	5	8	10	23	6	100

Les filles ont une notion du revenu nécessaire encore plus floue que les garçons. Leur participation aux tâches matérielles de la vie quotidienne, plus fréquemment que les garçons, ne les amène pas semble-t-il à mieux évaluer les problèmes de gestion financière d'une famille.

Ce qu'ils aimeraient acheter s'ils avaient de l'argent de côté ? Près de la moitié des jeunes se contentent de ce qu'ils ont.

Nous avons demandé aux jeunes interviewés ce qu'ils aimeraient acheter ou faire s'ils avaient de l'argent, et de combien ils auraient besoin.

Plus du tiers a des difficultés à évaluer le volume financier dont il souhaiterait disposer, surtout les jeunes de 18 ans, et les filles plus souvent que les garçons. Les aînés et en particulier les garçons, souhaiteraient disposer de sommes supérieures à 2.000 Francs. Les plus jeunes et les filles se contenteraient de beaucoup moins, leurs besoins financiers se situeraient plutôt en dessous de 2.000 Francs, et ils sont près de 20 % à espérer avoir une somme inférieure à 500 Francs.

Tableau n° 35

De combien souhaiteraient-ils disposer pour acheter ce dont ils ont envie
en fonction de l'âge et du sexe.

(Répartition en %)

Somme nécessaire	Ensemble	Selon l'âge		Selon le sexe	
		16 ans	18 ans	Garçons	Filles
De 0 à 500F	12	17	6	4	18
De 500 à 1000F	7	9	8	7	8
De 1000 à 2000F	12	15	6	11	12
De 2000 à 5000F	16	8	3	24	8
5000 F et plus	13	14	17	17	10
Ne sait pas	40	37	60	37	44
TOTAL	100	100	100	100	100

Les convoitises sont tournées vers les vêtements et les accessoires de la tenue vestimentaire. Ce sont surtout les filles qui rêvent de "fringues" et les plus jeunes. C'est aussi le cas pour les garçons, mais à part égale avec la mobylette et pour les plus âgés le point de convergence de tous les souhaits c'est pouvoir se payer le permis de conduire.

On peut tout de même remarquer que ces jeunes n'ont pas d'exigences inconsidérées. A la question : "Y-a-t-il des choses que vous voudriez acheter et que vous ne pouvez pas avoir actuellement à cause du manque d'argent ?", près de la moitié des jeunes répond par la négative. Seuls les jeunes de 18 ans ont une réponse plus nuancée (38 %). Et parmi ceux qui ont déclaré qu'ils aimeraient avoir plus d'argent, 40 % n'ont pas su préciser le montant.

Ce qui peut leur arriver de mieux dans la vie : une situation professionnelle et une vie familiale convenables.

9 % des jeunes interrogés n'ont aucune idée de ce qui pourrait leur arriver de mieux dans l'avenir ; certains n'avaient aucun souhait réel, par manque d'imagination peut-être, mais aussi comme certains l'ont dit : "Je ne rêve jamais" ou bien "Parce qu'il ne faut pas rêver dans la vie, il faut rester les pieds sur terre". 21% ont donné un "rêve" et 70 % deux.

Parmi les jeunes ayant précisé la nature de leur(s) rêve(s) (cf. tableau n° 36), 37 % ont parlé de leur souhait d'avoir une situation professionnelle convenable, un "boulot" ou des études débouchant sur une qualification. Quelques-uns avaient une idée précise de la profession ou du type de profession qu'ils espéraient pour leur avenir. Et 58 % de ces jeunes ayant exprimé un vœu, l'ont situé dans le champ du possible, dans des domaines professionnels accessibles pour eux. Ils ne sont en fait que 5 % à vraiment "rêver", et à évoquer des métiers totalement inaccessibles.

L'autre domaine majeur est celui de la famille. Ils sont près du quart à envisager la vie familiale comme ce qui pourrait leur arriver de mieux, à y voir un avenir heureux. Et 62 % d'entre eux restent tout-à-fait lucides et réalistes quant à leur future installation en couple.

C'est un avenir apparemment simple qui se dessine-là, dans lequel le travail et la famille constituent les supports fondamentaux au bonheur, au bien-être.

Tableau n° 36
Ce qui peut leur arriver de mieux dans la vie.
 (En nombre de réponses)

DOMAINE	de l'ordre de l'inaccessible	de l'ordre de l'accessible pas "évident"	de l'ordre du réel	TOTAL Effectif et (%)
Une "situation": - un boulot - une profession déterminée - reprendre des études	11 1 10 -	88 51 28 9	135 106 19 10	234 (37)
La famille: - vivre en famille - se marier - avoir des enfants - avoir un appartement, une maison - bonheur pour un membre de la famille	3 - 1 - - 2	57 17 9 2 15 14	97 35 23 15 14 10	157 (24)
L'argent: - avoir du "fric" - gagner au loto - posséder certains biens	44 25 12 7	12 8 - 4	23 21 - 2	79 (12)
Le court-terme pour soi: - avoir une auto, une moto - partir de chez soi à 18 ans - avoir un logement à soi - vivre seul ou avec un copain - avoir le permis de conduire - avoir une mobylette - jouer de la musique dans un groupe - faire du sport	1 1 - - - - - - -	2 - 1 - 1 - - - -	57 17 13 12 5 6 2 1 1	60 (9)
L'inconnu: - voyager, partir à l'étranger - rencontrer des gens - avoir un cheval	1 1 - -	20 17 1 2	26 24 1 1	47 (7)
Le Bonheur: - être heureux, être bien - avoir de la chance - vivre vieux, profiter de la vie	3 1 2 -	22 21 - 1	16 15 - 1	41 (7)

Ce qui peut leur arriver de mieux dans la vie (suite)

DOMAINE	de l'ordre de l'inaccessible	de l'ordre de l'accessible pas "évident"	de l'ordre du réel	TOTAL Effectif et (%)
Le spectacle	13	1	-14	(2)
- devenir quelqu'un de connu	10	-	-	
- rencontrer quelqu'un de célèbre	3	1	-	
La réflexion sur soi:	2	2	3	7 (1)
- changement à l'intérieur de soi	1	2	2	
- se supprimer, négation de soi	1	-	1	
L'humanitaire:	-	4	1	5 (1)
- progrès de la médecine	-	2	1	
- préoccupations pour le collectif	-	2	-	
TOTAL	78	208	358	644 (100)
Répartition en %	12	32	56	100

Certes, le problème de l'argent est présent (12% de l'ensemble des réponses). Mais même si l'on essaie d'être raisonnable (29 %), "avoir du fric" reste du domaine du rêve (56 %). En effet, lorsque les jeunes parlent de "gagner au loto", il ne s'agit pas de "gagner petit" c'est le "gros morceau" qu'ils envisagent, évidemment.

Un jeune sur dix situe ce qui pourrait lui arriver de mieux dans le court terme ; dans ce cas les souhaits sont très imprégnés d'un souci d'indépendance vis-à-vis de la famille (vivre seul ou avec un copain, avoir un logement à soi, partir de chez soi à 18 ans).

Pas de différences marquantes entre les garçons et les filles.

Les filles parlent un peu plus de leur désir d'être heureuse, du bonheur. Des notions très vagues. Elles évoquent leurs rêves de voyages, de départs pour rencontrer d'autres horizons. Et lorsqu'elles se situent dans le domaine du réel, de l'immédiat, elles manifestent

plus fréquemment leur volonté de quitter le domicile des parents au moment de leur majorité (et cela quelle que soit leur nationalité ou leur origine ethnique).

Les garçons sont un peu plus attirés par la création d'une famille. Ils semblent attacher de l'importance à cette image, à cette représentation de leur vie future.

CONCLUSION.

A-t-on tué leur imagination ? Ou bien ont-ils si bien intégré leur échec scolaire, leur histoire familiale, la place sociale que leur famille occupe qu'il leur serait trop douloureux de rêver ou plus simplement inutile ? Il n'y a pas d'illusion à avoir, ceux qui veulent "s'en sortir" espèrent d'abord "un boulot" et, s'ils réussissent, un emploi d'employé dans le commerce, avec l'espoir un jour d'être à leur compte.

Les moyens pour parvenir à une situation convenable ? : "On verra bien , on peut pas dire aujourd'hui !" (F. Grenoble). La stratégie ce n'est pas pour eux, alors leur demander s'ils connaissent les filières de la profession ...

Le présent c'est la famille, et dans l'ensemble ils n'y sont pas si mal, on se serre les coudes ou pas, mais ils restent. Le futur c'est une vie familiale convenable, mais ce n'est pas pour demain, ils ont le temps d'y penser.

**VII - INFLUENCE DES VARIABLES -ORIGINE ETHNIQUE, SEXE,
NIVEAU SCOLAIRE, SITUATION DU JEUNE
DANS LE DISPOSITIF D'INSERTION- SUR LES POINTS DEJA EVOQUES**

Cette dernière partie est destinée à rappeler un certain nombre d'informations contenues dans les précédentes et à les compléter éventuellement. C'est pourquoi nous avons choisi de présenter sous forme de tableaux synthétiques, les différences significatives que nous avons pu noter dans l'histoire de ces jeunes, dans leurs comportements, leurs attitudes ou leurs appréciations.

Toutes les variables utilisées dans cette enquête pour étudier ces divers aspects ne seront pas reprises bien qu'elles apparaissent ponctuellement tout au long de ce rapport. C'est le cas de la variable âge que nous n'avons pas jugé utile de présenter sous cette forme dans la mesure où, notre échantillon étant constitué de 76 % de jeunes de 16 et 17 ans, l'écart d'âge ne permet pas de dégager des comportements très différents. Par ailleurs, la date de sortie de l'école interfère (pour ces jeunes entre 16 et 18 ans) sans doute plus que le facteur âge : leurs attitudes et leurs comportements sont plus ou moins, selon la proximité de leur scolarité, emprunts de leur histoire scolaire et de la trace qu'elle a laissée chez eux.

Très peu de jeunes d'origine étrangère disent ne pas s'intéresser à l'école.

Nous avons différencié les jeunes de nationalité française et dont le père était Français, des jeunes de nationalité étrangère ou de nationalité française mais dont le père était étranger.

Les familles d'origine française sont plus fréquemment éclatées, avec un père absent ou peu présent. Elles ont moins souvent un nombre élevé d'enfants. Leur situation matérielle apparaît plus favorable que celle des familles étrangères ou d'origine étrangère si l'on se réfère au type d'habitat et aux différences notables concernant le rapport des jeunes à l'argent. Il semble que les jeunes d'origine française en aient plus à leur disposition ou, plus exactement, qu'il y ait une plus grande circulation de cet argent au sein de la famille.

Les jeunes de notre échantillon, issus de famille étrangère ou d'origine étrangère ont déclaré plus de difficultés à l'école que les autres jeunes mais ils conservent de bons souvenirs (82 %) de l'école primaire. Le collège marque le début de leurs difficultés (51 % des réponses exprimées), mais ils ne sont que 12 % à dire que l'école ne les intéresse pas, ce qui est très peu. On peut se demander à quel moment, à quelle image, de leur scolarité (l'école primaire ou le collège) ils font référence. Ce qui apparaît notamment, c'est qu'ils ont plus de frères ou de soeurs encore scolarisés, dans des cursus scolaires de niveau V. Ceci a certainement un effet stimulant sur leur propre scolarité, mais aussi un effet contraignant : l'obligation de travailler à l'école, ou au moins de s'y intéresser.

Tableau n° 37 - Influence de la variable "Origine ethnique"

Domaine	Variables	Modalités	Origine française %	Origine étrangère %
Profil du jeune interrogé	Sexe	ADN*		
	Age	ADN*		
	Date de sortie de l'école	sortie en juin 87 ou avant	24	18
	Niveau scolaire	3ème normale	3	13
Environnt Familial	Type de ménage	Père présent	59	72
		Nb total de frères et soeurs >= 8	8	18
	Logement	Maison individuelle	56	24
	Situation proflle des parents	Mère: -emploi	36	21
		-inactivité volontaire	52	65
Situation proflle des F. et S. de + de 16 ans	Proportion de F. et S. encore scolarisés	16	29	
Niveau scolaire des F. et S. de + de 16 ans	Niveau: - VI ou V bis - V	60	28	
		34	55	
Vécu Familial	Rapports à l'argent	- reçoit une rémunération liée à un stage ou à une bourse scolaire	49	23
		- a de l'argent de façon régulière	57	29
		- livret d'épargne	27	16
Souvenirs	ADN*			
	Autres éléments	Ecrire des lettres: à la famille	50	62
Activités	Centres d'intérêts	activités sportives**	46	60
	Loisirs	écouter de la musique**	16	7
	Lecture	ADN*		
Passé scolaire	Ce qui marchait ou pas	ça marchait bien	42	32
	Bons souvenirs de l'école Paire	a de bons souvenirs	66	82
	Les matières	ADN*		
	Les motifs de sortie de l'école	L'école ne m'intéresse pas	23	12
Rêves, Désirs	Rêves	Proportions de rêves très accessibles parmi l'ensemble des rêves cités	45	75
	Emploi souhaité	Accepterait de déménager pour trouver un emploi	58	45
	Ce qu'ils voudraient faire ou acheter	achat de vêtements**	29	37

** le % reflète la part des jeunes ayant fourni cette réponse spontanément à une question ouverte

* ADN : aucune différence notable.

Des garçons et des filles sans illusions.

Un certain nombre d'éléments sont apparus déjà dans les chapitres précédents, nous nous contenterons donc de rappeler les principaux domaines dans lesquels ils est possible de distinguer une attitude ou un comportement spécifique à l'un ou l'autre sexe.

Dans le domaine scolaire, les garçons et les filles ont des centres d'intérêts différents (cf. chapitre V) : les premiers s'intéressent et réussissent mieux en mathématiques, en histoire, en géographie, en sciences, les secondes concentrent leur énergie sur le français essentiellement. Le français, c'est la lecture et l'écriture entre autres, des activités auxquelles font plus référence les filles de notre échantillon. Elles sont plus nombreuses (20 %) que les garçons à situer leurs difficultés scolaires depuis toujours, on comprend alors pourquoi l'école ne les intéresse pas (29 %) : "Ca m'énerve, les profs m'énervent, tout m'énervé..." (F. Chambéry).

Dans le domaine des activités, nous avons rencontré les comportements habituellement différents en matière de loisirs ou de rêves entre les garçons et les filles. Cependant nous avons rencontré beaucoup plus fréquemment, au cours des interviews, des jeunes filles angoissées par leur avenir, qui avaient perdu tout désir, toute illusion : "Qu'est-ce qui pourrait m'arriver de mieux dans la vie ? Je ne sais pas, je ne me pose pas la question, je préfère pas" (F. Grenoble).

Cette angoisse, nous l'avons d'ailleurs retrouvée au cours des interviews chez de nombreux jeunes. Il nous est arrivé de prolonger un entretien non pour "en savoir plus", mais parce que le jeune en face de nous restait assis et ce n'était pas toujours pour éviter un cours...

Tableau n° 38: Influence de la variable "sexe"

Domaine	Variables	Modalités	Garçons %	Filles %
Profil du jeune interrogé	Sexe	ADN*		
	Age	ADN*		
	Date de sortie de l'école	ADN*		
	Niveau scolaire	1ère CAP ou 4ème techno	14	5
Environnt Familial	Type de ménage	ADN*		
	Logement	ADN*		
	Situation profils des parents	ADN*		
	Situation profils des F. et S. de + de 16 ans	ADN*		
	Niveau scolaire des F. et S. de + de 16 ans	ADN*		
Vécu Familial	Rapports à l'argent	- leur argent de poche leur suffit	73	61
		- pour vivre seul, il faut gagner entre 5000 et 8000 F par mois	31	22
		- dans la famille dettes de loyer, crédit...	18	30
		- dépenses** : - vêtements - sorties, ciné, boîtes...	49 34	63 21
	Souvenirs	ADN*		
	Autres éléments	Ecrire des lettres: à la famille	46	61
Activités	Centres d'intérêts	activités sportives**	65	41
	Loisirs	- faire courses, ménage, cuisine... **	7	30
		- s'occuper des enfants**	1	12
		- sorties avec les copains**	56	39
		- sport**	23	6
	Lecture	- romans**	13	39
- magazines** : -sportifs - du genre OK, Podium...		30 32	- 67	

* le % reflète la part des jeunes ayant fourni cette réponse spontanément à une question ouverte

Tableau n° 38: Influence de la variable "sexe" (suite)

Domaine	Variabes	Modalités	Garçons %	Filles %
Passé scolaire	Ce qui marchait ou pas	- ça ne marchait plus depuis le collège**	56	43
		- difficultés et désintérêt en français**	21	10
		- c'était la discipline qui ne marchait pas**	21	7
		- histoire-géo et sces-nat marchaient**	38	13
	Bons souvenirs de l'école laire	ADN*		
	Les matières	- difficultés et désintérêt en français**	21	10
		- histoire-géo et sces-nat marchaient**	38	13
		- le français marchait	36	51
		- les mathématiques marchaient	42	32
		- des difficultés seulement en français	54	49
- des difficultés seulement en maths		51	69	
Les motifs de sortie de l'école	L'école ne m'intéresse pas	18	29	
Rêves, Désirs	Rêves	ADN*		
	Emploi souhaité	- patron d'un salon de coiffure	1	14
		- secrétaire, dactylo, aide-maternelle	6	17
		- ouvrier qualifié	35	2
		- sait comment faire pour y arriver	45	29
		- ne connaît pas la voie normale pour y arriver	48	61
		- accepterait de déménager pour trouver un emploi	64	49
		- accepterait de faire plus que les heures normales	80	60
	Ce qu'ils voudraient faire ou acheter	achat de vêtements**	29	37
		achat d'une mobylette, d'un scooter	19	7

* le % reflète la part des jeunes ayant fourni cette réponse spontanément à une question ouverte

** ADN: aucune différence notable

Les jeunes de SES : l'univers de la famille et de l'école, les autres jeunes de niveau VI : l'inquiétude, ceux de niveau Vbis : un avenir possible.

Dans le chapitre précédent, nous avons déjà examiné l'histoire scolaire de ces jeunes à travers le filtre de leur niveau de sortie de l'appareil scolaire. Nous ne reviendrons pas ici sur toutes les différences que nous avons pu constater dans le domaine scolaire entre ces jeunes. Nous nous contenterons de revenir sur celles qui nous apparaissent significatives d'une attitude générale.

Pour la majorité des jeunes issus de SES, l'école "ça marchait" : "j'étais pas très bonne, mais dans l'ensemble ça allait je me débrouillais un peu dans toutes les matières" (F.,Grenoble). Ils s'intéressent un peu à toutes les matières et ne manifestent guère de désintérêt pour l'une ou l'autre. Ils ont plutôt moins de bons souvenirs de l'école primaire que les autres jeunes, mais situent déjà à cette époque leurs difficultés. On a le sentiment qu'ils se sont d'une certaine manière habitués à ne pas réussir et que la filière empruntée les a maintenus dans un relatif confort matériel, sans souci pour l'avenir et sans stimulations intellectuelles excessives. D'autant plus que le cadre de vie familial ne favorise guère l'ambition. Les parents sont plus fréquemment inactifs que les parents des autres jeunes, ils sont moins mobiles et les frères et soeurs de plus de 16 ans sont sortis majoritairement de l'école aux niveaux VI ou Vbis. Ces jeunes issus de SES sont en fait dépendants de l'environnement scolaire comme ils le sont de l'environnement familial et sont dans l'ensemble moins autonomes dans leurs activités que les autres jeunes de notre échantillon.

Les jeunes de niveau VI (autres qu'issus de SES) sont peut-être les plus conscients de leurs difficultés scolaires et du moment de la rupture : ils estiment que l'école "ça n'a jamais bien marché" et que le commencement de leurs difficultés se situe au début du collège. Difficultés dans certaines matières mais aussi problèmes de discipline et de conflits avec des enseignants. Parmi les jeunes interrogés, ils ont été les plus nombreux à tenter la filière de l'apprentissage. Ce sont aussi les jeunes les plus autonomes vis-à-vis de leurs parents : ceux-ci interviennent peu dans les décisions concernant la formation ou l'emploi de leur enfant, ils lui donnent moins souvent d'argent de poche que les autres parents. Cependant, un certain consensus semble exister dans ces familles et l'amertume, voire la colère de ces jeunes semble plus tournée vers l'école.

Cela ne semble pas être le cas des jeunes de niveau Vbis de notre échantillon. Ceux-ci semblent, d'une part, avoir des problèmes de discipline et des conflits avec des

enseignants, malgré une plus grande réussite scolaire et d'autre part, ils disent avoir des "disputes" avec leurs parents, notamment sur les problèmes d'argent de poche. Ce sont des parents qui interviennent entre autres sur le terrain de la formation ou de l'emploi, et proportionnellement leurs enfants en tiennent peu compte. Ce sont enfin les jeunes qui sortent le plus, qui vont "traîner avec les copains". Des jeunes qui finalement manifestent une volonté d'autonomie et une certaine opposition dans les domaines scolaire et familial.

Tableau n° 39: Influence de la variable "niveau scolaire"

Domaine	Variabes	Modalités	SES %	Autres VI %	V bis %
Profil du jeune interrogé	Sexe	filles	60	57	47
	Age	- 16 ans	23	44	14
		- 18 ans	24	17	33
	Date de sortie de l'école	sortie en juin 87 ou avant	18	26	20
Environnt Familial	Type de ménage	Nombre total de F. et S. >= 8	20	10	6
	Logement	il n'a jamais déménagé	55	43	40
	Situation profils des parents	- père: -actif occupé	43	55	62
		-inactif pour raison de maladie	13	7	3
		- mère: -active occupée	26	25	38
	-inactive volontaire	56	55	45	
Situation profils des F. et S. de + de 16 ans	ADN*				
Niveau scolaire des F. et S. de + de 16 ans	Niveau** : -VI et V bis - V	51	57	26	
		35	48	38	
Vécu Familial	Rapports à l'argent	- reçoit de l'argent de ses parents	79	67	73
		- donne de l'argent à ses parents	55	38	45
		- pour vivre seul, il faut gagner entre 3500 et 8000 F par mois	54	74	75
		- se dispute avec ses parents à ce sujet	9	11	21
		- voudrait le dépenser pour le permis de conduire	7	8	32
	Souvenirs	les fêtes familiales sont un bon souvenir	25	23	10
	Autres éléments	- intervention des parents dans les décisions de formation	60	54	65
		- tiennent compte de l'avis des parents	70	42	49
		- ils écrivent des lettres à tout le monde	8	15	23
	Activités	Centres d'intérêts	ADN*	65	41
Loisirs		- faire courses, ménage, cuisine...**	25	20	9
		- traîner avec les copains, sorties en ville, boîtes**	49	61	71
Lecture	- magazines de sport ou auto-moto**	4	10	21	

* le % reflète la part des jeunes ayant fourni cette réponse spontanément à une question ouverte

Tableau n° 39: Influence de la variable "niveau scolaire" (suite)

Domaine	Variables	Modalités	SES %	Autres VI %	V bis %
Passé scolaire	Ce qui marchait ou pas	- l'école, ça marchait	57	25	35
		- ça ne marchait plus depuis le collège	40	54	46
	Bons souvenirs de l'école Paire	oui	65	78	76
		Les matières	- pas de pbmes et intérêt en français	50	47
		- des difficultés seulement en français	57	53	37
		- histoire-géo et sces-nat ne marchaient pas	6	19	19
	Les motifs de sortie de l'école	- pbmes de discipline et conflits les enseignants	17	42	35
		- je n'ai pas pu continuer l'apprentissage	15	27	7
		- je n'ai pas pu continuer, j'avais 16 ans	35	19	16
		- je voulais arrêter à 16 ans	20	8	4
Rêves, Désirs	Rêves	proportion de rêves très accessibles*	58	57	47
		trouver boulot ou situation convenable	33	36	46
	Emploi souhaité	ADN*			
	Ce qu'ils voudraient faire ou acheter	ADN*			

* le % reflète la part des jeunes ayant fourni cette réponse spontanément à une question ouverte

** ADN: aucune différence notable

Des élèves de CIPPA plus stimulés par des exemples familiaux que les jeunes hors CIPPA.

La population des CIPPA ne se distingue pas nettement des jeunes hors CIPPA : l'environnement familial, les centres d'intérêt et les loisirs sont à peu près les mêmes. On peut pourtant relever des différences significatives dans les rapports à l'école. Les élèves de CIPPA ont des frères et soeurs qui, sans avoir poursuivi très loin leurs études, ont quand même atteint en majorité le niveau V, ce qui n'est pas le cas pour les jeunes hors CIPPA. On peut donc supposer que ces exemples familiaux les incitent à essayer d'obtenir un diplôme malgré leurs difficultés scolaires. D'autant que leurs souvenirs de l'école et des enseignants sont plutôt meilleurs qu'en moyenne.

Les autres différences constatées entre nos deux populations semblent dues pour partie à une moins grande autonomie des élèves de CIPPA. Un peu plus jeunes, sortis depuis peu du système scolaire et sans ressources propres, ils acceptent assez bien leur situation. C'est particulièrement net dans leurs attitudes vis-à-vis de l'argent : ils estiment en avoir suffisamment. Bien qu'ils en aient moins que les jeunes hors-CIPPA ce n'est pas un sujet de dispute avec les parents et leurs dépenses se cantonnent encore parfois à des achats d'enfants (babioles, friandises). Par ailleurs, ils acceptent plus facilement l'intervention de leurs parents dans les décisions relatives à leur avenir professionnel.

Les perspectives de retour dans le système scolaire ou d'intégration dans des stages qualifiants qu'entretiennent une majorité d'élèves de CIPPA (cf. chapitre III) semblent avoir un autre effet : ils ont encore quelques rêves de réussite. Si les thèmes de ces rêves sont centrés, comme chez les jeunes hors-CIPPA, sur l'emploi et la vie familiale, les élèves de CIPPA se montrent plus ambitieux. Ils rêveront d'accéder à "un bon boulot" là où un jeune hors CIPPA se contentera d'espérer "n'importe quel emploi stable".

Tableau n° 40: Influence de la variable "CIPPA, hors-CIPPA"

Domaine	Variables	Modalités	CIPPA %	H.CIPPA %	
Profil du jeune interrogé	Sexe	Proportion de filles	60	51	
	Age	- 16 ans	40	19	
		- 18 ans	13	35	
	Date de sortie de l'école	Sortie en 87 ou avant	6	43	
	Niveau scolaire	ADN *			
Environnt Familial	Type de ménage	- ne vit pas chez ses parents	6	16	
		- le jeune est français, son père maghrébin	21	10	
	Logement	Habitat HLM	33	26	
	Situation profle des parents	Père inactif (quand situation connue)	13	21	
	Situation profle des F. et S. de + de 16 ans	F. et S. encore scolarisés	24	16	
Niveau scolaire des F. et S. de + de 16 ans	Niveau: - VI ou V bis - V	37 51	61 30		
Vécu Familial	Rapports à l'argent	- a de l'argent régulièrement	30	66	
		- reçoit une rémunération liée à un stage ou à une bourse scolaire	17	72	
		- reçoit de l'argent de ses parents	82	62	
		- il donne parfois de l'argent à ses parents	31	62	
		- il estime avoir assez d'argent	71	60	
		- il épargne	17	30	
		- dépenses friandises, babioles**	26	10	
		- il dit que dans sa famille, il n'y a pas de pbmes d'argent	45	35	
		Souvenirs	- n'a pas de bons souvenirs	8	15
			bons souvenirs de vacances	27	20
	Autres éléments	Ecrit des lettres seulement à la famille ou aux amis	64	44	
		- intervention des parents/ ses décisions	66	51	
		- il ne tient pas compte de leur avis	38	49	

* le % reflète la part des jeunes ayant fourni cette réponse spontanément à une question ouverte

** ADN: aucune différence notable

Tableau n° 40: Influence de la variable "appartenance ou non au CIPPA" (suite)

Domaine	Variabes	Modalités	CIPPA %	H.CIPPA %
Activités	Centres d'intérêts	Lecture, cinéma, télévision**	17	7
	Loisirs	ADN *		
	Lecture	ADN*		
Passé scolaire	Ce qui marchait ou pas	- en français, ça marchait**	28	18
		- conflits ou indifférence avec les enseignants**	16	26
	Bons souvenirs de l'école laire	A de bons souvenirs	76	68
	Les matières	- n'évoque aucune difficulté**	19	27
		- évoque des difficultés en maths**	56	43
	Les motifs de sortie de l'école	- l'école ne m'intéresse pas	8	31
		- pas pu rentrer en apprentissage	25	14
- pas pu entrer en LEP		22	9	
- raisons familiales		3	9	
Rêves, Désirs	Rêves	Proportion de rêves très accessibles	45	68
	Emploi souhaité	ADN*		
	Ce qu'ils voudraient faire ou acheter	Passer le permis de conduire**	2	11

* le % reflète la part des jeunes ayant fourni cette réponse spontanément à une question ouverte

** ADN: aucune différence notable

Chapitre III

ATTITUDES VIS-A-VIS DES DISPOSITIFS D'AIDE A L'INSERTION

Jeunes en CIPPA - Jeunes-Hors CIPPA

L'enquête auprès de 400 jeunes répondait à deux objectifs distincts. Mieux connaître les conditions de vie de la population des jeunes non qualifiés dans son ensemble ; mais aussi permettre au Ministère de l'Education nationale d'appréhender les motivations des élèves des CIPPA et mettre éventuellement en évidence ses traits distinctifs par rapport aux jeunes de même niveau et habitant dans les mêmes zones qui, bien que connus des structures d'aide à l'insertion professionnelle (Mission locale, P.A.I.O., C.I.O...), n'entraient pas dans les CIPPA.

On cherchait notamment à répondre aux interrogations suivantes :

- l'entrée dans un CIPPA est-elle due d'abord à des circonstances institutionnelles (connaissance du dispositif, orientation vers celui-ci plutôt que vers une autre mesure, proximité d'un établissement scolaire où des CIPPA fonctionnent) ?

- Constate-t-on au contraire des différences dans les motivations des jeunes en CIPPA par rapport à ceux qui sont restés à l'écart ? Ces différences portent-elles uniquement sur les CIPPA ou sont-elles perceptibles par rapport à l'ensemble des mesures jeunes ?

- Existe-t-il un lien étroit entre la motivation des jeunes et les caractéristiques sociologiques de leur famille ou leurs conditions de vie présentes ou passées (pauvreté, conflits avec les parents, etc...)?

On a tenté d'approfondir ce dernier point dans le chapitre précédent. Restent les deux premiers. Pour les traiter, il a semblé préférable d'avoir recours à des questionnaires en partie distincts pour les élèves de CIPPA et les jeunes hors-CIPPA afin d'éviter d'en rester à des questions trop générales sur l'ensemble des dispositifs d'aide à l'insertion et sur le parcours de ces jeunes depuis leur sortie de l'école. Cette option nous oblige à rendre compte dans deux parties distinctes des résultats obtenus pour nos deux sous-populations. Les comparaisons quant à leurs motivations respectives et à leurs attentes vis-à-vis des dispositifs seront traitées dans la conclusion.

I - LES JEUNES EN CIPPA :MOTIFS DE LEUR ENTREE,
JUGEMENTS SUR LE DISPOSITIF, PERSPECTIVES.

A - LA PERIODE ENTRE LA SORTIE DE L'ECOLE ET L'ENTREE EN CIPPA.

Une entrée en CIPPA qui a lieu peu après la sortie du système scolaire.

Les élèves de CIPPA interrogés dans l'enquête sont jeunes - 87 % ont 16 ou 17 ans- et la plupart (89 %) sont sortis du système scolaire en juin 1988 ou dans les premiers mois de l'actuelle année scolaire. Leur entrée en CIPPA a eu lieu en général un ou deux mois seulement après la date normale de la rentrée scolaire. Il n'est donc pas très étonnant que près d'un tiers d'entre eux n'aient pas senti de rupture réelle avec leur statut antérieur et aient le sentiment d'être encore à l'école.

Tableau n° 41

Date de sortie du système scolaire

Date de sortie	Répartition en %
avant juin 1987	1
juin 1987	5
février à mai 1988	5
juin 1988	84
depuis septembre 1988	5
Total	100

Tableau n° 42

Date d'entrée en CIPPA

Date d'entrée	Répartition en %
septembre 1988	16
octobre 1988	47
novembre 1988	27
depuis décembre 1988	10
Total	100

A l'évidence, l'entrée en CIPPA n'a pas constitué l'aboutissement d'un processus long de tentatives d'insertion professionnelle, ce qui n'est d'ailleurs pas du tout le but de ce dispositif. On ne peut pas en déduire pour autant que les jeunes n'ont pas cherché de solutions alternatives à l'entrée en CIPPA ou qu'ils n'ont aucune expérience de la vie professionnelle en dehors des stages en entreprise suivis par certains au sein de leur cursus scolaire.

Un peu plus de la moitié des jeunes ont cherché à poursuivre leur scolarité.

Le fait qu'avant d'entrer en CIPPA, 54 % des jeunes aient fait des démarches pour essayer de poursuivre leur scolarité confirme le caractère subi, plus que voulu, de la sortie du système scolaire, encore beaucoup plus net chez les élèves de CIPPA que chez les jeunes hors CIPPA. Si, parmi ces derniers, 30 % des jeunes interrogés citent leur désintérêt pour l'école comme l'une des raisons les ayant conduit à abandonner leurs études, ils sont moins de 10 % à le faire parmi les jeunes en CIPPA.

Leurs tentatives ont surtout été orientées vers l'apprentissage puis vers l'entrée dans une filière de CAP de lycée professionnel, mais les différences sont très nettes suivant leur niveau scolaire. La moitié des jeunes de niveau VI n'a fait aucune démarche et, pour les

autres, les tentatives se sont partagées à peu près également entre l'entrée en apprentissage et l'entrée en lycée professionnel. Les jeunes de niveau Vbis sont arrivés en moyenne plus tard en CIPPA après avoir tenté plus souvent de poursuivre leurs études, que ce soit en BEP (une fois sur deux), en CAP de lycée professionnel, en apprentissage ou en redoublant la classe de troisième.

Par ailleurs, les filles ont été plus nombreuses que les garçons à faire de telles demandes.

Tableau n° 43

Les tentatives de poursuite de scolarité par type de filière recherchée
(Jeunes en CIPPA)

	TOTAL	Selon le sexe		Selon le niveau scolaire		
		G.	F.	S.E.S.	VI autre	V bis
N' a pas fait de démarches	97 (46%)	55%	39%	50%	48%	30%
Apprentissage	41 (19%)	18%	20%	23%	18%	14%
C.AP. en L.P.	37 (17%)	16%	18%	18%	22%	10%
B.E.P. en L.P.	16 (8%)	5%	9%	-	-	35%
Poursuite en collège	15 (7%)	6%	8%	6%	8%	8%
Autre ou inconnu	6 (3%)	-	6%	3%	4%	3%
TOTAL	212 (100%)	100%	100%	100%	100%	100%

Le CIPPA connu des jeunes grâce au système scolaire.

L'entrée en CIPPA ne correspond pas du tout au même parcours que l'entrée dans un stage 16-18 ans de préparation à l'emploi ou que l'entrée en TUC. Le rôle des missions locales ou des P.A.I.O. y est très réduit. 67 % des jeunes disent avoir connu le CIPPA grâce aux enseignants ou aux responsables administratifs de leur établissement scolaire antérieur. 10 % font référence au C.I.O. et 10 % encore évoquent une mission locale ou une P.A.I.O.. Là aussi des différences assez nettes apparaissent en fonction de l'origine scolaire : l'entrée en

CIPPA semble surtout organisée par les établissements scolaires pour les jeunes de SES. Au contraire, les missions locales et les P.A.I.O. jouent un rôle beaucoup plus important dans l'information des jeunes de niveau Vbis.

Tableau n° 44

Comment les jeunes ont connu le CIPPA

	TOTAL	Selon le niveau scolaire		
		S.E.S.	VI autre	V bis
Etablissement scolaire antérieur	141 (67%)	79%	52%	49%
C.I.O.	21 (10%)	6%	15%	5%
M.L. ou P.A.I.O	22 (10%)	4%	9%	30%
Entourage	11 (5%)	5%	3%	11%
Copains	10 (5%)	2%	6%	5%
Autres	7 (3%)	4%	5%	-
TOTAL	212 (100%)	100%	100%	100%

Pour la moitié des élèves de SES, l'entrée en CIPPA ne correspond pas, en fait, à un changement d'établissement : le CIPPA est organisé dans le collège où ils ont suivi leur scolarité. C'est vrai aussi pour 28 % des autres jeunes de niveau VI et pour 16 % seulement des jeunes de niveau Vbis.

Ces réponses recourent assez bien les résultats de l'analyse institutionnelle rapide à laquelle se sont livrés les enquêteurs à partir des discussions avec les responsables des CIPPA ou des structures d'aide à l'insertion professionnelle dans nos zones d'observation. Le CIPPA n'apparaît pas toujours isolé des autres dispositifs puisqu'il existe dans plusieurs zones (Meaux, Roubaix-Tourcoing, Villeneuve-Saint-Georges notamment) des réunions mensuelles de coordination de l'ensemble des organismes liés à l'insertion. Mais l'absence complète de concertation ou des relations difficiles avec les missions locales ou les P.A.I.O., vécues en termes de concurrence, nous ont aussi été signalées plusieurs fois. Surtout, il n'est pas rare que, pour les élèves de SES ou de CPPN-CPA qui sont jugés trop faibles pour

entrer en lycée professionnel ou même en apprentissage, l'orientation en CIPPA soit proposée dès la fin juin. Elle constitue alors une solution de repli, avec peut-être la possibilité d'intégrer par la suite une filière professionnelle longue.

Peu de contacts ont été pris en dehors de l'Education nationale pour tenter de trouver une formation ou un emploi.

40 % des jeunes disent n'avoir fait aucune démarche auprès d'organismes susceptibles de les aider à trouver une formation ou un emploi, ce qui n'est pas très étonnant si, pour une partie d'entre eux, l'orientation en CIPPA était prévisible dès juin. L'ANPE d'une part, la mission locale ou la P.A.I.O. d'autre part, sont citées chacune par un quart de notre échantillon, soit un peu moins que le C.I.O. (29 %). Les recours aux travailleurs sociaux et à la mairie sont rares (4 % chacun) mais un peu plus fréquents que les demandes aux associations (2 %).

Si les jeunes n'ont pas connu le CIPPA grâce à l'ANPE ou à une mission locale, c'est, entre autres, parce que la majorité d'entre eux n'y sont pas allés. Il est donc logique que les deux-tiers de ces jeunes aujourd'hui en CIPPA ne se soient vu proposer aucune autre solution. 27 % auraient pu rentrer dans un autre dispositif mais ils l'ont refusé. Ce taux monte à 40 % pour les jeunes de niveau Vbis dont on a vu qu'ils étaient souvent rentrés plus tard dans le CIPPA.

A 60 %, ces refus proviennent de jeunes qui ont pour but de réintégrer une filière de formation initiale après le CIPPA ou qui n'ont aucune idée sur ce qu'ils voudraient faire. Enfin, 7 % avaient en vue une autre solution qu'ils auraient préférée mais qui n'a pas marché.

Au total, près des trois quarts des élèves de CIPPA n'ont pas choisi ce dispositif de préférence à un autre. Pour la plupart, ils n'en ont pas eu l'occasion. Soit par passivité, soit parce que cette orientation leur a été proposée avant même qu'ils aient eu le temps de chercher autre chose.

Un manque d'expérience de la vie professionnelle bien compréhensible à leur âge.

43 % des jeunes ont fait des demandes directes auprès d'entreprises. Dans la majorité des cas ils ont été aidés dans ces démarches par leurs parents. Ce taux assez fort

semble contredire l'impression précédente d'une entrée en CIPPA qui se décide très vite après la sortie du système scolaire sans véritable recherche d'autres solutions. En fait, assez souvent, ces contacts étaient dûs à la volonté de trouver un maître d'apprentissage ou d'occuper un emploi temporaire. Une nette majorité de ces jeunes (environ 70 %) n'ont jamais exercé d'activité rémunérée avant leur entrée en CIPPA, ce qui se comprend vu leur âge. On en trouve quand même 10 % qui déclarent avoir travaillé à temps plein depuis leur sortie de l'école (travail de vacances souvent) et 20 % qui ont exercé des petits boulots. Ces taux sont un peu plus forts chez les garçons et parmi les jeunes de niveau Vbis.

B - LES MOTIFS DE L'ENTREE EN CIPPA.

Une démarche positive pour la moitié des jeunes, une attitude plus passive pour l'autre moitié.

La population des jeunes interrogés se partage en deux groupes d'importance égale. 50 % d'entre eux présentent leur entrée en CIPPA de façon très positive : c'est la meilleure solution pour trouver ensuite un emploi ou une autre formation (27 %) ; c'est un bon moyen pour réintégrer l'an prochain une filière de formation initiale (20 %) ou pour ne pas perdre son niveau actuel (3 %).

Pour les autres, il n'y a pas forcément absence de motivation, mais l'entrée en CIPPA est d'abord présentée comme la seule solution disponible actuellement pour ne pas rester à rien faire (33 %) ou comme la seule formule que le jeune connaissait (12 %) au moment de son entrée. 4 % des jeunes disent clairement que ce choix résulte de la volonté de leurs parents.

Tableau n° 45

La raison principale de l'entrée en CIPPA

	TOTAL	Selon le sexe		Selon le niveau scolaire		
		G.	F.	S.E.S.	VI autre	V bis
Solution la plus efficace pour trouver un emploi ou une autre formation	57 (27%)	31%	24%	29%	30%	14%
Volonté de reprendre des études ensuite	42 (20%)	20%	20%	11%	25%	27%
Volonté de ne pas perdre ses acquis scolaires	6 (3%)	6%	1%	4%	0%	8%
Sous-total	105 (50%)	57%	45%	44%	55%	49%
Volonté de ne pas rester à rien faire et pas d'autres solutions	69 (33%)	28%	36%	39%	26%	35%
Seule formule connue du jeune	26 (12%)	11%	13%	6%	17%	14%
Choix des parents	9 (4%)	1%	6%	7%	2%	2%
Aucune raison invoquée	3 (1%)	3%	-	4%	-	-
Sous-total	107 (50%)	43%	55%	56%	45%	51%
TOTAL	212 (100%)	100%	100%	100%	100%	100%

Cette attitude plus passive se retrouve un peu plus fréquemment chez les filles et les élèves de SES.

Après quelques mois de présence, les jeunes reconnaissent l'utilité du CIPPA.

Les entretiens ont eu lieu pour la plupart au mois de janvier, c'est-à-dire deux ou trois mois en moyenne après l'entrée dans le dispositif. La question sur l'utilité du CIPPA n'est donc absolument pas un bilan en fin de cycle. Il est évident également que, malgré le ton assez libre des entretiens, des jeunes ont pu juger plus prudent de déclarer à l'enquêteur que le CIPPA était utile, même si leur opinion était un peu différente. Il n'en demeure pas moins que les réponses sont très largement positives : 80 % des jeunes trouvent le CIPPA utile, 6 % le jugent inutile et 14 % ne savent pas ou y voient à la fois des aspects positifs et des points négatifs. Ces réserves sont un peu plus nombreuses chez les jeunes de niveau Vbis (70 % de jugements tout-à-fait positifs et 30 % d'avis mitigés ou négatifs).

Globalement, les réponses sur ce qui est le plus utile en CIPPA sont assez équilibrées. L'alternance formation dans l'établissement scolaire/stage en entreprise est fréquemment évoquée (35 %) et, pour ceux qui font parti d'une préférence entre l'établissement scolaire et l'entreprise, c'est la remise à niveau des connaissances en classe qui est un peu plus souvent citée, mais l'écart est faible. Toutefois, des différences importantes apparaissent là entre les niveaux de formation. Pour les jeunes de niveau Vbis, la remise à niveau scolaire domine nettement alors que c'est l'inverse chez les élèves de SES où le CIPPA est beaucoup plus souvent perçu comme le moyen d'acquérir une petite expérience professionnelle et, grâce à ça, de trouver plus facilement un emploi.

Il y a là incontestablement un léger risque de dysfonctionnement pour les CIPPA à recrutement hétérogène s'il n'y a pas une forte individualisation de la formation dans l'établissement scolaire : celui que les élèves de SES, déjà les plus faibles dans les matières d'enseignement général (cf. l'évaluation du niveau des jeunes en CIPPA par la DEP et la DLC) ne fassent pas beaucoup d'efforts pour combler leurs lacunes et retardent des élèves de niveau Vbis bien plus motivés par la perspective d'un retour dans une filière de formation initiale. Il est d'ailleurs symptomatique que 10 % des jeunes de niveau Vbis et VI (autres que SES) se plaignent parce qu'"ils n'y apprennent rien de nouveau" alors que ce motif d'insatisfaction n'est avancé que par un seul ancien élève de SES.

Tableau n° 46

Ce qui est le plus utile en CIPPA¹

	TOTAL	Selon le niveau scolaire		
		S.E.S.	VI autre	V bis
La remise à niveau des connaissances	64 (35%)	26%	38%	60%
Les stages en entreprise	51 (28%)	37%	26%	16%
L'alternance école/entreprise	63 (35%)	31%	35%	60%
Aide à trouver du travail	16 (9%)	11%	9%	3%
Conserver le statut d'élève	17 (9%)	6%	12%	12%

C - LEURS PERSPECTIVES A LA SORTIE DU CIPPA.

Leurs préférences à la sortie du CIPPA : retourner en formation initiale pour les jeunes de niveau Vbis, trouver un travail pour les anciens élèves de SES.

En moyenne, 41 % des jeunes interrogés souhaiteraient retourner en formation initiale pour essayer de décrocher un diplôme, 35 % préféreraient trouver du travail et 20 % optent pour l'entrée dans un autre stage de formation. Mais même pour ceux qui optent pour la recherche immédiate d'un travail, la nécessité d'une qualification est fortement ressentie : en l'absence d'un emploi stable, ils préfèrent de beaucoup entrer dans un stage long, très peu rémunéré mais leur donnant une chance de qualification plutôt que d'accepter un emploi précaire, même s'ils sont payés au moins au SMIC. Il est à noter également que les formules de type TUC -une activité + un peu de formation avec une rémunération nettement inférieure au SMIC- recueillent très peu de suffrages.

¹Plusieurs réponses données parfois, d'où un total supérieur à 100.

Au total, les jeunes en CIPPA semblent avoir complètement intériorisé la nécessité d'une qualification. Certains aimeraient trouver rapidement du travail, ce qui n'a rien d'étonnant, mais même dans ce cas il ne s'agit pas pour eux de gagner de l'argent à n'importe quelles conditions. Malgré les difficultés financières auxquelles ils sont en majorité confrontés, malgré leurs échecs scolaires récents, la plupart sont prêts à tenter à nouveau d'obtenir une qualification.

Mais là encore, les attitudes sont différentes suivant la formation scolaire initiale et recourent d'ailleurs parfaitement les réponses aux questions précédentes : volonté de retourner en formation initiale pour une majorité des jeunes de niveau Vbis, volonté de trouver un travail pour 45 % des jeunes de SES.

On voit donc se dessiner assez clairement des attentes relativement différentes vis-à-vis du CIPPA. Pour les jeunes de niveau Vbis, le CIPPA est souvent une structure de rattrapage scolaire dont ils espèrent qu'elle leur permettra d'effacer un échec scolaire passager. Le rôle d'aide à l'insertion professionnelle est par contre fortement ressenti par les élèves de SES qui sont moins nombreux à croire à leur retour dans le système scolaire ou à la possibilité d'un apprentissage. Ils ont une attitude plus passive, ne savent pas toujours ce qu'ils attendent du CIPPA mais ils espèrent que l'ouverture sur l'entreprise que leur permet le CIPPA sera un atout pour trouver un emploi. Quant aux anciens élèves de CPPN-CPA, de 5ème ou de 4ème, ils sont à mi-chemin entre ces deux attitudes, avec une préférence plus marquée pour les stages de formation professionnelle.

Tableau n° 47

Ce qu'ils préféreraient faire à la sortie du CIPPA

	TOTAL	Selon le sexe		Selon le niveau scolaire		
		G.	F.	S.E.S.	VI autre	V bis
Retourner en formation initiale, et essayer d'avoir un diplôme	86 (41%)	36%	43%	33%	41%	57%
Suivre un autre stage de formation	42 (20%)	24%	17%	14%	27%	16%
dont:						
- formule "travail avec un peu de formation" et un petit salaire	5 (2%)	2%	2%	1%	2%	5%
- stage qualifiant avec très faible indemnité	32 (15%)	17%	14%	9%	24%	8%
-ne choisit pas	5 (2%)	5%	1%	4%	1%	3%
Travailler en l'absence d'emploi stable, il choisit:	74 (35%)	35%	35%	45%	30%	24%
-un contrat de travail d'un ou deux mois, bien payé	19 (9%)	9%	9%	13%	5%	8%
- formule "travail avec un peu de formation" et un petit salaire	11 (5%)	4%	6%	5%	6%	3%
- stage qualifiant avec très faible indemnité	40 (19%)	22%	17%	23%	17%	13%
-ne choisit pas	4 (2%)	-	3%	4%	1%	-
Ne sait pas	10 (5%)	5%	5%	4%	1%	-
TOTAL	212(100%)	100%	100%	100%	100%	100%

II - LES JEUNES HORS CIPPA : ATTITUDES VIS-A-VIS DES ORGANISMES ET DES DISPOSITIFS D'AIDE A L'INSERTION, PERSPECTIVES.

L'analyse de la position des jeunes hors CIPPA vis-à-vis de l'ensemble des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle n'apparaît pas, en tant que telle, dans notre projet d'étude. Il a paru quand même nécessaire de l'aborder rapidement, ne serait-ce que pour comprendre une partie des différences que l'on constate entre le public des CIPPA et les autres jeunes non qualifiés de 16 à 18 ans. Compte tenu de nos méthodes d'enquête, les jeunes hors CIPPA que nous avons interrogés ont été souvent contactés par l'intermédiaire des missions locales ou des PAIO ou directement dans des stages 16-18 ans de préparation à l'emploi. Il ne s'agit donc pas d'un public complètement marginalisé mais de jeunes qui, par bien des aspects, sont assez proches des élèves de CIPPA (cf. chapitre précédent).

A - LES ORGANISMES D'AIDE à L'INSERTION PROFESSIONNELLE.

L'ANPE, bien connue des jeunes mais jugée sévèrement.

Quand on les interroge sur les organismes qui sont là pour les aider à trouver une formation ou un emploi, 87 % des jeunes évoquent spontanément l'ANPE. 80 % sont allés à l'agence locale la plus proche et 7 % seulement n'ont jamais eu de contact faute d'informations. Mais cette reconnaissance du rôle de l'ANPE n'en induit pas pour autant des jugements positifs sur l'institution. La moitié de ceux qui ne l'ont pas contactée donne pour raison l'inutilité d'une telle démarche et, surtout, 19 % seulement de ceux qui y sont allés jugent que l'ANPE leur a été utile. 22% ne se prononcent pas et 59 % déclarent que leurs démarches n'ont servi à rien. Ils estiment en effet que l'ANPE n'a rien fait pour eux et presque aucun jeune (3 %) ne se souvient d'une personne qui, au sein de cet organisme, l'aurait particulièrement aidé.

L'image de l'ANPE apparaît donc, dans ces réponses, particulièrement négative : une institution impersonnelle et largement inutile. Il ne faut bien sûr pas s'appuyer sur ces

jugements pour en déduire que l'ANPE ne remplit pas ses fonctions. Si les missions locales et les PAIO ont été créées il y a quelques années, c'est bien pour soulager l'ANPE d'un suivi individualisé des jeunes qu'elle n'avait pas le temps de faire compte tenu de la multiplicité de ses tâches. Et, depuis, l'accent a surtout été mis sur l'amélioration du rôle économique de l'Agence (relations avec les entreprises) et sur le traitement des chômeurs de longue durée (stages, orientation, contrepartie des contrats d'insertion du R.M.I. aujourd'hui). Il n'en demeure pas moins qu'il est dommage que ces premiers contacts aient été si difficiles. Notre public de jeunes risque, malheureusement, d'avoir à s'adresser assez souvent à l'Agence dans les années qui viennent et il faudra certainement du temps pour que s'effacent ces premières impressions négatives.

Missions locales et PAIO : un suivi personnalisé qui semble porter ses fruits.

Une partie des jeunes de notre échantillon a été interrogée à la suite d'une convocation par une mission locale ou une PAIO. Ils étaient connus de ces organismes et leur faisaient assez confiance pour venir lorsqu'on les convoquait. Il est donc certain que les réponses obtenues sont un peu biaisées dans un sens favorable aux missions locales et aux PAIO par rapport à un échantillon de 16-18 ans contacté par d'autres voies. Toutefois, ce lien privilégié n'existait pas a priori pour les nombreux jeunes interrogés dans les organismes de formation alors qu'ils étaient en stage de préparation à l'emploi. On peut donc en conclure que les réponses très favorables que nous avons recueillies sont le signe d'une réelle réussite.

77 % des jeunes jugent ces organismes utiles, 5 % ne se prononcent pas et 18 % ont un avis négatif. L'utilité qui leur est reconnue tient massivement au fait que ce sont ces organismes qui leur ont trouvé un stage ou un TUC. Mais elle va parfois au-delà : 35 % des jeunes environ disent avoir trouvé à la mission locale ou à la PAIO une personne qui les a beaucoup aidés. Dans la majorité des cas, cette aide n'a pas seulement été administrative. Elle a été psychologique grâce aux conseils prodigués ou, au moins, à la capacité d'écoute du membre de la mission locale ou de la PAIO.

Tableau n° 48

L'avis des jeunes sur les organismes d'aide à l'insertion

	ANPE	MISSION LOCALE*	PAIO*	CIO	MAIRIE
Proportion de jeunes ayant été en contact avec l'organisme	80	50	45	34	20
Motifs avancés quand il n'y a pas eu contact:					
-organisme inconnu du jeune ou n'existant pas sur la zone	31	96	79	81	51*
-inutilité d'un tel contact	54	-	11	15	45
-difficulté d'accès	9	4	5	3	1
-autre ou pas de motif	6	-	5	1	3
L'avis des jeunes ayant été en contact:					
-l'organisme leur a été utile	19	74	80	48	34
-ça n'a servi à rien	59	17	19	34	29
-ne se prononce pas	22	9	1	18	37
Part des jeunes qui déclarent avoir été particulièrement aidés par un membre de cet organisme	3	34	38	23	5

D'autres organismes sont connus des jeunes, mais les contacts sont plus rares.

En réponse à la question sur les organismes qui sont là pour les aider à trouver une formation ou un emploi, les jeunes citent également, dans un ordre décroissant de fréquence : les CIO (cités par 37 % des jeunes), les mairies (23 %), des associations (14 %), les travailleurs sociaux (6 %). Seuls, les deux premiers ont été en contact avec un nombre significatif de jeunes interrogés.

L'opinion sur les CIO est plutôt bonne mais les réponses sont quand même moins souvent positives que pour les PAIO ou les missions locales. Le rôle des mairies dans l'aide à l'insertion n'apparaît pas évident à beaucoup de jeunes qui ne jugent pas utile d'entreprendre une démarche ou qui estiment ne pas avoir retiré grand chose des visites qu'ils ont faites.

B - LES DISPOSITIFS D'AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE.

Les jeunes ont entendu parler des principaux dispositifs, mais ils ne les connaissent bien que s'ils les ont déjà suivis.

Les TUC, les SIVP, l'apprentissage, les stages de préparation à l'emploi pour les 16-18 ans : autant de mesures que la plupart des jeunes déclarent connaître.

Mais cette connaissance apparaît en fait très floue dès qu'on leur demande de préciser un peu le montant de la rémunération liée au dispositif, sa durée, les grandes lignes de son organisation. En général seuls savent alors répondre les jeunes qui sont passés par ce dispositif, et encore ... Or il est à peu près certain que l'ANPE, la mission locale, le CIO leur ont présenté en détail ces mesures mais ce qu'ils en ont retenu ne semble pas du tout leur permettre d'effectuer des choix raisonnés, de marquer leur préférence pour tel dispositif en fonction de ses caractéristiques. L'apprentissage est en fait la seule filière qu'un nombre non négligeable de jeunes qui ne l'ont pas suivi (21 %) sont capables de décrire avec précision, très certainement parce qu'à la sortie du système scolaire ils ont essayé d'y entrer, mais sans succès.

Tableau n° 49

La connaissance des dispositifs d'aide à l'insertion

	Apprentissage	TUC	SIVP	Stage 16-18 ans	Contrat de qualification	CIPPA
Répond qu'il connaît	79	90	70	66	32	21
Connaît vraiment le montant de la rémunération versée (ordre de grandeur)	30	60	26	52	7	8
Connaît vraiment la durée du dispositif	45	51	32	49	9	7
Connaît vraiment son organisation (temps en entreprise et en formation)	52	28	24	52	7	10
Connaît bien l'ensemble du dispositif	28	22	13	48	5	6
A déjà participé à ce dispositif	9	27	10	53	3	4

Il est étonnant de constater que moins du tiers des jeunes hors CIPPA ont entendu parler des contrats de qualification alors que c'est, théoriquement, parmi les mesures qui s'adressent aux jeunes non qualifiés, celle qui offre les meilleurs espoirs d'une insertion professionnelle durable. Il est vrai que le nombre de bénéficiaires est nettement inférieur à celui des TUC et des SIVP et que les chances d'y entrer sont assez faibles pour des 16-18 ans non qualifiés.

Quant au CIPPA, il est très mal connu des jeunes alors qu'on est pourtant dans des zones où le dispositif existe. Ce constat renforce l'image d'une mesure interne à l'Education nationale, où l'on entre si on y a été orienté par le système scolaire dès la fin des études mais qu'on choisit rarement plus tard, de préférence à d'autres mesures.

Le rôle énorme des missions locales et des PAIO dans l'entrée en stage.

Un peu plus de la moitié de la population interrogée est actuellement, ou à été, dans un stage 16-18 ans de préparation à l'emploi. Deux jeunes sur trois déclarent qu'ils y sont entrés grâce à une mission locale ou à une PAIO, puis viennent les travailleurs sociaux (11%), le CIO ou l'établissement scolaire (8 %), l'entourage (5 %) et l'ANPE (4 %). Pour l'entrée en TUC, le rôle des missions locales et des PAIO a été primordial une fois sur deux mais l'action propre du jeune ou de son entourage est plus souvent citée (26 %), de même que l'ANPE (12 %). Enfin, les quelques entrées en SIVP, en contrat d'adaptation ou de qualification ont une origine plus dispersée. Ces réponses confirment celles du paragraphe précédent sur l'utilité des organismes : si les jeunes plébiscitent les missions locales et les PAIO c'est bien parce que, grâce à elles, ils ont pu intégrer des dispositifs d'insertion.

Un manque d'enthousiasme vis-à-vis des TUC.

La majorité des jeunes hors CIPPA ont entendu parler des TUC, des SIVP ou de l'apprentissage mais ne sont pas entrés dans ces dispositifs. On leur a donc demandé pourquoi. Les réponses qui font état d'un essai réel mais infructueux pour y entrer sont toujours largement minoritaires (environ 20 %). Mais il y a quand même des différences dans les motifs invoqués selon les mesures.

Les quelques jeunes qui connaissent les contrats de qualification n'y entrent pas parce qu'on ne le leur propose pas mais ils ont l'air plutôt intéressés. Au contraire la méfiance apparaît forte à l'égard des TUC : 39 % manquent de motivation et 17 % font état de conseils de l'entourage ou même d'un organisme les dissuadant de s'orienter vers cette mesure. Les résultats pour le SIVP sont un peu meilleurs, peut-être parce que les chances d'obtenir ensuite un emploi sont considérées comme plus fortes.

Tableau n° 50

La raison pour laquelle on n'est pas entré dans un dispositif
dont on a entendu parler

(En % par rapport à l'ensemble des jeunes concernés)

	TUC	SIVP	Apprentissage	Contrat de qualification
Absence de motivation	39	30	34	16
Conseils de l'entourage ou d'un organisme	17	10	3	3
Tentative d'y entrer non concluante	15	21	24	19
On ne lui a jamais proposé	19	26	22	42
Autres raisons	10	13	17	20

C- LES PREFERENCES DES JEUNES HORS CIPPA.

Une majorité souhaiterait travailler, mais la préoccupation de la qualification reste forte, notamment chez les garçons.

S'ils avaient le choix, 57 % des jeunes interrogés préféreraient travailler, 20 % retourner en formation initiale et 19 % suivre un stage de formation. Ces réponses sont donc bien différentes de celles obtenues en CIPPA et les écarts sont particulièrement nets pour les jeunes de niveau Vbis où l'objectif de retour dans le système scolaire devient très marginal.

Tableau n° 51

Ce qu'ils préféreraient faire dans l'immédiat
ou à la sortie de leur stage (pour les stagiaires)

	TOTAL	Selon le sexe		Selon le niveau scolaire		
		G.	F.	S.E.S.	VI autre	V bis
Retourner en formation initiale, et essayer d'avoir un diplôme	38 (20%)	17%	23%	24%	21%	14%
Suivre un autre stage de formation	36 (19%)	23%	16%	12%	21%	27%
dont:						
- formule "travail avec un peu de formation" et un petit salaire	8 (4%)	6%	3%	5%	4%	4%
- stage qualifiant avec très faible indemnité	24 (13%)	15%	11%	7%	14%	19%
-ne choisit pas	4 (2%)	2%	2%	-	3%	4%
Travailler en l'absence d'emploi stable, il choisit:	107 (57%)	55%	59%	61%	57%	53%
-un contrat de travail d'un ou deux mois, bien payé	29 (15%)	14%	16%	15%	10%	25%
- formule "travail avec un peu de formation" et un petit salaire	24 (13%)	7%	19%	17%	13%	8%
- stage qualifiant avec très faible indemnité	53 (28%)	33%	24%	27%	34%	20%
-ne choisit pas	1 (1%)	1%	-	2%	-	-
Ne sait pas	7 (4%)	5%	2%	3%	1%	6%
TOTAL	188(100%)	100%	100%	100%	100%	100%

Mais le désir de trouver rapidement un travail ne supprime pas toute préoccupation de formation. Dans le cas où il ne trouverait pas d'emploi stable un jeune sur deux parmi ceux qui ont déclaré souhaiter travailler, choisirait une formation longue très peu rémunérée plutôt qu'un emploi temporaire payé au SMIC. De même, les jeunes qui préféreraient aller en stage privilégient les formations longues aux formules travail + formation courte même si ces dernières leur procurent un peu plus d'argent. Si les filles sont un peu plus nombreuses à souhaiter retourner en formation initiale, les garçons semblent beaucoup plus intéressés par les stages longs de formation professionnelle continue pouvant déboucher sur une première qualification.

La moitié des jeunes hors CIPPA accepterait même d'entrer dans un stage de six mois à un an non rémunéré, toujours dans l'espoir d'une qualification. Un tiers refuserait à cause de l'absence d'indemnités mais très peu expriment leur "ras le bol de la formation et des stages".

CONCLUSION.

Une bonne partie de la population des CIPPA est entrée dans ce dispositif avec le désir de pouvoir retourner en formation initiale ensuite, ce qui les distingue des jeunes hors CIPPA, où l'objectif de trouver rapidement un emploi est dominant.

Mais, même pour ces derniers, il ne s'agit pas d'accepter n'importe quel emploi précaire en contrepartie du SMIC plutôt que de retourner en formation. Le souci de la qualification, et l'attrait des stages longs, très peu rémunérés mais pouvant déboucher sur une qualification, sont évidents, aussi bien pour les garçons que pour les filles et quel que soit le niveau de qualification (même si les anciens élèves de SES semblent, plus que les autres, pressés d'obtenir un emploi).

Leur image du CIPPA (pour les jeunes dans ce dispositif), de la mission locale ou de la PAIO qu'ils fréquentent est assez largement positive, preuve qu'il n'y a pas un rejet systématique des organismes et des mesures qui ont été créés pour faciliter leur insertion professionnelle. Par contre, ils peuvent être sévères ou circonspects par rapport à des dispositifs qui n'ont pas répondu à leurs attentes. Leur capacité à apprécier tout cet environnement institutionnel, qui doit les accompagner jusqu'à ce qu'ils trouvent un emploi stable, est toutefois limitée : ils connaissent mal le détail des formules qui leur sont proposées et, surtout, ils développent rarement une réelle stratégie d'insertion où ils se servent des mesures existantes pour atteindre des objectifs professionnels bien définis. En ce sens, l'exemple des jeunes de niveau Vbis qui font le choix d'entrer en CIPPA parce que ça leur semble le meilleur moyen de retrouver une place dans le système scolaire l'année suivante, constitue un peu une exception.

29 NOV. 1989

Collection
des rapports

Avril 1989

N° 59



Sont récemment parus

- ▶ "Conditions de vie et aspirations des Français",
Thème "Transports", Rapport technique, Phase X
(enquête d'automne 1987), par Françoise Boscher,
N° 53, Décembre 1988.
 - ▶ Analyse locale de la motorisation, par Jean-Loup
Madre, Thierry Lambert, Brigitte Francq, N° 54,
Décembre 1988.
 - ▶ Le bricolage pour la maison et les rapports entre
consommateurs et artisans, par Bernard Zarca, N°
55 décembre 1988.
 - ▶ La rénovation de l'enseignement professionnel et
l'utilisation des mesures "jeunes" face aux
évolutions de l'emploi féminin, par Bernard
Simonin, N° 56, Mars 1989.
 - ▶ "Conditions de vie et aspirations des Français",
La "Post modernité" des Français - La trajectoire
des opinions de 1978 à 1987, par l'Equipe
Aspirations", N° 57, Mars 1989.
 - ▶ "Conditions de vie et aspirations des Français",
Premiers résultats de la phase XI, Automne 1988,
par l'Equipe "Aspirations", N° 58, Mars 1989.
- 

Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie
142, rue du Chevaleret - 75013 PARIS - Tél. : (1) 40.77.85.00

Président : Bernard JOUVIN

Directeur : Robert ROCHEFORT